

AIU Horizons

Fondée en 1950, l'AIU est une Association mondiale d'établissements d'enseignement supérieur et d'associations d'universités. Elle compte des Membres institutionnels et organisationnels dans plus de 130 pays qui se réunissent pour mettre en place une réflexion et des actions sur des thématiques communes.

L'AIU établit des partenariats avec l'UNESCO et d'autres organisations internationales, régionales et nationales actives dans le domaine de l'enseignement supérieur. Elle met tout en œuvre pour **la création et consolidation d'une communauté mondiale de l'enseignement supérieur.**



**IAU 15TH GENERAL
CONFERENCE** 
HIGHER EDUCATION:
**A CATALYST
FOR INNOVATIVE
AND SUSTAINABLE
SOCIETIES** 

13-16 novembre 2016
Bangkok, Thaïlande

SOMMAIRE

FOCUS SUR LES ACTIVITÉS DE L'AIU

- 3** L'AIU À BANGKOK EN 2016 !
 - 3 Conférence thématique et sessions de travail de l'AIU
 - 6 Les élections du Conseil d'administration de l'AIU (2016-2020)

- 8** CONFÉRENCE INTERNATIONALE 2015 DE L'AIU
 - 8 Rapport général
 - 12 Réunion du Conseil d'administration de l'AIU
 - 13 Autour du monde avec le Conseil

- 18** COMPTE-RENDU DES PRIORITÉS THÉMATIQUES DE L'AIU
 - 18 Internationalisation de l'enseignement supérieur
 - 22 Le rôle de l'enseignement supérieur dans le programme de développement 2030
 - 26 Programmes doctoraux en Afrique
 - 26 Les projets de l'AIU dans le domaine des TIC

- 27** ACTUALITÉS DU SECRÉTARIAT DE L'AIU
- 28** ACTUALITÉS DE LA COMMUNAUTÉ DE L'AIU
- 29** PARTENARIATS ET RÉSEAUTAGE DE L'AIU
- 30** NOUVELLES PUBLICATIONS DE L'AIU
- 31** DOSSIER THÉMATIQUE : *La distinction entre enseignement supérieur public ou privé s'estompe : vers quoi nous dirigeons nous ?*
 - 31 Article du Pakistan, du Royaume Uni, de la France, de l'Arabie Saoudite, des États-Unis
 - 35 Bibliographie de HEDBIB

- 36** FOCUS SUR LES RÉFUGIÉS ET L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- 40** PUBLICATIONS REÇUES PAR L'AIU

- 43** CALENDRIER DES ÉVÈNEMENTS

Les opinions exprimées dans les articles de **AIU Horizons** sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement le point de vue de l'Association internationale des Universités.

MESSAGE DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE



QU'EST-CE QUI FAIT QU'UNE ASSOCIATION COMME L'AIU RESTE UNIE ? Parmi les ingrédients importants, je citerais notamment un ensemble commun d'idéaux et de valeurs entre les Membres, leurs expériences et intérêts communs, les possibilités d'apprendre des uns des autres, les opportunités de nouer des relations. Il y a bien entendu d'autres

éléments – une direction dynamique, des avantages concrets comme les publications, un personnel investi, compétent et expérimenté.

Je considère que l'AIU offre toutes ces choses et encore davantage et c'est pour cette raison que ce numéro d'*AIU Horizons* porte sur le travail de l'Association (passé, présent et futur) au lieu de proposer un examen approfondi d'un thème spécifique, comme il est de coutume.

Le moment est particulièrement bien choisi pour partager des informations sur notre travail : il y a quelques mois, nous avons organisé une conférence internationale couronnée de succès à l'Université de Sienna ; dans quelques mois, nous nous réunirons à Bangkok pour la 15^{ème} Conférence générale de l'AIU. Vous pouvez lire le rapport sur la conférence internationale et en savoir plus sur la conférence générale dans les pages de ce magazine.

Il est également opportun de focaliser notre attention sur les activités de l'AIU car l'Association est en phase de transition, en train de préparer un nouveau plan stratégique quadriennal et de dresser un bilan des réalisations passées. Avec l'aide du Conseil d'Administration, l'AIU aligne actuellement ses activités sur le nouveau programme des Nations Unies pour le développement durable, en réévaluant notamment les services d'internationalisation qu'elle propose à ses Membres, en déterminant la bonne voie à suivre dans le débat sur les TIC dans l'enseignement supérieur, en consolidant le nouveau programme de perfectionnement professionnel (LGEU) et en établissant de nouveaux partenariats, par exemple avec *l'Etudiant* en France et l'Initiative sur l'accès mondial à l'enseignement postsecondaire.

La Conférence générale – 13-16 novembre 2016, accueillie par un Consortium d'universités thaïlandaises dirigé par l'Université Siam et organisée à l'Université Chulalongkorn, contribuera à célébrer 100 ans d'enseignement supérieur en Thaïlande, élira le nouveau Président et Conseil d'Administration de l'AIU et lancera le nouveau plan stratégique de l'Association.

Nous sommes impatients de vous y accueillir.

Eva Egron-Polak

AIU Horizons 21.3 – À la une

P3

LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE DE L'AIU SUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR – UN MOTEUR POUR DES SOCIÉTÉS INNOVANTES ET DURABLES

Nous espérons que vous pourrez y participer. Les pré-inscriptions sont ouvertes en ligne. De plus amples informations sur la Conférence et les élections de l'AIU sont disponibles dans ce numéro.



P8

BILAN DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE 2015 SUR L'INTERNATIONALISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR: ALLER AU-DELÀ DE LA MOBILITÉ

L'AIU est heureuse de vous présenter le rapport de la Conférence internationale 2015 de l'AIU qui s'est tenue à Sienne, Italie en octobre 2015 et a rencontré un franc succès.



P18

RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DE L'AIU PASSÉES, EN COURS ET À VENIR

L'AIU est fière de vous présenter un compte-rendu des initiatives menées depuis novembre 2015. L'accent est mis sur les activités entreprises dans les domaines de l'internationalisation de l'enseignement supérieur, de l'enseignement supérieur et la recherche pour le développement durable, des programmes doctoraux en Afrique ainsi que sur les nouveaux projets en lien avec les TIC. Vos réactions et suggestions sont les bienvenues.



P29

L'AIU ACCUEILLE DE NOUVEAUX MEMBRES



⇒ BÉNÉFICIEZ DU SERVICE ISAS DE L'AIU

INTERNATIONALIZATION STRATEGIES
ADVISORY SERVICE

Pour entreprendre un examen des activités d'internationalisation dans votre établissement, bénéficiez des conseils d'experts de l'AIU.
Plus d'informations page 18.

Contact: g.marinoni@iau-aiu.net.
www.iau-aiu.net/content/isas

⇒ LE PORTAIL HESD DE L'AIU



Impliquez-vous et portez vos initiatives de soutien au programme de développement 2030 de l'ONU à l'attention de la communauté mondiale de l'enseignement supérieur !
Rendez vous sur : www.iau-hesd.net

Contact: h.vantland@iau-aiu.net

⇒ LANCEMENT DU NOUVEAU PORTAIL IDEA-PHD



Les informations disponibles sur le portail sur les approches innovantes en matière de formation doctorale en Afrique ont été entièrement mises à jour . Apportez-y votre contribution sur www.idea-phd.net !

Contact: h.vantland@iau-aiu.net

⇒ WHED



La World higher education database (WHED), l'outil en ligne de référence sur les systèmes, les diplômes et plus de 18,000 établissements d'enseignement supérieur de par le monde, est mise à jour continuellement. Assurez-vous que les informations disponibles sont à jour et profitez d'avantages supplémentaires en tant que membre de l'AIU !

Contact: centre@iau-aiu.net ;
www.whed.net

LES APPELS DE L'AIU

⇒ INSCRIVEZ-VOUS À LGEU 3 EN COLOMBIE

Après University Malaya (Kuala Lumpur), University College Dublin (Dublin), le troisième membre de l'AIU à accueillir le programme LGEU est EAFIT University (Medellin, Colombie). Ce programme international unique de développement professionnel des équipes dirigeantes d'établissements d'enseignement supérieur, intitulé Leading Globally Engaged Universities aura lieu du 4 au 9 décembre 2016. Les membres de l'AIU bénéficient d'une réduction importante et des bourses sont disponibles pour les participants issus de pays en voie de développement. Inscriptions et informations en ligne.

Contact: j.becker@iau-aiu.net



⇒ APPEL À ÉTUDES DE CAS À PRÉSENTER À BANGKOK !

Les chercheurs, universitaires, responsables et personnels administratifs des établissements et des organisations membres de l'AIU sont invités à partager leurs expériences sur le thème de la 15^{ème} Conférence générale (plus d'infos dans les pages suivantes). La date limite de soumission est le 15 mai 2016. Les auteurs des études de cas sélectionnées seront invités les présenter durant la conférence et seront dispensés des frais d'inscription. Contact: t.jensen@iau-aiu.net

⇒ ÉLECTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AIU (2016-2020)

La Conférence Générale est l'organe de décision de l'Association. Elle se réunit tous les quatre ans et à cette occasion, les Membres de l'AIU élisent le Président de l'AIU ainsi que les membres du Conseil d'administration. Tous les chefs d'établissements et d'organisations Membres sont invités à se présenter pour les élections au conseil d'administration (2016-2020). Plus d'informations et Contact: t.jensen@iau-aiu.net

⇒ OPPORTUNITÉS DE SPONSORING

Devenez sponsor de la 15^{ème} Conférence générale! Cet événement vous offrira une grande visibilité et l'opportunité de promouvoir votre travail au service des leaders des principaux directeurs d'établissements d'enseignement supérieur de plus de 80 pays dans le monde entier. Pour plus de renseignements, rendez-vous sur le site de la Conférence ou contactez : h.vantland@iau-aiu.net

⇒ SOUTENEZ L'AIU EN FAISANT UN DON !

Les activités de l'AIU sont variées et nos moyens d'agir ne sont limités que par nos ressources financières. Nous vous invitons à faire un don à l'AIU afin que l'Association puisse parrainer des participants aux conférences, aux ateliers de développement professionnel et aux autres événements que nous organisons à travers le monde; aidez l'AIU à disséminer gratuitement l'information sur l'évolution des politiques d'enseignement supérieur dans le monde, à entretenir les ressources interactives qu'elle rend accessibles à tous, à entreprendre des recherches pour appuyer ses actions de plaidoyer en faveur des valeurs de l'enseignement supérieur au service de la promotion du développement durable. Chaque don sera annoncé sur le site de l'Association et les dons de plus de 3 000 € seront mis en avant dans ce magazine et le cas échéant, le logo du sponsor sera publié en ligne. Pour faire un don, merci de contacter a.nino@iau-aiu.net



15^{ÈME} CONFÉRENCE GÉNÉRALE DE L'AIU L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR: UN MOTEUR POUR DES SOCIÉTÉS INNOVANTES ET DURABLES



13-16 novembre 2016
Bangkok, Thaïlande

Le thème de la Conférence générale de l'AIU est : *L'enseignement supérieur : un moteur pour des sociétés innovantes et durables.*

L'AIU a le plaisir d'annoncer la participation du premier intervenant - Jeffrey Sachs, Directeur du Sustainable Development Solutions Network (SDSN) et Directeur du Earth Institute, Columbia University, États-Unis. L'AIU, aux côtés de nombreux partenaires comme l'UNESCO, le SDSN, l'ACUP, le MCO et RCE, proposera plusieurs sessions examinant la manière dont l'enseignement supérieur contribue à développer des sociétés innovantes et durables dans le cadre ambitieux du programme mondial 2030 pour le développement durable.

L'année 2016 est la première année du nouveau programme mondial de développement et marque le début du compte à rebours pour atteindre les 17 objectifs de développement durable. Comme jamais auparavant, les dirigeants du monde entier, les organisations non gouvernementales nationales et internationales, les groupes de la société civile, les groupes de jeunes et les citoyens ont articulé le cadre pour un monde meilleur, espérant atteindre les objectifs attendus. Les représentants d'EES et d'autres organisations, dont l'AIU, font partie de ceux qui préconisent davantage d'actions concertées.

L'AIU est au cœur de ce mouvement et démontre comment les EES améliorent les vies et les moyens de subsistance des individus sans pour autant sacrifier la durabilité de l'environnement. L'Association a ainsi présenté des actions conduites par des universités dans le but de : - promouvoir l'apprentissage associant différentes cultures ; promouvoir les valeurs

universelles fondamentales ; examiner d'un regard critique les modèles économiques et les modèles de consommation actuels et les pratiques culturelles ; intégrer les considérations sur le développement durable dans la recherche et les programmes ; intégrer les considérations liées à la durabilité dans les pratiques de leadership et souligner la responsabilité sociale aux niveaux local et mondial à travers les partenariats internationaux.

La 15^{ème} Conférence générale de l'AIU portera sur le partage des stratégies et des pratiques démontrant comment les établissements d'enseignement supérieur répondent au double besoin d'innovation et de durabilité. Tout aussi important, la Conférence déterminera ce que les EES peuvent faire de plus, en particulier à travers l'AIU, pour devenir de véritables moteurs de changement.

L'auditoire traditionnellement ciblé par les Conférences générales de l'AIU sont les directeurs d'université, plus particulièrement les Membres de l'AIU du monde entier ; les enseignants, les chercheurs, les personnes impliquées dans la coopération internationale et les programmes d'aide des universités ainsi que l'ensemble des partenaires de l'AIU. L'AIU s'efforcera de donner une place significative aux étudiants et aux groupes de jeunes dans cette Conférence générale.

Le programme offrira l'occasion d'entendre divers intervenants et d'interagir avec des experts et des pairs du monde entier ; l'AIU profitera par ailleurs d'être à Bangkok, en Thaïlande, pour mettre particulièrement l'accent sur les approches adoptées par les universités de l'ANASE face à ces défis.

LES SPONSORS DE LA CONFÉRENCE

CHULALONGKORN UNIVERSITY



L'Université Chulalongkorn est l'une des plus anciennes universités de Thaïlande, fondée en 1917 par le roi Vajiravudh (Rama VI). En 1917, l'université regroupait quatre facultés : arts et sciences, administration publique, ingénierie et médecine. L'université porte le nom de son père, le roi Chulalongkorn (Rama V), qui a posé les fondements de l'éducation moderne en Thaïlande. Elle comprend aujourd'hui 19 facultés, 11 instituts de recherche, 3 instituts pédagogiques, 4 établissements affiliés ainsi qu'une école supérieure. L'Université compte 21 825 étudiants inscrits en premier et deuxième cycle, 10 746 inscrits en Master et 2 394 doctorants. L'Université Chulalongkorn est considérée dans chaque domaine comme la meilleure université du pays et s'est vu décerner le titre d'« université d'excellence » par l'Office des normes pédagogiques nationales et de l'évaluation de la qualité. L'Université a décerné des diplômes honorifiques à plusieurs chefs d'État et autres dignitaires internationaux, dont deux présidents américains : Lyndon B. Johnson (29 octobre 1966) ; Bill Clinton (26 novembre 1996) et Nelson Mandela (17 juillet 1997). www.chula.ac.th

SIAM UNIVERSITY



L'Université Siam a été fondée en 1965 et est l'une des plus anciennes et plus importantes universités thaïlandaises. En 2012, l'Université Siam a reçu un prix prestigieux de la part du ministre thaïlandais de l'Éducation. Les trois principaux piliers de l'Université Siam sont l'employabilité, la durabilité et la diversité. L'Université regroupe 12 écoles qui proposent une grande variété de programmes de premier et deuxième cycle et d'apprentissage tout au long de la vie. Le programme international utilise l'anglais comme langue d'enseignement. L'Université compte environ 15 000 étudiants et 81 000 diplômés dans différents domaines de spécialisation. L'Université Siam est la troisième université privée du pays qui compte le plus grand nombre d'étudiants internationaux et est membre de l'AACSD et du GUNI. Elle est la seule université de Bangkok à célébrer la Journée internationale de la paix instituée par les Nations Unies le 21 septembre et a accueilli plusieurs événements sur les TIC et l'ingénierie des connaissances pendant cinq années consécutives. L'Université Siam a également développé un programme d'études à forte valeur ajoutée offrant plusieurs possibilités de leadership et de développement qui contribueront à développer les nombreuses compétences et connaissances requises dans un monde multiculturel pour aider les étudiants dans leurs projets futurs. Le nombre croissant d'étudiants internationaux venus de plus de 45 pays contribue à apporter une dimension réellement internationale à l'environnement et aux activités d'apprentissage. www.inter.siam.edu

SURANAREE UNIVERSITY OF TECHNOLOGY



L'Université de technologie de Suranaree est située à Nakhon Ratchasima, en Thaïlande. Le campus principal est à 3 heures et demi de route de Bangkok. L'Université a été fondée le 27 juillet 1990 et est devenue pleinement opérationnelle en 1993. Elle porte le nom de Thao Suranaree, l'héroïne locale de Nakhon Ratchasima. Elle fait partie de l'une des neuf universités de recherche nationales depuis 2009. Elle compte 10 451 étudiants de premier et deuxième cycle, près de 910 étudiants de troisième cycle et 591 doctorants. L'Université de technologie de Suranaree est la première université thaïlandaise à avoir initié un système trimestriel (13 semaines par trimestre) permettant aux étudiants d'avoir suffisamment de temps pour se concentrer efficacement sur leurs études. Elle abrite le Centre national de recherche synchrotrique qui permet d'effectuer des recherches avancées en physique, en science des matériaux et dans des domaines connexes. La Faculté de Physique est considérée comme la meilleure faculté du pays. L'Université a été par ailleurs reconnue comme l'un des établissements les plus productifs du pays. Elle est la plus récente des neuf universités de recherche basées en Thaïlande. www.sut.ac.th



L'innovation et la durabilité jouent un rôle essentiel dans la construction d'un avenir meilleur pour l'économie mondiale, la société et l'environnement. Cependant, les défis liés à la durabilité nécessitent une approche plus « ouverte » à l'innovation, basée sur davantage d'activités collaboratives entre les parties prenantes dans toute la chaîne de valeur d'un secteur spécifique, une approche qui conduit à la co-création de solutions permettant de répondre aux grands défis socioéconomiques et commerciaux.

Reconnaissant que les établissements d'enseignement supérieur peuvent jouer un rôle crucial pour contribuer à répondre au besoin de plus en plus urgent en matière d'innovation et de durabilité, la 15^{ème} Conférence générale de l'AIU proposera une évaluation approfondie et une analyse critique de responsables d'établissements d'enseignement supérieur sur leur rôle dans la promotion de l'innovation et de la durabilité.

La Conférence présentera, examinera et analysera plusieurs études de cas (ayant réussi ou pas) sur l'innovation au service de la durabilité mises en œuvre par des établissements et présentant de nouvelles approches en matière de « bonne » gouvernance (innovante et durable), ainsi que des contributions organisationnelles et territoriales en termes de co-développement de connaissances et de pratiques au service du développement durable.

L'AIU invite des participants d'établissements membres de l'AIU à présenter des études de cas relatives aux pratiques actuelles dans les domaines de la recherche durable et collaborative, du transfert de connaissances et de l'apprentissage, qu'elles soient formelles, auto-réglementées, structurées ou non structurées.

Les études de cas pourraient par exemple porter sur la manière dont elles répondent aux questions suivantes :

◆ Quelles sont les changements les plus urgents, exigés par les communautés et la société, que les établissements d'enseignement supérieur sont censés opérer afin d'offrir des solutions aux défis mondiaux actuels dans chaque secteur ?

◆ Quelles sont les innovations les plus prometteuses dans les domaines de l'apprentissage, de la recherche et du travail universitaire plus généralement que l'enseignement supérieur peut offrir pour faciliter la compréhension de la durabilité et encourager les pratiques dans ce domaine au sein de la société ?

APPEL À ÉTUDES DE CAS

Une occasion unique de participer à la 15^{ème} Conférence générale de l'AIU et de présenter votre travail !

RÉSUMÉ : l'AIU invite les personnes intéressées à lui envoyer les résumés (250 mots au maximum) de leurs études de cas, qui doivent porter sur la recherche, l'enseignement et l'apprentissage, la sensibilisation ou la gestion des universités et avoir un lien avec le thème de la Conférence. Les études de cas doivent évaluer d'un œil critique ce qui a fonctionné et ce qui n'a pas fonctionné et d'en expliquer les raisons.

PUBLIC VISÉ : chercheurs, universitaires, directeurs d'EES et professionnels de l'enseignement supérieur issus d'établissements membres de l'AIU et ayant des expériences concrètes à partager.

DATE LIMITE : la date limite pour soumettre vos résumés est fixée au **15 mai 2016**. Les études de cas sélectionnées seront annoncées début mai 2016.

ÉTUDES DE CAS SÉLECTIONNÉES : Les auteurs des études de cas seront invités à donner une présentation de vingt minutes durant la Conférence. Ils seront dispensés de payer les droits d'inscription à la Conférence (d'un montant de **750 €**). Les frais de déplacement et d'hébergement sont à la charge du participant. La présentation complète doit être envoyée à l'AIU d'ici le 30 juin 2016.

CONTACT : Trine Jensen t.jensen@iau-aiu.net

SITE INTERNET DE LA CONFÉRENCE :

www.etouches.com/iau2016

◆ Quel programme devrait être défini à court terme pour la recherche et comment procéder ?

◆ Quelles relations inter-organisationnelles et formes d'organisation pourraient le mieux contribuer à la co-création de solutions innovantes et durables ?

◆ Comment la recherche peut-elle être développée et utilisée au mieux pour déboucher sur des résultats concrets et répondre aux défis de l'enseignement supérieur au niveau des systèmes, tout en définissant et en appliquant des normes strictes en matière d'éthique ?

Cet appel à études de cas revêtira un intérêt pour les chercheurs, les universitaires, les directeurs d'EES et les professionnels de l'enseignement supérieur qui cherchent à analyser les nombreuses nuances du paysage complexe et incertain de l'enseignement supérieur, à une époque dominée par les impératifs de durabilité.

Président des sessions sur les études de cas : Prof. Angelo Riccaboni, Recteur, Université de Sienne, Italie

Devenez membre du Conseil d'Administration de l'AIU !

La Conférence générale de l'AIU est l'organe suprême de décision de l'Association. Elle se réunit tous les quatre ans et c'est à cette occasion que les membres de plein droit élisent le Président de l'AIU et son Conseil d'Administration.

Dirigé par le Président de l'AIU, le Conseil d'Administration est composé de vingt membres élus et deux membres ex-officio comme suit : 18 directeurs d'établissements membres et deux directeurs d'organisations membres, le Président sortant et la Secrétaire générale. Plusieurs membres suppléants de différentes régions et des deux catégories sont également élus. Le Conseil d'Administration se réunit une fois par an, s'assure de l'application des décisions prises lors de la Conférence Générale et oriente le travail du Secrétariat de l'AIU. La durée du mandat est de quatre ans.

Veuillez noter que la date limite pour déposer vos candidatures est fixée au 30 septembre 2016.

TÉMOIGNAGES DE MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AIU :



Eon Nigel Harris, Vice-recteur émérite de l'University of the West Indies, Jamaïque

« Etre membre du Conseil d'Administration de l'AIU est un privilège rare. Ce groupe de

représentants d'universités du monde entier est engagé dans des questions vitales pour l'avenir de nos établissements et le rôle que nous devons jouer dans un monde en pleine mutation. La promotion de l'internationalisation par l'AIU, basée sur l'accès équitable et l'égalité des chances plutôt que sur la domination d'un petit nombre, sa participation aux forums sur l'enseignement supérieur dans de nombreuses régions du monde, et son engagement en faveur d'un avenir durable pour notre planète sont des objectifs qui permettent aux établissements d'enseignement supérieur de jouer un rôle pertinent dans les sociétés dans lesquelles nous vivons. Etre membre du Conseil d'Administration de l'AIU offre une occasion enviable de partager des idées sur la meilleure manière d'orienter les activités de l'Association pour lui permettre de poursuivre ces objectifs et de rencontrer des collègues soucieux de laisser un patrimoine important aux générations futures ».



Prof. Hope C Sadza, Vice-rectrice, Women's University in Africa, Zimbabwe

« J'ai été élue au Conseil d'Administration de l'Association Internationale des Universités (AIU) en décembre 2012. J'ai compris le rôle

crucial d'un membre du Conseil d'Administration dans la compréhension des questions pertinentes liées à la formation universitaire. Les experts siégeant au Conseil jouent un rôle important dans l'orientation et l'amélioration des perspectives d'avenir. L'influence de l'AIU est cruciale sur la scène internationale pour permettre aux universités pauvres de côtoyer des universités développées et de partager des idées. Les universités pauvres ont en effet quelque chose à apprendre et à offrir aux universités mieux loties. La création de réseaux lors des réunions offre l'occasion d'interagir et de partager des idées sur les problèmes et les solutions dans les pays membres. Un membre du Conseil d'Administration laisse une empreinte sur l'avenir de l'AIU à travers l'échange de réflexions sur l'importance de l'Association et contribue ainsi à enrichir le processus ».



Dr. Stephen Freedman, Recteur, Fordham University, États-Unis

« Etre membre du Conseil d'Administration de l'Association Internationale des Universités, une organisation engagée à nous faire

mieux comprendre les défis rencontrés par l'enseignement supérieur à l'échelle mondiale, a été pour moi un réel privilège. L'AIU offre des possibilités uniques de s'engager dans un dialogue éclairé et une action constructive dans l'intérêt public dans le cadre des missions éducatives poursuivies par ses établissements membres. J'ai le privilège de participer avec mes collègues de l'AIU à l'élaboration de solutions politiques stratégiques et éclairées pour répondre aux défis en matière d'accès, de qualité et de durabilité dans des secteurs de l'enseignement supérieur très divers à travers le monde. L'AIU est un partenaire exceptionnel qui nous aide à identifier les meilleures manières de répondre aux besoins de nos enseignants, de nos étudiants et de nos communautés universitaires à travers une action collective et bienveillante ».



Anna Ciccarelli, ancienne Vice-rectrice adjointe et Vice-présidente de l'University of Queensland, Australie

« En tant qu'ancienne Vice-Présidente des Affaires

internationales engagée dans l'internationalisation globale de mon établissement et dans la compréhension des différents impacts de l'éducation internationale, j'ai eu l'immense privilège d'être membre du Conseil d'Administration de l'AIU. Participer aux côtés de membres du conseil d'administration d'établissements d'enseignement supérieur du monde entier à l'étude de questions fondamentales comme la durabilité à l'échelle mondiale, le leadership dans l'enseignement supérieur et les défis liés au développement régional, a été pour moi une expérience très enrichissante. L'enseignement supérieur peut et doit apporter une contribution majeure au progrès de la société, et l'AIU, à travers ses conférences, projets et services, offre de formidables possibilités de s'engager dans les défis mondiaux auxquels est confronté l'enseignement supérieur ».

POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LES ÉLECTIONS DE L'AIU:

www.eiseverywhere.com/ehome/iau2016/Elections

Contact: Trine Jensen (t.jensen@iau-aiu.net)

PAS ENCORE MEMBRE DE L'AIU?

Rendez-vous sur www.iau-aiu.net et cliquez sur "Adhérer" ou contactez Juliette Becker pour plus d'informations (j.becker@iau-aiu.net)

ÉLECTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AIU 2016-2020

Qui est peut se présenter aux élections pour devenir membre du Conseil d'Administration de l'AIU ?

Le directeur d'un établissement ou d'une organisation membre de l'AIU peut se présenter aux élections à condition de répondre aux critères suivants :

- ♦ L'établissement/organisation membre de l'AIU est à jour de ses cotisations, y compris pour l'année durant laquelle ont lieu les élections.
- ♦ Le candidat a le soutien de hauts responsables de 5 établissements/organisations membres de l'AIU de plein droit (pas de cotisations en retard).
- ♦ Le candidat est présent au moment des élections organisées durant la 15^{ème} Conférence générale de l'AIU.

Qui peut voter ?

Le haut responsable d'un établissement ou d'une organisation membre de l'AIU à jour de ses cotisations, y compris pour l'année durant laquelle ont lieu les élections. Il/elle doit être présent(e) au moment des élections.

Dans le cas où le candidat ne peut pas assister à la 15^{ème} Conférence générale de l'AIU, il/elle peut se faire représenter par un représentant du même établissement ou d'un autre établissement membre de l'AIU à jour de ses cotisations, y compris pour l'année durant laquelle ont lieu les élections. Une lettre doit être adressée à la Secrétaire Générale de l'AIU l'informant de la délégation de vote.

Un représentant peut uniquement représenter un seul Membre. Personne ne peut voter plus d'une fois.



RAPPORT DE LA CONFERENCE

Gilles Breton, *Rapporteur général de la Conférence de Sienne, Ecole supérieure d'affaires internationales et publiques, Université d'Ottawa, Canada (Gilles.Breton@uottawa.ca)*

C'est à l'université de Sienne en Italie que s'est tenue entre le 28 et le 30 octobre la conférence internationale 2015 de l'IAU. Le thème retenu *L'Internationalisation de l'enseignement supérieur : aller au-delà de la mobilité* ne manquait ni d'intérêt, ni de pertinence et il était susceptible de soulever des discussions fort utiles pour toute personne impliquée dans l'internationalisation de l'enseignement supérieur qui voulait tout simplement faire le point sur la question de savoir quelle place doit occuper la mobilité étudiante dans une stratégie internationale. Il faut remercier et féliciter le comité organisateur pour l'agenda de travail proposé, pour l'organisation de la discussion à deux niveaux, plénière et sessions concurrentes, pour la qualité des conférenciers et panelistes retenus ainsi que leurs présentations. Toutes choses qui, ajoutées au sérieux et à l'implication des plus de 400 participants à la conférence ont fait de cette dernière une authentique réussite au sens où ces 2 jours de réflexion ont permis de tracer un bilan de la mobilité et des proposer des perspectives permettant d'aller au-delà de celle-ci tout en la renouvelant.

1 – LA MOBILITÉ DANS SON NOUVEAU CONTEXTE

Dans l'histoire longue des universités, on réfère toujours au caractère universel du savoir et de la science et au fait que les étudiants et enseignants étaient mobiles. Cependant, il faut rappeler que ce n'est que depuis plus de 30 ans seulement que la mobilité étudiante est devenue une composante centrale de l'internationalisation de l'enseignement supérieur. Cette mobilité étudiante, telle qu'on la connaît et pratique aujourd'hui, émerge au départ en Europe parce que, inscrite dans le contexte de la construction européenne, on voulait par les échanges étudiants favoriser l'appartenance européenne et ce faisant contribuer à la création de l'Europe. Si par la suite, la mobilité étudiante sort de l'Europe et s'élargit géographiquement en devenant une composante essentiel de l'espace globalisé de l'enseignement supérieur, force est aussi de constater que le projet même de la mobilité étudiante s'est enrichi. On peut manifestement la considérer



comme un projet universitaire qui vise par le biais de séjours d'études à l'étranger chez une université partenaire à améliorer la qualité de la formation de l'étudiant. Si au début, il s'agissait surtout d'une mobilité de premier cycle sans impact sur la nature du diplôme obtenu par l'étudiant, les dernières années ont vu apparaître des mobilités diplômantes aux trois cycles avec un éventail de possibilités de plus en plus ouvertes : diplôme conjoint, double diplôme, cotutelle de thèse de doctorat, etc. À cette dimension académique s'en est ajoutée une seconde de nature plus culturelle et humaniste. La mobilité est aussi un moyen de s'ouvrir sur l'autre et le monde, les séjours d'études à l'étranger permettant l'acquisition de compétences langagières et interculturelles indispensables à l'époque d'une mondialisation accélérée et d'une plus grande interconnexion entre les sociétés. Bref, par l'ajout de la mobilité étudiante internationale à leurs programmes de formation les universités estimaient enrichir l'acuité et la qualité des programmes offerts tout en formant les premières générations de diplômés ouverts sur le monde. Aujourd'hui, plusieurs représentants universitaires voient aussi dans cette mobilité étudiante un élément important de la contribution des universités à la construction d'une mondialisation plus humaine par la formation de citoyens « globaux ».

Qu'en est-il de la mobilité étudiante aujourd'hui? Alors que plusieurs composantes de l'action internationale des universités voient leurs chiffres croître de manière continue et impressionnante, que ce soit dans le domaine du recrutement international, de la transnationalisation de l'éducation supérieure et de l'ouverture de franchises ou campus internationaux, de l'éducation à distance et virtuelle ou encore des partenariats internationaux de recherche, force est de constater du côté de la mobilité étudiante un certain plafonnement au niveau de la proportion des étudiants participant aux programmes de mobilité. Dans son discours d'ouverture de la conférence, la secrétaire générale de l'IAU, Eva Egron-Polak indiquait que « *At the moment, on the average worldwide (of course with regional and country variations) only (c'est nous qui soulignons) about 3 out of*



every 100 student may have an international mobility opportunity by the time he or she graduate ».

De même, le contexte de 2015 n'est absolument pas le même que celui qui a permis l'éclosion de la mobilité étudiante dans les années 80. Si l'internationalisation et la mobilité étudiante ont été portées à leur début par une logique de collaboration entre les institutions universitaires, force est de constater l'émergence d'une dynamique nouvelle au sein de l'internationalisation qui relève plus de la compétition interuniversitaire. Au-delà de la compétition pour le recrutement des étudiants internationaux et des meilleurs chercheurs, les universités œuvrent maintenant dans le contexte compétitif des classements internationaux et de la quête d'un capital de réputation et de prestige, de la participation à des réseaux internationaux qui s'articule à l'élaboration de stratégies internationales limitées à des partenariats ciblés. Ce contexte compétitif s'élargit aux stratégies nationales de l'économie du savoir au sein desquelles la recherche et l'innovation et la formation d'un personnel hautement qualifié sont des éléments clés de la compétitivité. Ce faisant, l'internationalisation de l'enseignement supérieur ne relève plus seulement des ministères à vocation éducative, mais aussi des ministères du commerce international, du développement économique et de l'innovation, des affaires culturelles et des relations internationales.

Ce contexte d'une participation étudiante à la mobilité qui semble plafonner et d'une diversification considérable des activités relevant de l'internationalisation justifie que l'AIU stipule qu'il faut aller au-delà de la mobilité.

2-NE PAS JETER LE BÉBÉ AVEC L'EAU DU BAIN

Sur les manières d'aller au-delà de la mobilité, il semble qu'une première réponse suggère de rechercher du côté de l'enrichissement et du renouvellement de la mobilité étudiante. En ce sens, il se dégage de l'ensemble des discussions l'idée qu'il ne faut surtout pas jeter le bébé avec l'eau du bain et que la mobilité représente toujours un moyen pour améliorer la formation des étudiants et leur employabilité et de les préparer à saisir la complexité d'un monde de plus en plus interdépendant. Parce qu'elle constitue toujours une dimension forte de l'internationalisation, certains proposent, plutôt que d'aller

au-delà de la mobilité, des pistes d'amélioration et de renouvellement de celle-ci.

Un peu à l'image de l'économie mondiale où l'on constate que les échanges internationaux sont plus denses à l'intérieur des grands blocs régionaux qu'entre ceux-ci, on constate que les échanges étudiants, contrairement aux flux géographiques du recrutement international qui sont toujours sud-nord et est-ouest, se révèlent de plus en plus denses régionalement (Europe, Asie et Afrique, Sud-Sud,) et qu'en ce sens, cette mobilité peut être un vecteur de renforcement de la qualité des programmes de formation au niveau régional. Les exemples ghanéens, japonais, sud-africains, des Indes occidentales ou des petits États insulaires en développement qui nous ont été présentés montrent que la mobilité étudiante se recompose géographiquement, qu'elle n'est plus simplement organisée selon une logique Nord-Nord ou Nord-Sud mais que des collaborations régionales Sud-Sud contribuent à l'amélioration de la qualité des formations offertes et qu'elles participent à la mise sur pied des programmes innovants sur des enjeux majeurs ainsi que l'a montré de manière éloquent le projet de la Southern African Regional Universities Association (SARUA) d'un programme de développement des capacités face au changement climatique.

Des voix se sont aussi fait entendre pour enrichir la mobilité étudiante en y intégrant plus de solidarité sociale. Le point de vue présenté par l'Association des étudiants Européens est assez clair sur cette question qui propose une approche holistique de l'internationalisation qui articulerait recherche « curriculum at home » et mobilité dans le contexte des nouveaux enjeux globaux tel que la crise des réfugiés. Pour ce qui est de la mobilité, les étudiants souhaitent qu'elle soit accessible au plus grand nombre et suggèrent pour ce faire que le support financier soit amélioré, que les groupes défavorisés non participant dans les programmes actuels de mobilité soient directement ciblés et que l'on tienne compte des enjeux liés à l'exode et à la circulation des cerveaux.

L'élargissement de la mobilité à d'autres participants et acteurs a été aussi abordé. Les programmes de mobilité devraient s'ouvrir de plus en plus aux personnels administratifs ainsi qu'aux professeurs et chercheurs. De même, il a été suggéré de travailler plus étroitement les associations d'étudiants internationaux qui pourraient faciliter l'intégration des étudiants en mobilité dans leurs pays

d'accueil ainsi qu'avec les diasporas dont la contribution aux programmes de formation dans leur pays d'origine est à encourager.

De plus, ce renouvellement de la mobilité passe par une logique d'institutionnalisation accrue tant à l'intérieur des institutions elles-mêmes qui doivent encadrer les nouvelles formes de la mobilité tel que les doubles diplômes qu'au niveau interuniversitaire pour faciliter la reconnaissance des qualifications et formations. Enfin, au niveau international des déclarations comme celle de l'AIU ou du Global dialogue de Nelson Mandela qui favorisent la coopération entre les institutions d'enseignement supérieur ou encore celle de l'*International Student mobility Charter* qui définit les droits des étudiants en mobilité ainsi que le travail de l'UNESCO sur l'adoption d'une entente globale sur la reconnaissance des compétences et qualifications en éducation supérieure sont des modalités d'institutionnalisation qui permettent d'encadrer l'internationalisation et la mobilité étudiante.

Enfin, face au constat général voulant que dans l'ensemble des pays on assiste à un désinvestissement dans l'éducation supérieure, dont on ne sait pour l'instant s'il produira un affaiblissement généralisé de celui-ci ou une redéfinition majeure de sa place et de sa contribution au devenir des sociétés, certains participants ont proposé de travailler à la recherche d'un modèle économique d'auto financement de l'internationalisation et de la mobilité étudiante qui impliquerait la mise en place de mécanismes de financement et de génération de revenus dans une perspective de soutenabilité de l'internationalisation.

3-AU DELÀ DE LA MOBILITÉ

Les pistes ne manquent pas pour aller au-delà de la mobilité. Elles se regroupent dans quatre grandes catégories. Elles portent respectivement sur la réforme du curriculum, l'utilisation des nouvelles technologies, l'éducation transnationale, ainsi qu'une attention accrue aux activités de recherche et aux programmes de doctorat.

Pour beaucoup d'intervenants, l'internationalisation peut modifier et enrichir l'expérience étudiante sans que la mobilité intervienne. Cela nécessite de créer un environnement international et interculturel fort dans les institutions d'enseignement supérieur avec des outils aussi variés qu'une offre de cours en langue étrangère plus diversifiée, une intégration plus poussée entre les étudiants internationaux et locaux, l'accueil d'un nombre plus important de professeurs d'universités partenaires, une implication de tous les personnels dans la création d'un environnement international plus accueillant sur le campus par la diminution-réduction des barrières bureaucratiques qui agissent comme un frein aux activités internationales, pour ne donner que cet exemple.

L'expérience de la Trobe University résume de manière

convaincante comment un curriculum internationalisé peut enrichir la formation de l'étudiant sans mobilité. Pour ce faire, trois conditions doivent être remplies : le travail sur le curriculum doit s'inscrire à l'intérieur d'une stratégie institutionnelle d'internationalisation qui met la priorité sur les résultats d'apprentissage de tous les étudiants; un appui aux professeurs et étudiants dans l'internationalisation des activités d'enseignement et d'apprentissage et enfin, la création sur le campus d'une communauté et d'une culture qui promeut l'engagement interculturel. Ces conditions permettent la création d'un curriculum internationalisé qui d'une part, vise à engager tous les étudiants à échanger entre eux et à aller au-delà de leurs différences culturelles et langagières que ce soit dans les salles de classe, sur le campus ou dans la communauté, et d'autre part à élargir au-delà des perspectives européennes ou occidentales les perspectives d'analyse disciplinaires et ce afin de développer chez les étudiants les habiletés interculturelles et citoyennes, l'esprit critique et la sensibilité à la formation continue.

Pour ce qui est de l'utilisation des nouvelles technologies comme moyen d'aller au-delà de la mobilité étudiante, les présentations et discussions ont abordé cet enjeu en tenant compte de ce qu'il faut entendre par nouvelles technologies dans l'éducation supérieure, à savoir: ouvertes (MOOC'S), en ligne et à distance et d'éducation permanente. Deux conclusions ressortent de cette discussion. D'une part, une prudence évidente quant à la contribution des MOOC'S à l'Internationalisation de l'enseignement supérieur et un scepticisme certain quant à la possibilité de voir les seuls MOOC'S se substituer à la mobilité étudiante internationale et plus globalement de restructurer l'enseignement supérieur comme les technologies numériques ont pu le faire dans les industries de la musique, du cinéma ou du commerce de détail. Ouverture n'est pas synonyme de démocratisation est une formule qui pourrait synthétiser la discussion sur cet enjeu.

D'autre part les programmes et cours enseignés en ligne et à distance, combinés ou non avec du présentiel pourraient se révéler des instruments permettant de faire face à la hausse massive de la fréquentation universitaire annoncée dans les pays en développement, de le faire en favorisant des collaborations internationales qui peuvent permettre d'offrir des cours et des programmes conjoints et contribuer à la mise en place de doubles diplômes et de consortium au niveau doctoral. Ce qui, compte tenu de l'importance que prennent les activités de recherche dans l'économie du savoir, favoriserait la création accélérée dans les pays qui ont du rattrapage à faire de nouveaux programmes de formation et un encadrement élargi et de qualité des doctorants. À cet égard, le projet de la « classe Globale » de l'Université Linnaeus est un exemple parlant qui illustre comment la connexion digitale permet aux étudiants de partout dans le monde de participer à des programmes conjoints, de développer de nouveaux partenariats, de mobiliser le corps



enseignant et les étudiants et de favoriser la mobilité virtuelle. Ces nouveaux maillages entre institutions et professeurs-chercheurs que permettent ces nouvelles technologies si elles créent les conditions de la mobilité virtuelle, sont avant toute chose des facilitateurs et accélérateurs de collaboration internationale.

L'éducation transnationale, c'est-à-dire l'ouverture de filiales ou de campus à l'étranger ou la délocalisation de l'offre de programmes de formation, si elle constitue une dimension de plus en plus présente dans les stratégies d'internationalisation, représente-t-elle un substitut à la mobilité étudiante et un moyen d'aller au-delà de cette dernière? La croissance rapide et importante de l'éducation transnationale au cours des dernières années est à l'évidence même une nouvelle manière de former les étudiants internationaux. Les collègues britanniques parlent même à cet égard d'un nouveau paradigme ou sens ou ils offrent présentement des formations à plus de 300 000 étudiants dans 213 territoires et pays et que d'ici 5 ans les programmes d'éducation transnationale regrouperont les deux tiers des étudiants internationaux inscrits dans des programmes de formation britannique. On n'hésite pas à expliquer la place qu'occupe l'éducation transnationale dans l'éducation supérieure par sa capacité à répondre tant aux besoins des étudiants qu'à ceux des employeurs. Dans une étude du British Council, il est estimé que les principaux avantages offerts aux étudiants par la délocalisation de programmes se situent au niveau de l'acquisition d'une attitude internationale, de compétences interculturelles et analytiques tel que esprit critique et de synthèse, capacité de communication, etc. Du côté des employeurs, on voit ces diplômés d'un très bon œil puisqu'ils estiment qu'ils combinent, compétences internationales et connaissance relevée du milieu d'affaires et des besoins locaux. Évidemment, l'éducation transnationale soulève des nouveaux enjeux majeurs pour l'éducation supérieure tel que la nécessité de mettre en place un cadre réglementaire global, d'examiner la privatisation de l'enseignement supérieur et l'instauration d'une dynamique de compétition entre les universités qui s'implantent à l'étranger et les universités locales, mais aussi, d'évaluer l'impact sur les systèmes universitaires nationaux et locaux de ces activités.

L'émergence de l'économie du savoir pose toute la question du développement des activités de recherche et de formation

de chercheurs. D'où l'attention qui est présentement accordée aux études doctorales et à la place qu'elles occupent ou devraient occuper dans l'internationalisation de l'enseignement supérieur. À cet égard, il faut noter dans la majorité des pays et au niveau régional l'implication étatique sous forme de politiques publiques centrées sur l'innovation et la recherche scientifique qui redéfinissent les liens de l'État avec les universités et instituts de recherche par le biais de nouveaux programmes de financement. Ces politiques appuient aussi l'inscription des institutions et chercheurs dans les principaux réseaux internationaux de savoir, la collaboration internationale et la mobilité étudiante et de chercheurs et bien sûr le recrutement international. Ces politiques nationales s'articulent souvent à des politiques régionales. À cet égard, le cas de l'Europe est intéressant avec le programme d'actions Marie Skłodowska-Curie qui finance aussi bien les activités de recherche en collaboration internationale des institutions que celles des étudiants, et chercheurs.

Cette nouvelle donne au niveau de la recherche et des études doctorales amène les universités à réaliser que l'internationalisation à ce niveau ne peut plus se réduire à la seule mobilité étudiante. À cet égard l'association des Universités Européennes a présenté un cadre d'analyse fort stimulant intitulé Framework for the Internationalisation of Doctoral Education qui aborde cet enjeu en voulant expressément aller au-delà de la discussion sur la mobilité étudiante. Dans cette perspective il est proposé qu'une fois que les universités ont convenu d'un intérêt à collaborer ensemble, chaque institution doit par la suite avant d'aller plus loin, identifier en quoi cette collaboration est importante pour l'internationalisation de ses études doctorales et activités de recherche en s'auto-analysant à partir des quatre dimensions suivantes : l'état de ses capacités et capabilités en recherche, son profil international, ses structures institutionnelles et enfin l'état de la mobilité. C'est sur la base de ces études que les partenaires décideront des modalités de la collaboration.

4- RENOUELER L'INTERNATIONALISATION

À la question de départ qui demandait s'il fallait aller au-delà de la mobilité étudiante, l'ensemble des travaux a fait émerger une double réponse : la mobilité étudiante a toujours sa place dans une stratégie d'internationalisation et

c'est pourquoi certains proposent de la renouveler pour lui donner toute sa pertinence. L'autre réponse suggère que dans le contexte actuel, l'internationalisation de l'éducation supérieure doit élargir sa palette d'activités en allant clairement au-delà de la mobilité étudiante.

Cela dit, cette conférence nous a aussi permis d'entendre des points de vue qui proposaient de réfléchir à la signification de l'internationalisation de l'éducation supérieure elle-même, soit en réorientant l'internationalisation vers de nouveaux enjeux sociaux et globaux, soit en faisant de celle-ci un vecteur d'une solidarité sociale globale ou plus concrètement, ou soit aussi en la pensant dans le contexte de l'adoption par l'ONU à l'automne 2015 des Objectifs pour le Développement Durable dont on sait qu'ils vont jouer un rôle majeur dans l'agenda international jusqu'en 2030. Au fond, si l'on prend au sérieux ces différentes propositions, il n'est pas interdit de penser qu'elles ouvrent le débat sur la question de

la définition même de l'internationalisation que l'on conçoit pour l'essentiel comme un processus qui permet aux universités d'améliorer la qualité de leurs programmes de formation et de leurs diplômés, de leurs activités de recherche et de leur service à la collectivité. Les différents arguments exposés suggèrent que le nouveau contexte global dans lequel s'inscrit l'internationalisation de l'enseignement supérieur est peut-être un moment propice pour redéfinir la contribution de l'enseignement supérieur et les finalités de l'internationalisation en partant de l'hypothèse que les universités par leur action internationale si elles peuvent et doivent toujours être un acteur du monde de l'éducation supérieure peuvent aussi devenir un acteur de changement dans un monde qui a bien besoin des recherches qui y sont conduites, des programmes de formation qui y sont offerts et des chercheurs et diplômés qui y sont formés.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AIU SE RENCONTRE

Le Conseil d'administration de l'AIU s'est réuni à Sienne

Comme à l'accoutumée, le Conseil d'administration de l'Association s'est réuni à l'occasion de la Conférence internationale à Sienne. La réunion a été marquée par une dernière discussion de la proposition de plan stratégique, par la création d'un groupe de travail *ad hoc* chargé d'examiner les possibilités de l'AIU quant à son travail sur les TIC (technologies de l'information et de la communication), et de développer une proposition de stratégie en matière de TIC; les préparatifs des procédures qui guideront les élections du nouveau Conseil d'Administration à Bangkok en 2016 ont également fait l'objet de discussions. Le Conseil a approuvé la signature de l'accord avec le journal français *l'Etudiant* et a demandé que l'AIU continue d'étudier les avantages et les risques liés à sa collaboration avec StudyPortals, une entreprise européenne qui fournit des informations sur les programmes d'études. D'autres projets et initiatives sur les champs thématiques de l'AIU ont également été examinés.

Le Comité exécutif s'est réuni à Paris

En mars 2016, le Comité exécutif de l'AIU a tenu sa réunion semestrielle à Paris, France, que la Conférence des Présidents d'Universités (CPU) a généreusement proposé d'accueillir dans ses locaux. La réunion a principalement porté sur l'avenir et les préparations de la 15ème Conférence générale de l'AIU. Ses membres se sont assurés que la stratégie de l'Association soit en phase avec le programme mondial des Nations-Unies et que les diverses initiatives de l'AIU incitent encore plus d'établissements d'enseignement supérieur à s'impliquer activement à ses côtés. Tous les membres du Comité exécutif étaient présents.



Le Comité exécutif a rencontré Irina Bokova à l'UNESCO

A cette occasion, le comité Exécutif a aussi eu le plaisir de rencontrer la Directrice générale de l'UNESCO qui a salué le fait que l'enseignement supérieur fasse désormais partie du programme d'action mondial sur l'éducation (ODD4). Elle a par ailleurs souligné que tous les objectifs du développement durable dépendaient de la présence d'un secteur de l'enseignement supérieur et d'une recherche solide et de qualité. C'est précisément le point de vue adopté par la direction de l'AIU et continuellement défendu par son Secrétariat.

Mme Bokova a fait état de l'évolution positive de la coopération entre l'UNESCO et l'AIU désormais couverte par un accord-cadre. Le CE a proposé un partenariat encore plus actif en soutien au travail de l'UNESCO dans le secteur de l'enseignement supérieur à travers le monde. Le Président de l'Université Siam a cordialement invité la Directrice générale à intervenir lors de la 15ème Conférence générale de l'AIU prévue à Bangkok, Thaïlande, en novembre prochain.



AUTOUR DU MONDE AVEC LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AIU

Dzulkifli Abdul Razak, *Président de l'AIU, Malaisie*, note que la dévaluation de la monnaie en Malaisie a d'énormes répercussions dans le pays, et ce à tous les niveaux. Il a annoncé qu'un nouveau ministre de l'Enseignement supérieur avait été nommé suite à la scission du ministère. Le ministre appelle l'ensemble des EES du pays à mettre l'accent sur les classements, tout en admettant qu'il s'agit de l'objectif ultime à atteindre. Au niveau international, il note l'augmentation prévue du nombre d'étudiants internationaux au cours des prochaines années pour atteindre les 200 000 étudiants. Ceci permettra à la Malaisie de devenir un pôle d'éducation, augmentera les revenus de l'ES et s'accompagnera de nouveaux défis. Le développement actuel de la communauté de l'ANASE est une bonne nouvelle et Dzulkifli Abdul Razak a souligné l'aide de l'AIU dans l'organisation d'une première session du programme Leading Globally Engaged Universities (LGEU) à Kuala Lumpur, impliquant plusieurs collègues malaisiens, internationaux et issus des pays de l'ANASE. La Malaisie est également confrontée à de sérieux problèmes avec l'arrivée de réfugiés, problèmes qu'elle connaît depuis longtemps avec les réfugiés du Myanmar notamment. Il est impatient d'aborder les questions centrales auxquelles l'ES est confronté lors de la prochaine Conférence générale de l'AIU prévue à Bangkok en novembre 2016.

Pam Fredman, *Rectrice de l'Université de Göteborg, Suède*, a mentionné la situation qui attend la Suède avec l'arrivée des réfugiés. La Suède reçoit actuellement 1 600 personnes par jour, dont la plupart sont des enfants seuls. Le gouvernement a annoncé des changements sur le plan financier. Tous les ministres devront trouver un financement pour soutenir le besoin d'argent des réfugiés. Tous les niveaux d'éducation font et feront l'objet d'une attention accrue. Nous prévoyons des problèmes de financement pour les écoles ainsi que des problèmes relatifs aux méthodes de formation des enseignants pour reconnaître les crédits et diplômes et ainsi proposer une formation complémentaire. Les coûts financiers n'impliqueront probablement pas de hausse significative du budget de la recherche mais resteront, espérons-le, identiques.

Marianne Granfelt, *Secrétaire Générale, Association of Swedish Higher Education*, a indiqué que la Suède disposera très probablement d'un nouveau système d'assurance qualité à partir de 2016. L'Association of Swedish Higher Education a été très impliquée dans cette question et a présenté une proposition en 2013 qui ressemble fortement au système

proposé actuellement. Les EES espèrent un vote positif au Parlement en janvier. En octobre 2016, le gouvernement présentera un nouveau projet de loi sur la recherche. Le projet de loi devrait être valide pendant 10 ans et non pas 4 ans comme précédemment évoqué. Tous les établissements feront part de leur point de vue sur ce que doit contenir ce nouveau projet de loi mais les points importants communs à tous les établissements ont déjà été envoyés par l'Association of Swedish Higher Education. Lesdits points incluent notamment l'augmentation du financement de base. Lorsque le financement des projets représente une grande partie du financement total alloué aux établissements, ceci entraîne des difficultés relatives à la gestion stratégique et aux bonnes conditions de travail, comme par exemple les questions de titularisation. Nous nous interrogeons également sur les différents modèles d'allocation des ressources.

Pornchai Mongkhonvanit, *Président de l'Université Siam, Thaïlande*, a présenté le travail réalisé par l'Université Siam et ses universités partenaires en préparation de la Conférence générale. Les préparations sont en cours ; la Conférence est prête à accueillir de nombreux participants en novembre prochain. Le Président a par ailleurs évoqué la question de l'assurance qualité de l'enseignement supérieur en Thaïlande et a expliqué que le système devait être révisé pour mieux répondre aux besoins actuels du pays.

Ernest Aryeetey, *Vice-recteur de l'University of Ghana*, a présenté les *nouveaux* développements suivants observés dans les universités ghanéennes : 1. Une question fait aujourd'hui débat dans le pays : il s'agit de déterminer si les étudiants ghanéens devraient payer ou non les factures de consommation envoyées aux universités par les entreprises de services publics. Ces factures sont généralement payées par le gouvernement mais celui-ci craint que lesdites factures soient directement réglées par les universités. Les universités publiques ont déclaré qu'elles pouvaient régler directement les factures si ces dernières étaient ensuite prises en charge par les étudiants pour leur consommation directe. Les responsables des mouvements étudiants ont indiqué que les étudiants n'étaient pas disposés à payer et le gouvernement n'a pas encore donné de réponse à ce sujet. La situation est aujourd'hui dans l'impasse. 2. Les universités ghanéennes ont récemment admis de nouveaux étudiants. Dans les rapports présentés par les Vice-recteurs lors des cérémonies d'admission, les universités ont seulement admis un tiers des candidats ayant satisfait aux conditions minimales d'entrée. Sur le nombre d'admis, seule la moitié a accepté l'offre. Il y a beaucoup de spéculation sur ce que font les étudiants potentiels lorsqu'ils n'acceptent pas l'offre des places disponibles. Cette question est actuellement étudiée par les

universités. 3. Le Vice Chancellors Ghana (réseau de directeurs d'universités publiques) accueillera la prochaine conférence annuelle de l'Association of Commonwealth Universities à Accra en juillet 2016. 4. L'University of Ghana a accepté d'accueillir le prochain Sommet pour l'Afrique organisé par Times Higher Education (THE) en avril 2016.

Anna Ciccarelli, ancienne Vice-rectrice adjointe et Vice-présidente de l'University of Queensland, Australie, a indiqué que l'Australie avait un nouveau Premier ministre en la personne de Malcolm Turnbull, donnant ainsi lieu à l'arrivée d'un nouveau ministre de l'Enseignement supérieur. Ceci a reporté la réforme législative sur l'enseignement supérieur qui n'a donc pas été adoptée par le Sénat et qui aurait inclus une disposition sur la déréglementation des frais d'inscription.

Le secteur de l'ES continue de faire face à des problèmes de financement inadéquat : le sous-financement de l'intégralité des coûts de la recherche ; une tendance à trop dépendre des frais d'inscription des étudiants internationaux. Le gouvernement devrait à nouveau se pencher sur la question de la politique et du financement de l'ES après les élections fédérales de 2016.

Sur une note positive, le nouveau Plan Colombo, un programme phare de mobilité et de stages défendu par le ministre des affaires étrangères, entre dans sa seconde année de mise en œuvre. Ciblé sur la mobilité en Asie, ce programme complète les autres programmes du gouvernement et des établissements portant sur la mobilité croissante des étudiants australiens.

Le gouvernement a également défendu une nouvelle approche concernant l'élaboration d'un projet de stratégie sur l'éducation internationale en Australie. Cette approche est saluée par tous les secteurs de l'éducation. Elle devrait être finalisée fin 2015.

Stephen Freedman, Recteur de la Fordham University, États-Unis, a fait allusion aux préparations actuelles des élections présidentielles dans son pays et a évoqué la curiosité soulevée au niveau international par la « performance » de Donald Trump. Il y a beaucoup de spéculations dans le pays sur l'enseignement supérieur et l'on estime que l'accent est excessivement mis sur la transparence accrue des résultats d'apprentissage et sur la préparation des étudiants à occuper certains postes au lieu d'offrir une expérience pertinente en termes d'enseignement, d'apprentissage et de recherche pour préparer les étudiants à relever les défis qui les attendent. La question du coût des études a également été évoquée, de même que les dettes que les étudiants devront rembourser lorsqu'ils auront fini leurs études et entreront dans le marché du travail. Le grand nombre d'anciens élèves met également la pression sur l'enseignement supérieur. Dans le domaine de l'internationalisation, on constate beaucoup de volatilité. Aujourd'hui, une grande partie des étudiants internationaux à Fordham vient de Chine. L'université appelle à une diversification accrue des étudiants internationaux et à une meilleure préparation des étudiants étrangers.

Khalid Omari, Président de l'Université de Jerash, Jordanie, a indiqué que le pays faisait face à un immense défi concernant l'intégration des étudiants réfugiés dans son système. Le pays en accueille aujourd'hui plus d'un million. Le système scolaire et universitaire n'est pas équipé pour accueillir tous ces étudiants même si les Nations Unies ont ouvert des écoles

dans deux des trois camps de réfugiés. Trouver le bon personnel enseignant est un des principaux défis : ceci donne souvent lieu au recrutement d'enseignants inexpérimentés. La différence des normes d'enseignement supérieur entre les systèmes dans la région pose également problème. La stabilité de l'enseignement supérieur est menacée en raison des fréquents changements des dirigeants politiques et en particulier des ministres de l'Éducation/Enseignement supérieur.

Hope Sadza, Vice-rectrice et fondatrice de la Women's University in Africa, Zimbabwe, a informé le Conseil d'Administration de l'AIU que l'Université avait délivré des diplômes à 1 030 candidats en octobre sur un nombre total de 3 500 étudiants. Le manque d'infrastructures adéquates dans les salles de classe reste un problème majeur. De nouvelles spécialisations sont en cours de développement telles que le tourisme, l'hôtellerie et la restauration. 5% des étudiants abandonnent l'université en raison d'un manque de moyens. Sur le plan économique, le pays connaît une tendance à la baisse au niveau des flux des échanges commerciaux et des capitaux étrangers. La relation avec les agences d'aide internationale s'améliore et s'accompagne de promesses de remboursement de la dette du pays prochainement.

Patricia Pol, entre considérations nationales, européennes et mondiales, France, a commencé par remercier le Professeur Riccaboni pour avoir généreusement accueilli le Conseil d'Administration de l'AIU. Elle a mentionné les changements en cours du paysage des établissements d'enseignement supérieur en France avec le développement de 25 communautés d'universités et établissements (COMUE) créées pour améliorer la coopération entre les établissements d'enseignement supérieur, les organismes de recherche et les régions et pour stimuler l'innovation et le développement international. Elle a par ailleurs mentionné la question de la mise en œuvre de stratégies nationales dans l'enseignement supérieur et la recherche, domaines dans lesquels l'internationalisation est un grand défi à relever, mettant l'accent sur un modèle humaniste et l'adoption des mêmes frais d'inscription pour tous les étudiants. Patricia Pol est elle-même impliquée dans les préparations de la Conférence de Bologne 2018 prévue à Paris et au cours de laquelle la stratégie pour l'EEES après 2020 et au-delà de l'Europe sera débattue. Elle a conclu en précisant que l'organisation de la COP 21 à Paris avait eu un profond impact sur les politiques des établissements, les incitant à tenir compte davantage des défis environnementaux et climatiques mondiaux.

Abdulganiyu Ambali, Vice-recteur, University of Ilorin, Ilorin, Nigéria, a également remercié notre hôte pour l'excellente organisation de cette réunion. Il a évoqué le changement de gouvernement au Nigéria et la future nomination d'un ministre de l'Éducation. Une nouvelle mesure est actuellement envisagée : le « compte de trésorerie unique » (TSA). Les admissions sont en cours et seront à nouveau problématiques, seulement 10% des candidats pouvant être admis à l'université. Près d'un million de jeunes Nigériens souhaitent s'inscrire à l'université et ceci représente un immense défi pour le gouvernement.

Juan Tobias, Recteur de l'Université du Salvador, Argentine, a remercié le recteur de l'Université de Sienna pour son accueil. Les deux universités, l'Université du Salvador et l'Université de Sienna, travaillent ensemble depuis longtemps sur

plusieurs questions, notamment la question des réserves naturelles. En Argentine, le secteur de l'enseignement supérieur se développe rapidement à la fois au travers des établissements publics et privés. L'Université du Salvador se développe elle aussi rapidement. Les dernières évolutions incluent notamment la création de la faculté de philosophie. Le Professeur Tobias a souligné la politique conduite par le ministre de la Science et de la Technologie, Lino Barañao, considérée comme une innovation en la matière. Il a également souligné le fait que le pourcentage du budget national alloué à l'éducation avait considérablement augmenté pour atteindre un niveau sans précédent. Suite aux élections nationales organisées fin 2015, le nouveau gouvernement a proposé à l'ancien ministre de la Science et de la Technologie de poursuivre sa mission. Dans le secteur de l'éducation, des changements ont déjà été effectués, à commencer par la nouvelle appellation du ministère, devenu aujourd'hui « ministère de l'Éducation et des Sports ». L'objectif est de garantir l'éducation globale des jeunes afin qu'ils puissent bénéficier d'une formation plus complète. L'objectif est également de poursuivre le développement de la formation de premier et deuxième cycle, notamment à travers la création de nouvelles universités publiques et privées, et de favoriser le renforcement des organisations en charge de l'évaluation de la qualité.

Godehard Ruppert, *Président de l'Université de Bamberg ; ancien Président de l'Association des universités bavaroises, Allemagne*, a remercié le Professeur Riccaboni pour la formidable hospitalité offerte par l'Université de Sienne. Il a présenté les défis actuels auxquels sont confrontés les établissements d'enseignement supérieur en Allemagne. Durant l'été, trois grandes questions ont eu d'importantes répercussions sur le système d'enseignement supérieur : (1) la stratégie d'internationalisation n'est pas définie par le gouvernement fédéral mais par les États (16 sous-divisions fédérales appelées « Länder ») qui ont décidé que l'argent devait être alloué sans identifier de sources claires de financement ; (2) la classe politique note un taux d'abandon significatif dans certains programmes d'études techniques. La durée des études est jugée trop longue dans certains cas et de trop nombreux étudiants changent de programmes d'études. Les conséquences financières pourraient être à l'avenir très importantes si l'allocation du financement est basée sur le nombre d'étudiants qui terminent leurs études en respectant la durée normale des programmes ; (3) le pays connaît parallèlement un « problème lié à l'État-providence » : les étudiants en post-doctorat sont dans une situation difficile car ils ne peuvent pas tous obtenir des contrats à durée indéterminée ou des contrats de titularisation. Les universités ne peuvent pas offrir plus d'« emplois à vie » qu'elles ne le font actuellement, et les jeunes chercheurs ont le sentiment qu'il n'y a plus de sécurité de l'emploi. On attend pourtant d'eux qu'ils innover et identifient de nouvelles perspectives de recherche. La question des réfugiés représente également un défi pour l'Allemagne : le pays doit recruter 7 500 enseignants supplémentaires mais il est impossible d'identifier à l'heure actuelle les sources de financement disponibles et de trouver ces enseignants dans un délai très court. Même si seul un petit nombre de réfugiés est aujourd'hui en mesure d'entrer à l'université (la plupart des jeunes réfugiés iront



d'abord à l'école), on attend toujours du système d'enseignement supérieur qu'il recrute davantage d'enseignants pour répondre à cette situation.

Angelo Riccaboni, *Recteur de l'Université de Sienne, Italie*, s'est réjoui d'indiquer qu'après des années de crise économique et ses impacts aux niveaux national et local, la situation s'améliore progressivement. La crise a entraîné une diminution importante du nombre d'étudiants, qui ont migré ailleurs ou ont choisi d'autres options que les études. En parallèle, le gouvernement attend de l'université qu'elle contribue de manière significative au développement de l'économie. Les études comparatives sont toujours effectuées avec l'Allemagne et les pays de l'OCDE plus généralement. Aujourd'hui, seulement 20% de la population est titulaire d'un diplôme universitaire. Ceci influe négativement sur le développement de la société de la connaissance. Les étudiants et les chercheurs sont à la traîne. Le nombre d'étudiants et de diplômés devrait augmenter dans un avenir proche mais ceci reste un véritable défi. Outre les compétences techniques et spécifiques dans toutes les disciplines, on note une demande de plus en plus importante de compétences « douces » ou générales pour permettre aux experts hautement qualifiés et polyvalents d'atteindre les nouveaux objectifs de développement durable (ODD). Le Professeur Riccaboni était à New York à l'occasion de l'adoption de ces ODD et l'Université de Sienne, qui accueille le réseau régional SDSN pour la Méditerranée, est un acteur clé de l'Agenda de développement 2030.

Manuel Fernos, *Président de l'Université interaméricaine de Porto Rico*, a indiqué que la situation de l'enseignement supérieur dans le pays était directement liée à la « santé » de son économie, et qu'au vu de la crise financière à laquelle le pays est aujourd'hui confronté, il était possible que le gouvernement quitte ses fonctions le mois prochain. Le déficit très important du pays dans le domaine de l'ES entraîne une crise dans l'ensemble du système éducatif. Le gouvernement était sur le point d'imposer une « taxe sur la valeur ajoutée » aux universités mais l'opinion publique est parvenue à l'éviter. La situation est telle que de nombreuses personnes rejoignent les États-Unis et que beaucoup de bons étudiants quittent le pays. Les étudiants qui obtiennent un diplôme quittent également le territoire en raison du manque de possibilités

offertes à Porto Rico, qui est doit aujourd'hui faire face à une fuite des cerveaux. La crise financière atteint le gouvernement encore plus que l'économie. Sur une note plus positive, les établissements d'enseignement supérieur et en particulier l'IAUPR sont considérés comme les meilleurs espaces de discussion pour aborder les problèmes sociétaux et trouver des solutions pour relancer l'économie.

Olive Mugenda, *Vice-rectrice de la Kenyatta University, Kenya*, a indiqué que la situation de l'Université s'était stabilisée. Le pays et l'Université en particulier ont accueilli le Président américain Barak Obama à l'occasion de l'Initiative pour les jeunes leaders africains (YALI) qui marque la volonté d'invertir dans la prochaine génération de leaders africains. « Près d'un Africain sur trois est âgé entre 10 et 24 ans, et près de 60% de la population totale a moins de 35 ans. Le Président Obama a lancé YALI en 2010 pour soutenir les jeunes leaders africains, considérés comme des moteurs de croissance et de prospérité, améliorer la gouvernance démocratique et renforcer la paix et la sécurité en Afrique ». La KU participe à cette initiative. Olive Mugenda a également indiqué que l'Université ouvrira prochainement un hôpital pour enfants, en complément de l'hôpital universitaire créé récemment par la KU. Elle a par ailleurs indiqué que la KU se développait au niveau régional, offrant ainsi aux Kenyans plus de possibilités de suivre des études supérieures bien au-delà de Nairobi.

Howard Newby, *ancien Vice-recteur de l'University of Liverpool, Royaume-Uni*, a indiqué que le système britannique ne connaissait pas les mêmes problèmes que ceux évoqués par ses collègues du monde entier. Les frais d'inscription ont été introduits au Royaume-Uni il y a cinq ans et force est de constater que le nombre d'étudiants a augmenté malgré des prévisions contraires. Le gouvernement a imposé parallèlement des coupes budgétaires drastiques et de nombreuses universités ont évoqué les nouveaux défis auxquels elles sont confrontées. Les universités sont souvent montrées du doigt concernant l'employabilité de leurs diplômés – est-ce vraiment la peine d'aller à l'université ? Pourquoi ne pas choisir à la place de suivre une formation professionnelle pour garantir des emplois sûrs ? De nouvelles perspectives voient le jour sur les possibilités offertes par les universités en termes d'emploi. Les universités sont également montrées du doigt à propos du nombre croissant d'étudiants internationaux, à l'heure où elles envisagent la possibilité de doubler les frais d'inscription à l'avenir. En mai, les Britanniques se rendront aux urnes. Le nouveau gouvernement annoncera le nouveau budget dédié à l'éducation. Le Professeur Newby a également souligné la fuite ou l'afflux massifs des cerveaux (selon le point de vue) du sud de l'Europe vers le nord, en particulier de jeunes chercheurs espagnols et italiens.

Nigel Harris, *ancien Vice-recteur de l'University of the West Indies, Jamaïque*. L'University of the West Indies dessert 17 îles des Caraïbes. L'université a enregistré une augmentation considérable du nombre d'étudiants au cours des dix dernières années. Cette hausse a été saluée par ces pays mais leurs gouvernements estiment qu'il est de plus en plus difficile de soutenir cette croissance. De ce fait, l'Université a dû identifier de nouveaux moyens de financer ses différentes activités. L'une des solutions a consisté à imposer des frais d'inscription mais dans l'un des pays où les frais ont été introduits pour la première fois, le nombre d'étudiants a

considérablement diminué. Il n'est pas simple de trouver des solutions pour les étudiants issus de milieux défavorisés. L'une des approches consiste à élargir les possibilités de prêts octroyés par le gouvernement et le secteur privé mais les étudiants et leurs familles craignent de contracter une dette importante, le taux de remboursement des prêts après l'obtention des diplômes posant un autre problème de taille. L'Université doit identifier d'autres moyens de financement : solliciter davantage d'entreprises commerciales, trouver un financement international pour la recherche répondant aux problèmes locaux et régionaux (ex : le changement climatique) et obtenir des dons philanthropiques de la part du monde de l'entreprise et des anciens élèves. La bonne nouvelle est que 70% à 80% des diplômés obtiennent un emploi 6 à 7 mois après l'obtention de leur diplôme. Dans le cadre de la planification de ses programmes d'études, l'Université s'efforce depuis plusieurs années de diversifier ses cours et d'inculquer aux étudiants différentes compétences telles que la pensée analytique, le travail en équipe et des compétences en matière d'innovation et de communication, car elle considère que les étudiants d'aujourd'hui auront très probablement plusieurs carrières dans leur vie et ne seront pas confinés à la seule discipline dans laquelle ils ont été formés.

Le Professeur a soulevé deux autres points : l'University of the West Indies ainsi que d'autres universités en Afrique et dans le Pacifique Sud ont pu obtenir un financement dédié à la recherche via des programmes européens spécifiques. Il n'est cependant pas certain que ces programmes d'aide se poursuivent, et si tel était le cas, cela aurait un impact négatif sur les établissements de ces pays. Deuxièmement, en matière d'internationalisation, l'University of the West Indies et d'autres établissements situés dans la région des Caraïbes établissent de plus en plus de partenariats avec des universités chinoises, reflétant ainsi la présence croissante de la Chine dans la région. Des liens avec des pays voisins d'Amérique Latine se développent également. Cependant, cette nouvelle ouverture vers l'extérieur n'a pas encore remplacé les liens traditionnels avec l'Amérique du Nord et la Grande-Bretagne.

Etienne Ehilé, *Secrétaire Général de l'Association des Universités Africaines (AUA)*, espère que les élections présidentielles qui ont eu lieu en Côte d'Ivoire et en Tanzanie en octobre dernier contribueront à asseoir une certaine stabilité en Afrique francophone. Il a rappelé que la stabilité était très importante pour le développement de l'enseignement supérieur en général. Le Professeur Ehilé a évoqué le nouveau programme de mobilité initié par l'AUA, dont l'objectif est d'impliquer 25 doctorants et 25 membres du personnel dans des échanges institutionnels. Le programme soutient la promotion plus globale de la mobilité académique. La COREVIP, organisée par l'AUA en juin dernier, a accueilli 270 participants et a porté spécifiquement sur l'internationalisation de l'ES en Afrique. Le Secrétaire Général a par ailleurs indiqué que le secrétariat allait installer ses bureaux dans un nouveau bâtiment en mars 2016, situé à l'Université de Legon.

Daniel Hernandez Ruipérez, *Recteur de l'Université de Salamanque, Espagne*, a expliqué que la situation en Espagne était similaire sur de nombreux points à celle observée en Italie. L'Espagne constate une baisse du nombre d'étudiants et une diminution significative du nombre de chercheurs. Le

pays compte 17 systèmes universitaires indépendants, un par région, une fragmentation qui s'accompagne d'inconvénients et de sérieux défis en termes de développement. Ces dernières années, étant donné la situation économique du pays et celle du système d'enseignement supérieur, il a été impossible de remplacer les enseignants partants ; même si la situation s'est améliorée en 2015, cela ne suffira pas à se remettre de la fuite des cerveaux dont le pays a souffert. Les finances publiques ont diminué de 15% au cours des cinq dernières années. Pour favoriser le développement du système, il est nécessaire d'allouer plus d'argent, d'accorder une plus grande autonomie, de développer des systèmes de gouvernance différents, de renforcer la responsabilité et d'allouer davantage de fonds aux différents projets envisagés.

Juan Remigio Saldana, Recteur de l'Universidad Científica del Perú, a évoqué le processus d'ajustement de la nouvelle loi sur les universités publiques et privées au Pérou, en vigueur depuis juillet 2014. Dans le cadre de la nouvelle loi sur les universités, la première mesure a consisté à dissoudre l'Assemblée nationale des recteurs du Pérou (ANR), qui coordonnait jusqu'ici la vie académique de toutes les universités péruviennes en allouant des subventions publiques, et à la remplacer par la Direction nationale de l'enseignement supérieur (SUNEDU), qui relève entièrement du ministère péruvien de l'Éducation. Conformément à la nouvelle loi sur les universités, les universités publiques et privées ont créé l'Association des universités du Pérou (ASUP), présidée par le Recteur de l'Université de San Marcos, fondée il y a 465 ans. L'ASUP est composée de 65 universités publiques et privées et ne relève pas du gouvernement péruvien car il s'agit d'une association civile à but non lucratif. La nouvelle loi sur les universités a un impact sur l'autonomie des universités, en particulier sur l'autonomie académique, entraînant des conflits entre les universités et la SUNEDU.

L'adhésion de l'Université scientifique du Pérou (UCP) à l'Association internationale des universités (AIU) a un double objectif : premièrement, l'internationalisation de cette université d'Amazonie à travers la coopération internationale ; deuxièmement, présenter des initiatives ou des projets liés à la formation universitaire et au développement durable.

Le Recteur de l'Université scientifique du Pérou (UCP) a souligné le besoin de promouvoir des initiatives et des projets associant les connaissances scientifiques et le savoir traditionnel des peuples indigènes d'Amazonie et des autres continents. À ce titre, le Fonds vert pour le climat, basé en Corée, pourrait financer ces projets en vue d'atténuer et de s'adapter au changement climatique mondial ; dans ce cas, l'AIU pourrait promouvoir la formation de réseaux pour faciliter la formulation et la mise en œuvre de ces projets dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCC).

Betsy Boze, États-Unis et Bahamas, a évoqué les points suivants observés aux États-Unis : les universités ont signalé trop de violence sur les campus ; les établissements à but lucratif sont surveillés de près et plusieurs d'entre eux ont dû en conséquence fermer leurs portes ; sur le plan financier, les étudiants doivent rembourser une dette excessive en raison des prêts qu'ils ont contractés ; les collèges et universités envisagent de modifier leurs tests d'admission (le test



national d'admission) ; les doctorants se syndicalisent de plus en plus : les employés à temps partiel luttent pour leurs droits ; le politiquement correct entraîne une réécriture de l'Histoire voire même un changement de mascottes et de drapeaux. Aux Bahamas : le financement demeure toujours un problème ; les frais d'inscription ne peuvent pas être augmentés pour compenser le manque de financement ; le gouvernement a réduit le financement jusqu'à 20% tout en déclarant l'augmenter via un prêt de la Banque de développement des Caraïbes (remboursement avec intérêts, responsabilité du College of The Bahamas) mais impossibilité d'y avoir accès en raison d'irrégularités financières ; le syndicat des enseignants appelle à la démission du Président du Conseil d'Administration du College ; application de la TVA entraînant une hausse des frais d'inscription pour les étudiants.

Roberto Escalante, Secrétaire Général de l'Association des universités d'Amérique Latine et des Caraïbes (UDUAL), a annoncé deux bonnes nouvelles : a. en avril dernier, les acteurs des principales universités ont convenu d'établir le programme ENLACES (semblable au programme Erasmus) ; le document de mise en œuvre est prêt. En conséquence : un programme pilote a été lancé et 9 universités se sont réunies en juin et ont convenu d'examiner la reconnaissance automatique des crédits de sept cursus. D'autres cursus sont actuellement examinés pour faire partie du programme. b. le programme ENLACES est sur le point d'être formellement organisé, ouvrant ainsi la voie à la création d'un espace commun de l'enseignement supérieur en Amérique Latine et dans les Caraïbes. Un Conseil latino-américain en charge de l'évaluation et de l'accréditation voit actuellement le jour et l'accréditation sera désormais effectuée par des experts latino-américains et caribéens. La mauvaise nouvelle est que l'autonomie des universités est une nouvelle fois menacée. An Panama par exemple, le recteur est poussé à démissionner ; dans l'État de Veracruz, les budgets des universités sont gérés par l'État et ne sont pas transférés à l'Université de Veracruz, qui doit donc réduire le nombre de ses projets. La situation politique dans de nombreux pays d'Amérique Latine entraîne une grande insécurité. Cette année, 43 étudiants ont disparu au Mexique ; beaucoup d'autres personnes disparaissent : que peut faire la communauté internationale de l'enseignement supérieur à ce sujet ?

INTERNATIONALISATION

L'internationalisation de l'enseignement supérieur demeure un domaine d'intérêt important pour l'AIU et constitue l'une des priorités de la proposition de plan stratégique 2016-2020. Les membres du Secrétariat continuent de réfléchir aux moyens de développer de nouvelles activités et d'autres services à ses Membres ainsi qu'à la communauté de l'enseignement supérieur. L'Association suit les évolutions et les débats quant aux pratiques d'internationalisation dans le monde.

LES NOUVELLES ACTIVITÉS DE L'AIU DANS LE DOMAINE DE L'INTERNATIONALISATION

L'internationalisation constitue l'une des priorités de l'AIU inscrite dans son plan stratégique 2016-2020. L'an dernier, l'AIU a par conséquent procédé à la refonte des pages dédiées à l'internationalisation sur son site Internet afin d'améliorer le partage d'informations à travers la création du « Centre de ressources sur l'internationalisation de l'enseignement supérieur » qui regroupe les données suivantes : stratégies nationales et institutionnelles, déclarations de principe, exemples de bonnes pratiques, articles scientifiques, liste des acteurs concernés et sources d'information sur l'internationalisation de l'enseignement supérieur. Les pages dédiées au *Service de conseil en matière de stratégies d'internationalisation (ISAS)* ont également été renouvelées et incluent désormais la liste des rapports de tous les établissements d'enseignement supérieur ayant fait appel au service ISAS avec les noms des experts internationaux et locaux concernés, les coordonnées des personnes à contacter au sein des établissements, et les temps forts des différents projets.

L'AIU révisé actuellement ses services en matière d'internationalisation et envisage de lancer un nouveau programme, qui s'appuie sur le programme de base du service ISAS mais qui va bien au-delà du programme original en vue d'aider les EES individuels, les EES au sein d'un pays, les individus et les décideurs à améliorer l'internationalisation de l'enseignement supérieur. Plus d'informations prochainement !

➤ Nouveau programme ISAS (2.0) programme pour l'avancement de l'internationalisation

L'AIU a procédé à la refonte de son Service de conseil en matière de stratégies d'internationalisation (ISAS) afin de l'adapter à la demande des établissements et des décideurs à travers le monde. Le nouveau programme de l'AIU visant à promouvoir l'internationalisation sera officiellement lancé prochainement. ISAS 2.0 comprend des services différents mais complémentaires à destination des membres de l'AIU, des établissements d'enseignement supérieur (EES), de personnes travaillant dans des EES, des gouvernements, et des organisations. ISAS 2.0 s'appuie sur le service initial visant à aider les EES à développer ou revoir leurs politiques, stratégies et programmes d'internationalisation. Une innovation importante réside dans la possibilité d'attribuer des badges d'internationalisation aux établissements ayant suivi un ISAS. Pour plus d'informations sur le programme ISAS (2.0) : <http://iau-aiu.net/content/internationalization>

➤ Concours de design ouvert exclusivement aux étudiants des établissements membres de l'AIU

Pour nous aider à lancer le programme ISAS (2.0) pour l'avancement de l'internationalisation de l'enseignement

supérieur, les étudiants des universités membres de l'AIU sont invités à soumettre des propositions pour la création d'une identité visuelle pour le programme et les badges qui seront accordés aux universités participantes en cas de réussite. Tous les détails sur le programme ISAS (2.0), le concours et le prix sont sur <http://iau-aiu.net>

RAPPORTS SUR LES PROJETS ISAS

➤ **Projet ISAS de Daffodil International University (DIU) avec l'AIU, par M. Lutfar Rahma, Professeur émérite, Daffodil International University (Irahman@daffodilvarsity.edu.bd)**

Dans le cadre du « Service de conseil de l'AIU en matière de stratégies d'internationalisation (ISAS) », la Daffodil International University (DIU), située à Dhaka au Bangladesh, a terminé avec succès le projet développé conjointement avec l'American International University-Bangladesh (AIUB), située également à Dhaka. Les deux universités sont membres de l'AIU et ont signé un protocole d'accord conjoint pour ce projet qui a débuté le 18 juin 2015. L'objectif était d'évaluer l'internationalisation au sein des deux universités. Les universités sont internationales par nature et l'élaboration d'une stratégie d'internationalisation prenant en compte l'expansion phénoménale d'Internet, des réseaux sociaux et des billets d'avion à bas prix devient de plus en plus importante.

La DIU s'était déjà montrée active et efficace dans le domaine de l'internationalisation et souhaitait améliorer encore davantage ses performances. Un Comité directeur, composé de professeurs expérimentés et de hauts responsables et présidé par le Vice-recteur, a été formé pour évaluer les activités de l'Université en matière d'internationalisation. Un groupe de travail composé de trois membres de chaque département et dirigé par les directeurs des différents départements ont évalué les activités d'internationalisation de chaque département. Un rapport d'auto-évaluation, établi sur la base d'une série de réunions du Comité directeur et des groupes de travail, a été remis à l'AIU le 7 janvier 2016. Le rapport présente la politique internationale, la mobilité internationale des étudiants et des enseignants, l'internationalisation de la vie sur le campus, les enseignants internationaux, l'enseignement des langues étrangères, les programmes de doctorat internationaux conjoints, les partenariats avec plus de 100 universités et organisations à l'étranger, les conférences et séminaires internationaux, les distinctions et prix internationaux obtenus par l'Université.

Un groupe d'experts composé de quatre membres s'est rendu sur les deux campus de la DIU et a eu plusieurs discussions approfondies avec la direction de l'Université, y compris les doyens, les directeurs et les enseignants. Le Professeur Yousuf M. Islam, Vice-recteur de la DIU et M. Md. Sabur Khan, fondateur et président du Conseil d'administration de

l'Université, étaient présents lors des deux réunions. Le groupe d'experts s'est montré impressionné par les efforts de la DIU en matière d'internationalisation et a conseillé à l'Université de consolider ces efforts en renforçant les capacités du Bureau des affaires internationales. Le groupe d'experts a également recommandé le développement et l'adoption d'une politique d'internationalisation intégrée.

☞ L'AIUB élargit ses horizons en participant au Service de conseil de l'AIU en matière de stratégies d'internationalisation

Dans le cadre du « Service de conseil de l'AIU en matière de stratégies d'internationalisation (ISAS) », l'American International University-Bangladesh (AIUB), située à Dhaka, a terminé avec succès le projet développé

conjointement avec la Daffodil International University (DIU).

Les points de vue et les recommandations du groupe d'experts ont donné une nouvelle dimension aux perspectives et pratiques

d'internationalisation de l'AIUB. Les points de vue exprimés par les experts ont permis de suggérer de nouvelles approches. La sélection de l'AIUB pour ce projet ISAS a donné l'occasion à l'Université de redoubler d'efforts dans des domaines spécifiques. L'analyse des documents, les discussions du groupe, les discussions individuelles et la visite sur place ont été les principales sources d'information permettant l'évaluation globale des politiques et pratiques d'internationalisation de l'AIUB. Un Comité directeur composé de hauts responsables universitaires et non universitaires a été créé ; le Comité a réalisé l'enquête et la rédaction du rapport en se basant sur le questionnaire structuré de l'AIU qui portait sur les dix domaines suivants : Stratégie institutionnelle d'internationalisation de l'AIUB et ses liens avec les stratégies au niveau des facultés ; Stratégie et mise en œuvre de partenariats aux niveaux de l'université et des facultés ; Structure de gouvernance pour l'internationalisation ; Ressources financières et humaines et perfectionnement du personnel académique et administratif ; Stratégie de recrutement des étudiants internationaux ; Politique linguistique, incluant les programmes proposés en anglais ; Internationalisation des programmes et de la pédagogie ; Services et conseils aux étudiants internationaux entrants (échanges et diplômes) et internationalisation pour tous sur le campus ; et Études à l'étranger et échanges – promotion, administration et conseils aux étudiants sortants.

L'atelier interne et conjoint a permis de générer des informations qui ont clarifié certaines questions essentielles liées à l'élaboration de stratégies pour l'Université. Les directeurs et hauts responsables des universités sélectionnées ont été invités à partager leurs pratiques et expériences institutionnelles. Grâce à cet ISAS, l'Université a réalisé que certaines de ses pratiques et activités n'étaient pas en phase avec les objectifs de ses programmes. Les discussions et débats ont conduit à repenser la manière dont l'internationalisation pouvait mieux profiter à l'Université.

L'American International University-Bangladesh est reconnaissante envers le groupe d'experts de l'AIU pour ses contributions au projet. La participation active et les initiatives de l'AIUB dirigées par la Vice-rectrice Carmen Z. Lamagna, le Vice-recteur adjoint Charles C. Villanueva, les doyens, le personnel de l'IQAC, les directeurs des programmes, le directeur du Bureau et les directeurs des départements ont grandement contribué à la réussite du projet.

Les résultats et les recommandations du projet ISAS continueront d'orienter les activités de l'Université et lui permettront de formuler un plan détaillé et plus ciblé comprenant des

stratégies réalisables afin de tirer davantage profit de l'internationalisation pour les besoins immédiats et à long terme de l'Université.

☞ Atelier conjoint sur l'internationalisation de l'enseignement supérieur au Bangladesh

L'AIUB et la DIU, en collaboration avec l'AIU, ont organisé un atelier conjoint d'une journée sur l'internationalisation de l'enseignement supérieur au Bangladesh, à Dhaka, le 28 janvier 2016. Le Professeur

Dr. Mohammad Yousof Ali Mollah, Membre de l'University Grants Commission (UGC) of Bangladesh et le Professeur Dr. Mesbahuddin Ahmed, directeur de l'Unité « Assurance qualité » au sein de l'UGC, étaient présents en tant qu'invité d'honneur et invité spécial respectivement. Mme Egron-Polak a présidé l'atelier. Un grand nombre d'enseignants, comprenant notamment les professeurs les plus expérimentés de la DIU, de l'AIUB et d'autres universités à Dhaka, ont assisté à l'atelier. Les membres du groupe d'experts ont exprimé leur satisfaction devant les réalisations des deux universités et ont suggéré de futurs plans d'action. L'invité d'honneur a expliqué le scénario actuel de l'internationalisation de l'enseignement supérieur au Bangladesh et l'invité spécial a évoqué les activités actuelles liées à l'amélioration de la qualité institutionnelle des universités. En conclusion de l'atelier conjoint, le Professeur émérite de la DIU, Dr. M. Lutfar Rahman, a expliqué l'impact de l'internationalisation et l'importance d'une éducation de qualité pour les trois millions d'étudiants bangladais et pour le développement socioéconomique du pays.

Groupe d'experts à la DIU et à l'AIUB : **Eva Egron-Polak**, Présidente et Secrétaire Générale de l'Association internationale des universités ; **Anna Ciccarelli**, Membre du Conseil d'Administration de l'AIU et ancienne Vice-rectrice adjointe et Vice-présidente (Affaires internationales) de l'University of Queensland (Australie) ; **S. M. Kabir**, Professeur, Département de marketing, University of Rajshahi, Bangladesh & ancien expert de l'assurance qualité, University Grants Commission of Bangladesh ; et **Giorgio Marinoni**, Responsable des politiques et projets en enseignement supérieur et internationalisation au sein de l'Association internationale des universités.



➤ Nouveau projet ISAS à l'Université d'Hokkaido !



L'AIU est heureuse d'annoncer que l'Association travaillera une nouvelle fois avec l'Université d'Hokkaido au Japon, établissement membre de l'AIU, dans le cadre d'un second projet ISAS qui aura lieu en 2016.

L'AIU a signé un protocole d'accord avec l'université et le projet a déjà débuté. Ce projet ISAS est une initiative de suivi de l'Université d'Hokkaido qui a été la première université à bénéficier de ce service de l'AIU en 2010. L'un des objectifs de ce projet ISAS sera d'évaluer les progrès réalisés. L'université procédera à une auto-évaluation au cours des prochains mois ; la visite sur place aura lieu du 5 au 7 octobre 2016.

Le groupe d'experts sera présidé par Madeleine Green, Consultant sénior à l'AIU. Eva Egron-Polak, Secrétaire Générale de l'AIU, Dr. Akira Ninomiya, Président de l'Hijiyama University Hiroshima, Japon et Pr. Kent Anderson, Deputy Vice-Chancellor (Community and Engagement), the University of Western Australia.

Contact: Giorgio Marinoni (g.marinoni@iau-aiu.net).

LA STRATÉGIE DE LA ROUMANIE POUR L'INTERNATIONALISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'AIU a été un partenaire clé dans le projet intitulé : « *Internationalisation, équité et gestion des universités* » (IEMU), lancé en avril 2014. La conférence finale du projet s'est tenue à Bucarest, en Roumanie, en septembre 2015. Des experts roumains et internationaux ont présenté les résultats des différentes initiatives du projet dont l'objectif était de promouvoir l'internationalisation de l'enseignement supérieur en Roumanie. Durant les 18 mois de mise en œuvre du projet, 20 établissements participants ont collaboré avec les équipes d'experts sur l'élaboration de leurs stratégies d'internationalisation respectives. En parallèle, un Comité directeur a été chargé de l'élaboration d'un document-cadre visant à aider les décideurs roumains à élaborer une stratégie nationale sur l'internationalisation de l'enseignement supérieur. La vision d'un système d'enseignement supérieur internationalisé d'ici 2020, qui était au cœur du document-cadre, ainsi que les recommandations politiques y figurant ont reposé sur un vaste processus de consultation et ont inclus les commentaires ayant fait suite aux visites de planification stratégique institutionnelle. La Conférence organisée en septembre a été la dernière consultation des parties prenantes avant l'élaboration du document final par l'UEFISDI, le principal partenaire roumain, aux côtés des organes roumains compétents, plus particulièrement le ministre de l'Éducation. Les autres parties du projet telles que

le portail d'information « Étudier en Roumanie », un ensemble d'indicateurs que les universités roumaines peuvent utiliser pour évaluer leurs réalisations en matière d'internationalisation, ainsi que le projet de création d'une structure de gouvernance visant à promouvoir l'internationalisation au niveau national, ont été également présentées lors de la Conférence qui a été ouverte par le ministre en personne.

www.forhe.ro

SERVICE DE CONSEILS À RANEPА, MOSCOU, RUSSIE

Invitée par la Banque mondiale dans le cadre d'un projet de long terme visant à fournir des conseils à la Russian Presidential Academy of national Economy and Public Administration (RANEPА), l'AIU a joué un rôle actif dans le développement d'un cadre pour la stratégie d'internationalisation du campus de RANEPА à Moscou. L'équipe formée par la Banque mondiale et l'AIU ont tenu plusieurs réunions avec la direction de RANEPА et avec le comité de pilotage de cette initiative. Si l'Académie dispose d'un plan de développement global et ses facultés, départements, instituts et écoles sont actifs sur la scène internationale, RANEPА manque encore d'une stratégie d'internationalisation. Le projet de cadre conceptuel qui doit être présenté et débattu avec RANEPА fin avril fournit une feuille de route claire et pratique concernant la marche à suivre pour atteindre les objectifs clés formulés par l'établissement.

L'AIU est parvenue à adapter son programme ISAS à ce jeune établissement d'enseignement supérieur si complexe et unique et qui aspire à se faire connaître sur la scène internationale.

CONTRIBUTIONS DE L'AIU AUX DÉBATS INTERNATIONAUX SUR L'INTERNATIONALISATION

➤ Forum de l'USEK sur l'internationalisation : Toujours plus loin ! Construire des ponts pour l'éducation internationale

Le 17 novembre, l'Université Saint-Esprit de Kaslik (USEK) a organisé son Forum sur l'internationalisation, un événement dédié aux opportunités internationales offertes aux enseignants, au personnel et aux étudiants.

Les différentes activités organisées durant la journée – un salon international réunissant des représentants d'ambassades et des universités partenaires, une conférence sur la manière dont les expériences internationales sont censées façonner la citoyenneté mondiale, une table ronde sur les programmes de l'Union européenne pour l'éducation et des ateliers destinés aux étudiants sur les possibilités



d'étudier dans quatre pays, la France, le Canada, le Royaume-Uni et les États-Unis – étaient placées sous le signe de la découverte et de l'enthousiasme.

Des discours d'intervenants de renom issus de différents milieux ont ponctué la journée et donné lieu à des débats et discussions animés. M. François Barras et Mme Michelle Cameron, ambassadeurs de la Suisse et du Canada au Liban, ont prononcé les discours d'ouverture de l'événement, qui réunissait également les intervenants suivants : M. Hervé Sabourin, Directeur régional de l'Agence Universitaire de la Francophonie, M. Aref Al Soufi, Directeur du Bureau national Erasmus+ au Liban, M. Marcello Mori, Direction de l'Unité « développement durable » de la délégation de l'Union européenne au Liban, M. Marcello Scalisi, Directeur exécutif de l'UNIMED, M. Giorgio Marinoni, Responsable des politiques et projets en enseignement supérieur et internationalisation au sein de l'Association internationale des universités, M. Frank Violet, Directeur des Affaires internationales à l'Université catholique de Lyon, M. Max Huffman, Directeur du LLM Corporate and Commercial Law Track à l'Indiana University Robert H. McKinney School of Law, et M. Gabriel Ceballos, Directeur adjoint en charge des alliances stratégiques internationales à la Birmingham City University.

Durant l'intégralité du salon international, les étudiants en quête d'aventure n'ont cessé de poser des questions. Des centaines d'entre eux ont arpenté les différents stands et ont eu la chance, l'espace d'une journée, de visiter virtuellement différents pays du monde.

La réussite du Forum de l'USEK sur l'internationalisation constitue une étape de plus vers la construction d'un campus mondial, une mission considérée par l'UESK comme l'une de ses priorités pour les années à venir.

➔ L'AIU a été invitée à la « **1^{ère} réunion sur l'internationalisation de l'enseignement supérieur et le multilinguisme au Brésil** », organisée à Brasilia les 25 et 26 novembre 2015 par le ministère brésilien de l'Éducation.

L'événement a porté sur deux thèmes principaux : la première journée était consacrée à l'internationalisation de l'enseignement supérieur en général et la seconde journée était consacrée au multilinguisme lié à l'internationalisation de l'enseignement supérieur.

Aloizio Mercadante Oliva, ministre brésilien de l'Éducation, a ouvert la réunion et souligné l'importance du programme « Langues sans frontières » qui vise à améliorer la mobilité des étudiants et du personnel entre les EES brésiliens et étrangers, en particulier pour les étudiants issus de milieux défavorisés.

Trois présentations ont ponctué la 1^{ère} journée de réunion :

Elsbeth Jones, Professeure émérite en internationalisation de l'enseignement supérieur, Royaume-Uni, a évoqué les différentes définitions de l'internationalisation de l'enseignement supérieur dans différents contextes et mis l'accent sur le potentiel de transformation de l'internationalisation, au-delà des expériences de mobilité, et notamment l'internationalisation des programmes nationaux. Elle a souligné les avantages d'apprendre une langue étrangère en général et dans le cadre de l'internationalisation en particulier.



Richard Stenelo, Directeur du Bureau des relations extérieures à l'Université de Lund, Suède, a présenté l'internationalisation de l'enseignement supérieur d'un point de vue institutionnel, expliquant comment l'internationalisation s'était progressivement développée au sein de l'Université, transformant un établissement qui était jusqu'ici exclusivement tourné vers des préoccupations nationales en une université pleinement engagée sur la scène internationale.

Giorgio Marinoni, Responsable de l'AIU, politiques et projets en enseignement supérieur et internationalisation, a présenté les principaux résultats de la 4^{ème} Enquête mondiale de l'AIU et de l'étude produite pour le Parlement européen, fournissant des données sur la situation de l'internationalisation de l'enseignement supérieur dans le monde et examinant dans le détail l'internationalisation en Europe, qui constitue une étude de cas intéressante, ce continent faisant souvent figure d'exemple pour d'autres régions. Le rapport identifie par ailleurs 10 développements clés et propose 10 recommandations pour l'avenir.

Deux présentations sur le multilinguisme ont ponctué la seconde journée de réunion :

Carla Salvaterra, ancienne vice-rectrice en charge des relations internationales au sein de l'Université de Bologne, Italie, a décrit la mobilité et le multilinguisme comme les piliers fondamentaux des stratégies d'internationalisation des établissements d'enseignement supérieur.

Ingrid de Saint Georges, Université du Luxembourg, a présenté comment le changement de conditions sociales conduisait à l'émergence de nouveaux discours sur la diversité et le multiculturalisme, la manière dont les établissements d'enseignement supérieur sont de plus en plus confrontés à un environnement multilingue, citant en exemple le Master trilingue proposé dans l'Université trilingue du Luxembourg, en vue d'examiner d'un œil critique les opportunités et les défis liés au développement d'un environnement pédagogique multilingue.

Denise Martins de Abreu-e-Lima, Directrice du programme « Langues sans frontières » du gouvernement fédéral brésilien, a présenté le programme visant à améliorer la connaissance des langues étrangères chez les étudiants brésiliens en proposant une formation et un soutien pour les langues suivantes : anglais et français. D'autres langues devraient être ajoutées prochainement (espagnol, allemand, italien, japonais, mandarin).

L'événement a réuni près de 400 participants issus de l'ensemble des universités fédérales et autres EES brésiliens.

LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT 2030: LE RÔLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Avec l'adoption du programme de développement durable 2030 et des ODD s'y rapportant, et sur demande du Conseil d'Administration et des Membres de l'AIU, le Groupe de travail de l'AIU sur l'ESDD réoriente le travail de l'Association sur l'enseignement supérieur au service du développement durable afin de mieux contribuer à atteindre les objectifs du programme de développement 2030.

Les organes des Nations Unies, les institutions mondiales et les gouvernements considèrent l'éducation comme un outil intersectoriel nécessaire pour opérer la transition vers un avenir plus durable. Conséquence de vingt ans de travail entrepris pour soutenir l'ES dans ce domaine, l'AIU a été invitée à rejoindre officiellement les réseaux partenaires du Programme d'action global de l'UNESCO sur l'EDD (GAP de l'UNESCO sur l'EDD). Ce programme a été conçu par des dirigeants de renom au niveau international pour soutenir le rôle de transformation que l'éducation en général et l'enseignement supérieur en particulier jouent et peuvent mieux jouer à l'avenir pour atteindre les objectifs définis et les cibles qui y sont associées.

S'appuyant sur les réalisations et les résultats des projets HEEFA et ESDD, l'AIU poursuit ses efforts pour porter le développement durable à l'attention des responsables de l'ES du monde entier afin que l'ES joue pleinement son rôle dans la recherche et l'enseignement et que les étudiants aient les moyens de devenir des citoyens créatifs et responsables.

Le projet initial de l'AIU sur l'enseignement supérieur pour le développement durable s'est achevé en 2014 lorsque la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable est arrivée à terme. Il a été ponctué par la Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'éducation pour le développement durable en novembre 2014, à Nagoya au Japon, au cours de laquelle la phase suivante, le Programme d'action global de l'UNESCO 2015-2030, a été lancée. L'AIU a été invitée en tant que partenaire principal du GAP.

Le Projet de l'AIU sur l'enseignement supérieur et l'Éducation pour Tous (HEEFA) est également arrivé à terme et les résultats sont utilisés pour alimenter les nouvelles initiatives.

L'initiative des Nations Unies sur l'Éducation pour Tous (EPT) est arrivée à terme en 2015. Ceci a marqué la fin du projet HEEFA et son financement par l'Agence SIDA. Pour rappel, les 6 objectifs de l'EPT étaient :

- Améliorer la protection et l'éducation de la petite enfance ;
- Offrir un enseignement primaire obligatoire et gratuit pour tous ;
- Promouvoir l'apprentissage et les compétences nécessaires dans la vie courante pour les jeunes et les adultes ;
- Améliorer de 50% les niveaux d'alphabetisation des adultes ;

- Atteindre la parité hommes-femmes d'ici 2005, l'égalité hommes-femmes d'ici 2015 ;
- Améliorer la qualité de l'éducation.

Il n'y avait pas d'objectif concernant l'enseignement supérieur.

Les objectifs du projet HEEFA étaient les suivants :

- Démontrer que l'enseignement supérieur devrait faire partie des programmes internationaux et que l'éducation ne s'arrête pas après un niveau particulier ;
- Informer le secteur de l'enseignement supérieur sur l'EPT, son possible impact sur l'enseignement supérieur, et sur le rôle que peut jouer l'enseignement supérieur pour contribuer à atteindre les objectifs de l'EPT.



Pour atteindre ces objectifs, l'AIU a développé différents outils et activités en termes de communication (brochure, portail, lettre d'information, participation à des conférences/ groupes de travail) et de renforcement des capacités (groupe de référence, ateliers nationaux).

En 2015, le travail de l'AIU a principalement porté sur la promotion de l'inclusion de l'enseignement supérieur dans le nouveau programme international sur l'éducation.

Du 18 au 22 mai 2015, Prof. Dzulkifli Abdul Razak et Isabelle Turmaine, Directrice de l'AIU, Projets et Services d'Information, ont assisté au **Forum mondial sur l'éducation (FME)** organisé par l'UNESCO (Incheon, Corée) ; la proposition de 4^{ème} objectif de développement durable des Nations Unies sur l'éducation (*Garantir une éducation de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous*) a d'abord fait l'objet de discussions parmi les ONG (Forum des ONG, 18-19 mai) puis parmi les Ministres et les hauts représentants de la société civile (FME, 20-22 mai).

Le FME a débouché sur l'adoption de deux déclarations :

- La Déclaration du Forum des ONG 2015 : *Vers un droit à une éducation publique, inclusive et de qualité et à un apprentissage tout au long de la vie après 2015 ;*



■ La Déclaration d'Incheon : *Éducation 2030 : Vers une éducation inclusive, équitable et de qualité et un apprentissage tout au long de la vie pour tous.*

Dans les deux documents, les universités sont incluses.

Le *Cadre d'action Éducation 2030*, défini pour aider les pays à atteindre l'ODD4, a dû être révisé pour refléter le contenu de la Déclaration d'Incheon et les décisions finales du Sommet des Nations Unies, et a donc été présenté à des fins d'adoption lors de la Conférence générale de l'UNESCO en novembre 2015.

Plus d'informations sur les conclusions du FME à l'adresse suivante : <http://en.unesco.org/world-education-forum-2015/>

➤ DES OMD AUX ODD

En septembre 2015, les Nations Unies ont organisé le **Sommet du développement durable** ; les participants ont formellement adopté les [17 nouveaux objectifs de développement durable et les 169 cibles](#) qui y sont associées.

La cible 3 de l'ODD n°4 sur l'éducation stipule : « D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable ».

➤ Atelier de l'AIU - De l'HEEFA à l'ODD n° 4 : S'appuyer sur les résultats obtenus

L'AIU a examiné l'ODD n°4 et le Cadre d'action s'y rapportant lors d'un atelier intitulé **De l'HEEFA à l'ODD n°4 : S'appuyer sur les résultats obtenus**, organisé à Barcelone, en octobre 2015. L'atelier, organisé en collaboration avec la Fondation Jaume Bofill, a rassemblé des représentants d'établissements et d'organisations d'enseignement supérieur de 26 pays et de l'UNESCO. L'événement a donné l'occasion à la communauté de l'enseignement supérieur de discuter de la place et du rôle de l'enseignement supérieur dans le Cadre d'action Éducation 2030 qui soutient l'objectif de développement durable n°4 sur l'éducation. L'atelier a également marqué la conclusion du projet HEEFA.

Les participants ont salué l'inclusion des universités dans l'ODD n°4 et se sont engagés à sensibiliser leurs établissements au nouveau programme. Ils ont cependant regretté que les universités aient été ajoutées après coup, comme à la fin d'une phrase, après une virgule. Ils ont recommandé que les établissements d'enseignement supérieur, et plus particulièrement les associations d'enseignement supérieur, soient inclus dans le Comité directeur multipartite Éducation 2030 car l'enseignement

supérieur est le mieux placé pour trouver les moyens d'atteindre la cible sur l'enseignement supérieur. En parallèle, l'AIU offre des contributions précieuses à chacun des objectifs du programme de développement post-2030 et à chacune des cibles s'y rapportant.

[Les résultats de l'atelier](#) ont été présentés par la Secrétaire Générale de l'AIU (représentant le Président de l'AIU) à l'occasion de la **réunion de haut niveau Éducation 2030** qui a adopté le Cadre d'action et qui s'est tenue au siège de l'UNESCO à Paris, le 4 novembre 2015.

Contact : **Amanda Sudic**, a.sudic@iau-aiu.net
Isabelle Turmaine, i.turmaine@iau-aiu.net

Remerciements

L'AIU, et plus particulièrement Isabelle Turmaine, remercie tous les partenaires et contributeurs pour le travail effectué dans le cadre du projet HEEFA et saluent le nouveau programme Éducation 2030 incluant les universités. L'AIU remercie également **Nadja Kymlicka** pour son travail et son engagement. Elle a largement contribué au projet HEEFA et à la reconnaissance du rôle de l'enseignement supérieur dans l'EPT. Après dix ans de travail, sur une base de deux jours par semaine, elle a décidé de s'engager dans d'autres domaines d'activités et notamment l'enseignement.

➤ L'AIU DANS LE PROGRAMME D'ACTION GLOBAL POUR L'EDD



Dans le cadre de la redéfinition de la stratégie de l'AIU sur le DD, le Conseil d'Administration a invité l'AIU à représenter ses membres à la COP 21.

L'AIU a participé à la COP21 de différentes manières.

HESI a publié le rapport *L'enseignement supérieur en faveur d'une action contre le changement climatique*, présenté à l'occasion de l'événement « De Rio à Paris : L'enseignement supérieur en faveur d'une action contre le changement climatique », organisé le 14 octobre 2015 au siège de l'UNESCO. Destiné à être présenté lors de la 21ème session de la conférence des parties de l'UNFCCC (COP21), prévue à Paris, France, en décembre 2015, il met en avant des exemples concrets d'initiatives prises par les signataires de HESI, y compris de certains membres de l'AIU.

Il contient également une lettre ouverte signée par l'Alliance mondiale des réseaux et associations d'universités et collèges nationaux et internationaux dont l'AIU, exhortant les Ministres et les gouvernements à reconnaître et renforcer le rôle des universités en matière de recherche et d'éducation pour lutter contre le changement climatique. La lettre est disponible en ligne : <http://cop21.grli.org>



➤ DÉVELOPPER DES SYNERGIES ET UNE ACTION COMMUNE

L'AIU a contribué à rédiger, diffuser et remettre la lettre ouverte aux Ministres de la COP 21.

Dzulkifli Abdul Razak, *Président, Association Internationale des Universités*, a déclaré « Les établissements d'enseignement et les instituts de recherche à travers le monde sont conscients de l'importance de ne pas mettre en péril la durabilité en prenant des mesures correctives dès aujourd'hui. C'est pourquoi l'Association internationale des universités s'efforce de participer aux initiatives qui contribuent à améliorer l'éducation et la recherche au service de la durabilité et recommande aux décideurs de reconnaître le rôle central joué par l'éducation et la recherche dans les réponses apportés aux défis auxquels sont confrontés l'humanité et la planète. L'AIU est fière de rejoindre l'Alliance mondiale et de signer la lettre ouverte exhortant les ministres de la COP 21 à considérer les établissements d'enseignement supérieur comme des partenaires en action ».

Iain Patton, *DG de l'Environmental Association for Universities and Colleges basée au Royaume-Uni*, a déclaré « Jamais auparavant les étudiants, collègues et universités des quatre coins du monde n'ont parlé d'une seule voix pour exhorter les gouvernements nationaux et internationaux à prendre des mesures. L'éducation a le pouvoir créatif d'être le seul moteur capable d'aider la société à mieux comprendre l'évolution de notre climat et à trouver des solutions. Plus de 6 000 universités et collèges à travers le monde demandent aux ministres de la COP21 de reconnaître ce pouvoir et de définir les changements de politique, de reporting et de financement pour permettre de libérer le pouvoir de notre personnel et de nos étudiants. Pour notre avenir à tous, nous espérons que les ministres nous aideront à faire encore plus ».

La lettre ouverte et la liste des signataires sont disponibles en ligne à l'adresse suivante :

<http://educationalliance.global>.

➤ L'AIU FAIT PASSER LE MESSAGE

L'AIU s'est exprimée lors de la COP 21 sur le thème « Le changement climatique dans le cadre des programmes scolaires de la maternelle à l'université », organisé par la Fondation pour l'éducation environnementale (FEE), soulignant l'importance du changement climatique pour l'EDD et l'innovation des programmes au sein des EES. De nouvelles approches ont été examinées au niveau de l'enseignement supérieur pour soutenir le développement d'une pensée innovante et d'un changement d'attitude au service d'un avenir durable.

➤ INITIATIVES DES RÉSEAUX DE L'AIU

Le Portail mondial de l'AIU sur l'ES pour le DD : la plateforme Web interactive représentant un nombre croissant d'EES, d'organismes de recherche et leurs actions. Le portail présente des informations, des événements et des ressources sur le développement durable. Il offre des outils aux décideurs, au monde universitaire, au personnel et aux étudiants sur un projet en cours visant à devenir un portail mondial de référence, à accroître, connecter et mettre en valeur des actions et des établissements, leur donnant une visibilité mondiale et créant ainsi un réseau mondial d'acteurs



sensibilisant et renforçant la coopération nord-sud, sud-sud et sud-nord. L'assistance en ligne est fournie pour permettre à l'utilisateur d'utiliser pleinement les outils proposés, de favoriser la création de réseaux, de partager et d'élargir la portée des initiatives et de donner la possibilité de créer l'espace nécessaire pour une coopération inédite entre les parties prenantes. Le Portail est en train d'être redéfini pour tenir compte des 17 ODD et des cibles qui y sont associées.

➤ L'AIU SOUTIENT PLUSIEURS INITIATIVES CLÉS, NOTAMMENT :

➔ Prix UNESCO-Japon d'éducation en vue du développement durable (EDD) – Appel à candidatures :

L'appel à candidatures 2016, doté d'un prix de 150 000 \$

récompensant 3 lauréats, est lancé.

Les personnes, établissements et organisations dirigeant un projet ou un programme spécifique sur l'EDD depuis



au moins deux ans et contribuant au moins à l'un des cinq domaines d'action prioritaires du Programme d'action global sur l'EDD (GAP), sont éligibles. Les candidatures peuvent uniquement être présentées par les gouvernements des États Membres de l'UNESCO et par les ONG en partenariat officiel avec l'UNESCO. La date limite est fixée au 30 avril (minuit, heure de Paris).

Plus d'informations : <https://en.unesco.org/prize-esd/nomination>

➔ **SULITEST, Un test de vos connaissances sur le développement durable**, *Entretien avec Aurélien DECAMPS, Coordinateur académique, Sulitest (aurelien.decamps@kedgebs.com), January 2016.*



1. Pourriez-vous présenter le test en 6 lignes ?

Le Sulitest est un outil de sensibilisation et de promotion de l'éducation au développement durable. Il s'agit d'un test en ligne mesurant un niveau minimum de connaissance sur les enjeux du développement durable. Conçu sous la forme d'un QCM (Questionnaire à choix multiples) pour être flexible et facile à diffuser, il a vocation à toucher l'ensemble des

étudiants à travers le monde quelle que soient leur spécialité ou leur sensibilité aux enjeux de durabilité. Le Sulitest regroupe aujourd'hui une communauté grandissante de plus de 400 universités dans 45 pays et bénéficie du soutien de plusieurs branches des Nations-Unies et réseaux académiques dans le monde, incluant l'AIU.

a. D'où est venue l'idée du test ?

L'idée du test a émergé dans le contexte de HESI (*Higher Education Sustainability Initiative*) lancé lors de la conférence Rio+20. HESI est soutenu par un large éventail de réseaux internationaux tels que l'AIU (cf : projet <https://sustainabledevelopment.un.org/index.php?menu=1073>), d'organisations nationales et régionales et par plusieurs organisations étudiantes. Le test regroupe de nombreux établissements d'enseignement supérieur qui ont reconnu la responsabilité qu'ils portent dans la poursuite d'un avenir durable. La question de l'impact de l'enseignement supérieur et de la mesure de cet impact est cruciale dans ce contexte. Le Sulitest fournit un outil permettant à des établissements de vérifier que leurs diplômés ont atteint un niveau minimum de connaissances sur les enjeux de durabilité.

b. Quand et comment ce test a-t-il été développé ?

Une Version 0 a été créée en 2013 et testée par un groupe de travail au sein de Kedge Business School, puis portée au sein d'une communauté internationale composée de plusieurs branches des Nations Unies (UNESCO, UNEP, UNDESA, PRME...) et de réseaux universitaires internationaux (AIU et d'autres). Conçu comme un outil de bien commun, le développement de la Version 1 du Sulitest est issu de la collaboration de plus de 200 bénévoles à travers le monde entre 2013 et 2014. Pour chaque session de 50 questions, le test est conçu pour utiliser 30 questions internationales communes à l'ensemble des pays et portant sur les enjeux globaux du développement durable, et 20 questions spécifiques au contexte local et produites par un réseau d'antennes régionales. Disponible en ligne, il est ouvert et gratuit pour les établissements d'enseignement supérieur.

c. Qui est aux commandes ?

Le Sulitest est une association indépendante (loi 1901 dans le droit français) depuis 2014. L'association est pilotée par un conseil d'administration provisoire composé de bénévoles jusqu'aux premières élections programmées en Juillet 2016 qui vont définir sa gouvernance composée a priori de 3 collèges : un *Senior Advisory Board* (SAB) regroupant les établissements ayant soutenu le test et participé à son développement, un collège dédié au réseau d'antennes régionales du Sulitest, un collège de partenaires soutenant l'association tant par le partage d'expertise que financièrement, contribuant ainsi à sa validité et viabilité.
L'AIU siège sur le SAB.

2. Quels sont les résultats à ce jour ? Quelle est la nouvelle étape que vous souhaiteriez annoncer ici ?

A ce jour, 40 000 étudiants ont passé le Sulitest et plus de 400 établissements d'enseignement supérieur issus de 45 pays composent la communauté des utilisateurs. Le Sulitest est disponible en 19 versions customisées (c'est-à-dire disposant d'un module de questions locales) et en 8 langues. La version

2, fabriquée à partir des feedbacks des utilisateurs, est en cours de construction pour un lancement prévu au printemps 2016. Elle est conçue pour assurer une vision systémique et tester, en plus de la dimension « knowledge », les dimensions « mindsets » et « knowledge of skills ». Un mode apprentissage avec des ressources associées aux réponses à chaque question sera proposé, ainsi qu'un mode examen permettant la délivrance d'un certificat. Cette Version 2 pourra s'ouvrir à d'autres utilisateurs que les seuls établissements d'enseignement supérieur (entreprises et autres organisations). Enfin, les thèmes couverts par les questions seront « tagués » de manière à faciliter l'interprétation des résultats par une approche thématique visant notamment à être mise en relation avec la poursuite des Objectifs du Développement Durable des Nations Unies.

3. La communauté de l'enseignement supérieur de l'AIU peut-elle s'impliquer d'avantage et comment ?

Les membres de l'AIU peuvent s'impliquer à plusieurs niveaux :

- S'inscrire en ligne pour utiliser le Sulitest et devenir des « Full Players » en demandant à l'ensemble de leurs étudiants de passer le Sulitest, participant ainsi à la sensibilisation aux enjeux du développement durable à travers le monde et alimentant la base de données du Sulitest qui mesure l'état actuel des connaissances sur ces enjeux.
- Utiliser les résultats du Sulitest pour améliorer leur offre pédagogique ou conduire des travaux de recherche académique sur l'éducation au développement durable.
- Se rapprocher de leur antenne régionale si elle existe ou créer une nouvelle antenne régionale du Sulitest si elle n'existe pas encore pour faire grandir la communauté et produire les questions spécifiques à leur contexte local et élargir le spectre des questions bien au-delà des questions purement environnementales. Une plateforme collaborative de création des questions est disponible à cet effet ici : <http://sulitestcreatequestions.net/>

➤ PROCHAINES ÉTAPES POUR L'AIU

L'AIU va ensuite développer un plan détaillé pour le prochain Conseil pour adoption à Bangkok lors de la 15^{ème} Conférence générale de l'AIU.

Le portail mondial de l'AIU sur l'ESDD y occupera une place centrale puisqu'il rassemble l'essentiel des initiatives de l'enseignement supérieur pour atteindre les ODD et répondre aux défis et opportunités liés au programme de développement 2030.

N'hésitez pas à vous rendre régulièrement sur le portail mondial de l'AIU sur l'ESDD et à y apporter votre contribution !

LES PROGRAMMES DOCTORAUX

Ces derniers mois, l'AIU s'est concentrée sur quelques initiatives visant à générer de nouvelles synergies pour soutenir la formation doctorale en Afrique.

➤ RÉUNION DU CTEF

Hilligje van't Land, Directrice de l'AIU, Adhésions et Développement des Programmes, a participé à un atelier sur la « Formation doctorale dans les pays africains du Commonwealth », en tant que Membre du groupe d'experts de haut niveau sur la formation doctorale dans les pays africains du Commonwealth, organisé par le CTEF (**Commonwealth Tertiary Education Facility**). Cet atelier a fait suite à la réunion sur la formation doctorale dans les pays africains du Commonwealth organisée à Kuala Lumpur (12-13 février 2015), au cours de laquelle un document politique a été produit. Le document a été présenté lors de la 19^{ème} CCEM aux Bahamas et a été approuvé par les ministres de l'Éducation des États Membres du Commonwealth.

À l'issue de l'atelier du Cap, les experts ont recommandé au CTEF d'initier une consultation parmi les parties prenantes africaines avant de produire un prochain document. En outre, les dates et le lieu de l'atelier ont permis aux experts réunis par le CTEF d'assister à la réunion du groupe Higher Education Research and Advocacy Network in Africa (HERANA / CHET) et au lancement du livre « Doctoral Education in South Africa », écrit par Nico Cloete, Johann Mouton et Charles Sheppard. L'AIU salue la publication de cette étude détaillée et se félicite qu'elle fasse référence de manière constructive au travail de l'AIU dans ce domaine. Ces deux réunions ont permis d'établir des liens avec les établissements partenaires du réseau africain HERANA.

➤ JEUNES SCIENTIFIQUES AFRICAINS À L'UNIVERSITÉ DE STELLENBOSH

Dr. van't Land a assisté à une réunion sur les Jeunes scientifiques africains à l'Université de Stellenbosh et a présenté à cette occasion le travail de l'AIU sur la formation doctorale.

En tant que Membre du Comité directeur du projet sur les jeunes scientifiques en Afrique, Dr van't Land a présenté le travail de l'AIU sur la formation doctorale en Afrique lors de la seconde réunion du projet (Paris, 20 janvier 2016, lieu : Conseil international pour la science). L'objectif de ces deux réunions était de lancer le projet et de présenter les défis et opportunités aux partenaires et aux nouveaux bailleurs de fonds potentiels. La recherche a débuté en 2016.

Contact : h.vantland@iau-aiu.net

➤ RENOUELEMENT COMPLET DU PORTAIL IDEA-PHD DE L'AIU



Le Portail de l'AIU sur les approches innovantes en matière de formation doctorale en Afrique a été actualisé et amélioré. Son objectif est d'offrir une meilleure visibilité aux établissements membres de l'AIU en Afrique concernant leurs programmes doctoraux et de présenter des initiatives dans différentes régions, sur le continent et au niveau mondial. Le projet est à la recherche d'un nouveau soutien financier car il souhaite développer encore davantage sa plateforme interactive.

Pour participer, veuillez contacter l'AIU à l'adresse suivante : h.vantland@iau-aiu.net ou n.poulton@iau-aiu.net.

PROJET ET INITIATIVES EN COURS SUR LES TIC

À l'invitation du Professeur **Remus Pricopie**, *Membre suppléant du Conseil d'Administration de l'AIU et Recteur de l'Université nationale des études politiques et de l'administration publique de Bucarest, Roumanie*, le **Groupe de travail de l'AIU sur les TIC** s'est réuni à l'université les 19 et 20 janvier 2016. La réunion a porté sur le contenu de la future stratégie de l'AIU sur les TIC.

Les TIC sont l'une des quatre prochaines priorités définies par le Conseil d'Administration de l'AIU pour la période 2017-2020, avec le leadership dans l'ES, l'internationalisation de l'ES, et l'ES et la recherche au service du développement. Le Groupe de travail est composé de Membres du Conseil d'Administration de l'AIU originaires de Jordanie, du Kenya, de Malaisie, du Mexique, de Roumanie et des États-Unis, d'experts de l'Association des universités africaines, de l'initiative G3ICT, du programme OER Africa, de l'Open Society Foundations, de l'Université ouverte de Catalogne et de l'UNESCO, ainsi que deux représentants du Secrétariat de l'AIU : Eva Egron-Polak, Secrétaire Générale de l'AIU, et Isabelle Turmaine, Directrice des projets et services d'information au sein de l'AIU.

Le Professeur Pricopie a été invité par le Président de l'AIU à devenir Président du Groupe de travail, un poste qu'il a accepté.

Une proposition de stratégie sur les TIC sera prochainement présentée et une réunion de validation est prévue en mars 2016 à Paris (France).

➤ CONFÉRENCE 2016 DU PROJET ZÉRO

Isabelle Turmaine, *Directrice des Projets et services d'information au sein de l'AIU*, a été présidente et rapporteur de la session intitulée « L'université inclusive » lors de la Conférence 2016 du Projet Zéro qui s'est tenue à Vienne, en Autriche, du 10 au 12 février 2016. La conférence, qui a attiré plus de 500 participants de 70 pays, avait pour thème *Politiques et pratiques innovantes pour l'éducation inclusive et les TIC*. La session sur l'université inclusive a présenté les pratiques et les politiques universitaires et gouvernementales mises en place dans diverses régions du monde. Elles ont illustré la richesse et la diversité des activités entreprises dans ce domaine dans le monde entier mais ont aussi montré qu'il restait encore beaucoup à faire avant de permettre à toutes les personnes handicapées qui en ont la volonté et la capacité de pouvoir suivre des études supérieures dans le domaine et le lieu de leur choix.

Les partenaires du projet ICT4IAL, à savoir le Daisy Consortium, l'Agence européenne pour l'éducation adaptée et inclusive, European Schoolnet, l'Initiative mondiale pour les TIC inclusives (G3ict), l'Association internationale des universités et l'UNESCO sont fiers d'avoir publié le **Guide pour l'information accessible : les TIC au service de l'accessibilité de l'information dans l'apprentissage (ICT4IAL)** en mai 2015.

L'objectif de ce guide est de soutenir le travail des professionnels et des organisations œuvrant dans le domaine de l'éducation en leur permettant de créer facilement des informations accessibles en ligne à l'intention de tous les étudiants qui en ont besoin, à commencer par les personnes souffrant d'un handicap (permanent ou temporaire). La procédure de création de ces informations accessibles est universelle. Le guide s'adresse donc à l'ensemble des individus et des organisations qui souhaitent créer des informations accessibles.

Les informations sont sous licence internationale Creative Commons Attribution-ShareAlike 4.0. Elles peuvent donc être utilisées et adaptées par tous. Les membres du projet seront également ravis de recevoir des commentaires sur le site Internet du projet.

Le guide est disponible **gratuitement** dans **26 langues**.

Pour consulter ou télécharger le guide ou obtenir plus d'informations sur le projet et les partenaires, veuillez vous rendre sur le site Internet du projet : www.ict4ial.eu

Un séminaire international intitulé *L'accessibilité de l'information au service de l'apprentissage : de l'élaboration à la mise en œuvre du guide* s'est tenu au Politecnico de Milano à Milan, en Italie, en décembre 2015. L'événement a attiré une centaine de participants qui ont été formés à utiliser le guide.

Contacts à l'AIU : i.turmaine@iau-aiu.net.

ACTUALITÉS DU SECRÉTARIAT

Stefanie Mallow a rejoint l'AIU en février pour un **stage** de six mois. Originaire d'Allemagne où elle a obtenu sa Licence en Travail social international, Stefanie poursuit actuellement ses études de Master en Anthropologie culturelle à l'Université d'Uppsala en Suède. Elle rédige actuellement son mémoire de Master intitulé « *Meeting the needs of a global academia? A study on the infrastructure of non-western PhD students in Uppsala* ». Au sein de l'AIU, elle travaillera sur divers projets, notamment sur les programmes doctoraux en Afrique subsaharienne.

« J'ai décidé d'effectuer mon stage à l'AIU car cette organisation est aussi diverse que l'enseignement supérieur lui-même. Je peux ici faire l'expérience de la mondialisation de la meilleure manière qui soit : une équipe internationale travaille avec des universités de tous les continents pour offrir un réseau mondial où tout le monde est traité de la même manière et où les expériences sont partagées ».

Vous souhaitez effectuer un stage à l'AIU, veuillez contacter : h.vantland@iau-aiu.net

Depuis mars 2015, l'AIU avait le plaisir de compter sur la contribution d'Oriol Esteve à l'ensemble des activités du Secrétariat à Paris. En tant que Chargé de programme, il a principalement travaillé sur le développement de projets et d'initiatives liés au rôle de l'enseignement supérieur et de la recherche pour le développement durable ; a largement participé au développement du portail mondial de l'AIU sur l'ESDD (www.iau-hesd.net) ainsi qu'au développement de partenariats avec d'autres organisations actives sur le sujet. Il a également apporté son soutien à l'AIU dans d'autres domaines et a par exemple contribué à la réflexion qui a été entamée cette année sur la révision de la stratégie de communication de l'AIU.

Après un an à Paris, il avance vers de nouveaux horizons et a décidé de retourner chercher de nouvelles opportunités de travail à Barcelone. Nous lui souhaitons tout le succès qu'il mérite pour trouver le type de poste qui lui convient et auquel il pourra apporter son expertise et son enthousiasme. Nous espérons que la nouvelle équipe qu'il rejoindra sera aussi heureuse de l'accueillir que nous l'avons été.

OPPORTUNITÉ D'EMBAUCHE À L'AIU

L'AIU ouvre un poste pour un(e) Chargé(e) de programmes. Pour plus d'informations sur l'offre d'emploi, merci de contacter: a.nino@iau-aiu.net

ACTUALITÉS DES MEMBRES DE L'AIU

[Nombre total d'établissements membres : **628** (dont 3 observateurs)]

L'AIU est heureuse d'accueillir les nouveaux Membres suivants. Ils se sont joints ou ont rejoint l'Association depuis avril 2015.

ÉTABLISSEMENTS

"Hëna e Plotë" (Bedër) University,
Albania
<http://beder.edu.al/>



Université du Québec à Montréal,
Canada
www.uqam.ca/ (Rejoin)



University of Saskatchewan,
Canada
www.usask.ca (Rejoin)



Saint Monica University,
Cameroon
www.smuedu.org



Antonio Nariño University
Colombia
www.uan.edu.co/



Bahir Dar University
Ethiopia
www.bdu.edu.et/



Kedge Business School,
France
www.kedgebs.com/fr



Technological Educational Institute (T.E.I.)
of Athens, Greece
www.teiath.gr



Bharath Institute of Higher Education
and Research, India
www.bharathuniv.ac.in/



University of Applied Science & Technology
Iran
www.uast.ac.ir/



Open University of Mauritius,
Mauritius
www.open.ac.mu/



University of the Sea,
Mexico
www.umar.mx



University of Groningen
Netherlands
www.rug.nl



Palestine Polytechnic University,
Palestine
www.ppu.edu (Rejoin)



West University of Timișoara,
Romania
www.uvt.ro/



Kazan (Volga Region) Federal
University, Russian Federation
www.kpfu.ru/ (Rejoin)



Somali National University,
Somalia
<http://snu.edu.so/en/> (Rejoin)



Malmö University
Sweden
www.mah.se/



Al-Hawash Private University
Syria
www.hpu.sy/



Asian Institute of Technology,
Thailand
www.ait.ac.th (Rejoin)



University of Carthage
Tunisia
www.ucar.mu.tn/



Istanbul Commerce University,
Turkey
www.ticaret.edu.tr



Turgut Ozal University,
Turkey
www.turgutozal.edu.tr/



Al Khawarizmi International College
United Arab Emirates
www.viu.edu



Virginia International University
United States of America
www.viu.edu



Fort Hays State University
United States of America
www.fhsu.edu/



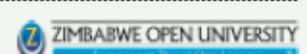
Avrasya University,
Turkey
www.avrasya.edu.tr



Bournemouth University
UK
www1.bournemouth.ac.uk



Zimbabwe Open University,
Zimbabwe
www.zou.ac.zw/



NOUVEL ASSOCIÉ

ASS: Stefan Delplace, Honorary
Secretary General, EURASHE,
European Association of Institutions in
Higher Education.



COLLABORATIONS DE L'AIU ET RÉSEAUTAGE DE L'AIU

L'AIU dans le projet HEIRRI (Établissements d'enseignement supérieur et recherche et innovation responsables)



Higher Education Institutions
& Responsible Research and Innovation

Établissements d'enseignement supérieur et recherche et innovation responsables – HEIRRI

La Commission européenne et plusieurs États Membres européens ont lancé diverses initiatives et actions sur la recherche et l'innovation responsables (RIR) aux niveaux européen et national. La RIR vise à mieux harmoniser la recherche et l'innovation au sein de la société, en améliorant notamment l'engagement public, l'enseignement scientifique, l'égalité hommes-femmes, le libre accès aux informations scientifiques, l'éthique et la gouvernance. Le projet HEIRRI (Établissements d'enseignement supérieur et recherche et innovation responsables) répond à l'appel H2020-SEAC-2014-1 « Appel pour rendre l'enseignement scientifique et les carrières scientifiques attractifs pour les jeunes gens », et plus particulièrement sur le thème SEAC-2-2014 : « Recherche et innovation responsables dans les programmes d'enseignement supérieur ».

Le projet HEIRRI vise à intégrer la notion de recherche et d'innovation responsables (RIR) dans les universités et les établissements d'enseignement supérieur (EES) afin de mieux harmoniser les besoins, les attentes et les valeurs de la société avec la recherche et l'innovation.

Le Consortium a invité l'AIU à participer à ce projet ; Dr. Hillig van't Land, Directrice de l'AIU, Adhésions et

Développement des Programmes, a accepté le rôle d'experte externe au sein du Comité consultatif sur la communication et l'internationalisation de la science (SCIAB). La conférence de lancement a eu lieu à Barcelone le 17 mars 2016.

Site Web : <http://ccs.upf.edu/en/universitat-pompeu-fabra-will-lead-the-european-project-heirri-for-the-integration-of-rri-in-higher-education/>

Contact : h.vantland@iau-aiu.net

Une boîte à outils en ligne pour encourager la recherche et l'innovation responsables

Nos sociétés affrontent de nombreux défis planétaires tels que le changement climatique, la santé, la pollution, la déplétion des ressources. La science peut nous aider à les résoudre. Dans cet objectif, la Commission Européenne a récemment promu le concept de Recherche et d'Innovation Responsables (RRI), pour favoriser une recherche et une innovation qui soient inclusives et d'utilité sociale. C'est dans ce cadre que le projet européen RRI Tools a collecté un ensemble de ressources à travers l'Europe - la boîte à outils RRI - pour aider les parties prenantes à mettre en pratique une recherche et une innovation responsables. La boîte à outils RRI est en ligne sur : www.rri-tools.eu. La boîte à outils est ouverte à la contribution de tous! Inscrivez-vous dès maintenant pour ajouter vos propres outils. Pour toute question: communication@rri-tools.eu

Nouvelle collaboration entre l'AIU et l'éditeur d'ouvrages universitaires DUZ Verlags und Medienhaus en vue de publier le Handbook sur « L'internationalisation de l'enseignement supérieur »



L'AIU s'engage
actuellement dans une
nouvelle collaboration

avec DUZ Verlags und Medienhaus (qui faisait partie auparavant de RAABE publishing), l'un des éditeurs d'ouvrages universitaires les plus connus en Europe, basé à Berlin en Allemagne.

L'objectif de cette collaboration est de publier le **Handbook sur « L'internationalisation de l'enseignement supérieur »**.

L'objectif du Handbook est de proposer aux responsables et administrateurs d'établissements d'enseignement supérieur une ressource pratique et

flexible pour soutenir la prise de décision et les activités, ainsi que la planification stratégique à long terme en matière d'internationalisation. Le Handbook vise également à proposer un **travail de référence précieux** aux décideurs et chercheurs intéressés par les questions de leadership et de gouvernance liées à l'internationalisation de l'enseignement supérieur dans un **contexte mondial** élargi.

Le format du Handbook permet d'ajouter continuellement de nouveaux articles. Il est publié trois fois par an et comprend des articles rédigés par des experts et des professionnels de renom dans différents domaines et aspects de l'internationalisation de l'enseignement supérieur.

Le Handbook est disponible en ligne et format papier et comprend une collection structurée d'articles. Chaque numéro contient entre 5 et 6 articles. Le Handbook a déjà un grand nombre d'abonnés dans le monde.

L'AIU présidera la Comité éditorial et s'appuiera sur la précieuse expertise de plusieurs rédacteurs en chef, dont Madeleine Green (Consultant sénior à l'AIU et NAFSA), Lewis Purser (Directeur des affaires académiques, Irish Universities Association), Hanneke

Teekens (Consultante sénior à l'AIU et NAFSA) and Christian Muller (Directeur du département stratégique à la DAAD) ; Eva Egron-Polak, Secrétaire Générale de l'AIU, présidera le Comité.

La collaboration débutera pour la publication du deuxième numéro du handbook (juillet 2016), mais sera annoncée dans l'éditorial du premier numéro (avril 2016), qui sera produit uniquement sous le nom DUZ.

U-Multirank



Isabelle Turmaine, *Directrice de l'AIU, Projets et Services d'Information*, a participé à la 8^{ème} réunion du Comité consultatif U-Multirank à Bruxelles, Belgique, le 24 février 2016. U-Multirank est un classement des universités multidimensionnel axé sur l'utilisateur et développé par un Consortium soutenu par le

financement de l'Union européenne. U-Multirank 2016, la 3^{ème} édition du classement, sera publié le 4 avril 2016 à l'adresse suivante : <http://www.umultirank.org>.

Les inscriptions pour U-Multirank 2017 sont disponibles ici : <http://meta.umultirank.org/registration/>

NOUVELLES PUBLICATIONS DE L'AIU

Higher Education Policy (HEP), volume 29, n°1 – Mars 2016



Le premier numéro de 2016 comprend plusieurs articles sur différents thèmes. Ross Hudson, ancien coordinateur en charge de l'internationalisation au sein de l'AIU, et qui travaille désormais pour le HEFCE au Royaume-Uni, se demande si l'économie favorise l'internationalisation. D'autres articles étudient les avantages des partenariats internationaux en Afrique et présentent l'étude de cas de deux établissements en Tanzanie et en République démocratique du Congo, la politique linguistique à l'Université du Cap, l'expansion en Turquie, en s'intéressant aux défis rencontrés par les nouveaux établissements publics créés dans le pays. D'autres articles portent sur les prêts étudiants accordés par le gouvernement fédéral et leur remboursement aux États-Unis, la parité hommes-femmes dans le marché du travail pour les diplômés d'universités en Espagne, et la manière dont les étudiants perçoivent les programmes institutionnels sur l'emploi (www.palgrave-journals.com/hep/journal/v29/n1/index.html).

Higher Education Policy (HEP), volume 28/4 – Décembre 2015

Le dernier numéro de 2015 était une édition spéciale intitulée « Higher Education Research in East Asia ». Les articles portent sur la recherche en enseignement supérieur au Japon et comment créer des liens avec la communauté académique internationale, la relation recherche-politique-pratique dans l'enseignement supérieur chinois, l'émergence de la recherche en enseignement supérieur à Taiwan, la recherche en enseignement supérieur comme domaine d'études en Corée du sud, les tendances et les évolutions de la recherche en enseignement supérieur à Hong Kong, le rôle du développement des systèmes et de l'internationalisation dans la contribution des pays d'Asie orientale à la publication d'articles de recherche sur l'enseignement supérieur. Le numéro s'achève par une comparaison entre les enseignants travaillant dans des universités de recherche et dans des universités de sciences appliquées (www.palgrave-journals.com/hep/journal/v28/n4/index.html)

Le rapport annuel 2014-2015 de l'AIU disponible en format papier et en ligne !



Synthétisant les principales actions et réalisations de l'AIU durant l'année 2014-2015, le rapport annuel propose un guide utile sur les projets de l'Association et les résultats obtenus. Il offre également un aperçu des nombreuses manières dont l'AIU participe ou représente les intérêts de ses Membres lors des réunions, séminaires et projets de ses partenaires.

Le rapport a été envoyé par mail à tous les Membres de l'AIU et est également disponible en ligne : www.iau-aiu.net. Contact : [Trine Jensen](mailto:t.jensen@iau-aiu.net), t.jensen@iau-aiu.net)

FOCUS - La distinction entre enseignement supérieur public ou privé s'estompe : vers quoi nous dirigeons-nous ?



Les articles ci-dessous permettent d'introduire le thème de la Conférence internationale 2017 de l'AIU et la prochaine Réunion mondiale des Associations en 2017. Pour la première fois depuis 2005, il a été décidé que ces deux prestigieux événements seraient organisés l'un à la suite de l'autre pour donner l'opportunité aux participants de chaque événement de se rencontrer et d'échanger les conclusions des différents débats. Les deux événements auront lieu en Afrique. Nous avons déjà reçu des premières invitations venant du Ghana.

La Conférence internationale et la Réunion mondiale des Associations n'auront pas lieu en même temps ni ne seront ouvertes exactement au même type de participants ; les thèmes de chacun des événements auront cependant tout deux trait à : **la coopération universités-entreprises pour l'éco-nomie**.

De plus amples informations seront disponibles prochainement. Nous tenons à remercier les auteurs des articles ci-dessous d'amorcer les discussions qui se poursuivront en Afrique en 2017.

➊ Vers un avenir flou : Un discours sur le système d'enseignement supérieur pakistanais



par **Arshad Bashir**, Professeur assistant en leadership éducatif, Directeur associé du département des lettres et des sciences humaines, Institut des technologies de l'information COMSATS, Islamabad, Pakistan (arshad@fulbrightmail.org)



Comment envisager l'avenir de notre société dans le cadre d'un système d'enseignement supérieur flou au Pakistan ? On compte près de deux cents universités au Pakistan, dont la moitié sont des établissements privés. Par ailleurs, près de quatre mille collèges affiliés répondent aux besoins de l'enseignement supérieur, avec le même nombre de collèges publics et privés. Les deux types d'établissements d'enseignement supérieur produisent deux types de résultats d'apprentissage en termes de spécificités culturelles, de traits de caractère, de compétences académiques et professionnelles, et d'employabilité. Cette différence de résultats d'apprentissage creuse la fracture sociale, culturelle et économique dans la société. La différence est flagrante dans tous les aspects des caractéristiques académiques et professionnelles du système d'enseignement supérieur public et privé au Pakistan, ce qui pourrait creuser encore davantage le fossé qui existe aujourd'hui dans notre société.

Afin de comprendre le futur scénario de notre enseignement supérieur dans le cadre de l'offre publique et privée, il est très important de connaître les raisons de l'émergence du double système de formation dans notre enseignement supérieur. Sur une population de près de 200 millions d'habitants, 30 millions de personnes (âgées entre 18 et 25 ans) sont censées suivre des études dans une université ou un collège. Malheureusement, seulement 10 % de cette population ont la possibilité de suivre des études dans un établissement d'enseignement supérieur. En 1947, lorsque le Pakistan est devenu indépendant, il n'y avait qu'une seule université publique, l'Université du Pendjab. De 1947 à 1984, vingt universités publiques supplémentaires ont été ajoutées à notre système d'enseignement supérieur. La première université privée, l'Université de sciences managériales de Lahore, a été créée en 1984, suivie de l'Université Aga Khan en

1985. Ces deux universités font partie des meilleurs établissements d'enseignement supérieur du pays. D'une part, les universités publiques du Pakistan n'obtenaient pas de très bons résultats et l'enseignement supérieur n'était pas une priorité pour notre gouvernement. D'autre part, les universités privées du Pakistan ont saisi cette opportunité pour répondre au besoin public d'enseignement supérieur. En conséquence, au cours des trente années qui ont suivi (1985-2015), le nombre d'universités privées a égalé le nombre d'universités publiques au Pakistan. C'est ainsi que nous avons créé une fracture éducative au Pakistan à travers l'existence d'universités et d'établissements d'enseignement supérieur publics et privés.

Quelles sont les conséquences de ce double système d'enseignement supérieur ? Il est d'abord important de souligner que la présence des deux options favorise l'offre et améliore l'accessibilité pour nos étudiants qui sont éligibles pour suivre des programmes d'enseignement supérieur. Bien que ce système favorise l'accès, les résultats de ces différents formats laissent présager des conséquences négatives à l'avenir. Trois principaux domaines, la fracture sociale, la fracture culturelle et l'employabilité sont examinés ici afin d'anticiper l'avenir de l'enseignement supérieur au Pakistan.

Tout d'abord, en raison de l'existence de ces deux types de systèmes d'enseignement supérieur, il existe un risque de créer deux classes sociales différentes susceptibles de creuser encore davantage la fracture sociale qui existe déjà dans la société. Si l'on compare les frais d'inscription dans les universités privées à ceux pratiqués dans les universités publiques, on s'aperçoit que les universités privées coûtent trois à cinq fois plus cher que les universités publiques. En raison de cette différence, les universités privées attirent une classe sociale différente, à la fois élitiste et fortunée. En comparaison, les universités publiques coûtent beaucoup moins cher et attirent par conséquent une classe moyenne et pauvre. Ce phénomène entraînera la création de deux classes différentes, provoquant ainsi un déséquilibre social dans notre société.

La seconde conséquence importante est l'émergence de deux cultures différentes. On considère de manière confuse que les universités privées font la promotion de la culture et de l'idéologie occidentales alors que les universités publiques s'efforcent de protéger la culture et le patrimoine

autochtones. L'émergence de ces cultures crée une confusion chez les parents qui ne savent pas comment choisir une université pour leurs enfants. Le problème se complique encore davantage lorsque ces deux cultures ne se comprennent pas, entraînant ainsi des problèmes sociaux et culturels encore plus importants.

Enfin, les possibilités d'emploi pour les diplômés des universités publiques et privées sont également différentes. Dans la mesure où la plupart des universités privées pakistanaises sont la propriété de grands industriels ou hommes d'affaires, ces derniers n'accueillent que leurs propres diplômés. Deuxièmement, au fil des années, ces industriels sont devenus très influents et sont capables de monopoliser le marché du travail. Ce phénomène contribue à creuser la fracture économique dans la société.

Afin de trouver de meilleures solutions face à ces nouveaux problèmes observés dans les universités publiques et privées au Pakistan, le gouvernement devrait investir davantage dans les universités publiques afin d'élever leurs niveaux académiques et professionnels. La Commission de l'enseignement supérieur, un organisme de réglementation de l'enseignement supérieur au Pakistan, ainsi que des agences d'accréditation doivent être habilitées à assurer une éducation uniforme et de qualité dans les universités publiques et privées. Des efforts doivent être consentis pour élargir l'accès et améliorer la qualité et ainsi satisfaire aux normes internationales. Enfin, le secteur de l'enseignement supérieur au Pakistan présente à la fois un défi et une opportunité. Nous devons, en tant que nation, traiter en priorité nos besoins éducatifs afin de relever ces défis et offrir des opportunités aux générations futures.

📍 Privé ou public : l'enseignement supérieur et les règles du marché



par **Juliette Torabian**, Chercheuse en éducation comparée ; spécialiste des programmes à l'UNESCO, Institut de l'éducation, University College London (juliette.torabian@sciencespo.fr)

Le paysage de l'enseignement supérieur devient de plus en plus fragmenté et hiérarchisé et prend progressivement ses distances avec sa propre histoire. Une distinction plutôt claire et cohérente existait entre les établissements d'enseignement supérieur (EES) publics et privés jusqu'au 20^{ème} siècle. Les universités médiévales ont été établies principalement en tant qu'établissements privés habilités par des pouvoirs religieux ou politiques et servant d'instruments de reproduction sociale pour l'élite. Avec l'émergence de l'État-nation au 17^{ème} siècle, les universités ont été de plus en plus soumises au contrôle de l'État et cette tendance s'est poursuivie aux 19^{ème} et 20^{ème} siècles lorsque les universités modernes sont devenues des établissements de masse et non plus des établissements élitistes. Cette période a vu l'émergence de visions du monde qui ont conceptualisé l'éducation comme un bien public et ont donc détourné les universités modernes des réglementations privées au profit de la notion de politique et de gestion du secteur public. Il se peut que la distinction entre les universités médiévales et modernes ait pu ne pas être aussi visible que décrite ici mais peut néanmoins être observée à postériori.

Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Ce qui distingue l'université d'aujourd'hui de ses ancêtres est la ligne de démarcation de plus en plus floue entre le privé et le public dans les politiques et les pratiques du monde entier. Dans le cadre de la doctrine néolibérale de l'ère postmoderne, les établissements d'enseignement supérieur (EES) publics et privés évoluent dans le cadre de politiques fédératrices qui définissent leur *'raison d'être'* consistant à produire des diplômés possédant des compétences professionnelles adaptées pour améliorer la compétitivité de l'État ou de l'entreprise. Ce système mondial orienté vers les marchés suppose certaines implications concernant le rôle des EES et le type de connaissances qu'ils produisent, qu'ils soient un établissement privé ou public. Les EES deviennent progressivement de simples fournisseurs de services et sont donc soumis au même ensemble de règles qui régit le marché et garantit la satisfaction des consommateurs. Les grands projets culturels qui étaient autrefois associés au rôle des EES sont donc abandonnés et remplacés par la poursuite du profit individuel ou celui de l'entreprise et la commercialisation des connaissances. En conséquence, l'enseignement supérieur et l'apprentissage d'autrefois sont démantelés au profit de connaissances temporaires et disséminées qui dotent les individus d'une série de compétences de survie tandis qu'ils s'efforcent de construire leurs propres identités et réalités dans une époque aléatoire.

En se repositionnant, l'université emprunte des politiques pour gravir les marches des classements mondiaux et épouse le système *kaizen* pour augmenter la performativité et la satisfaction des consommateurs. Ceci modifie en conséquence la culture organisationnelle interne, l'enseignement ainsi que la relation entre les professeurs d'université et leurs étudiants. Traditionnellement, l'enseignement a toujours été considéré comme directif et contribuant à nourrir l'âme de l'étudiant et l'enseignant a toujours été perçu comme l'autorité principale dans l'exercice de sa discipline. Dans le paysage actuel de l'éducation, influencé par l'économie de la connaissance, l'enseignant n'est plus considéré comme le maître ou l'interprète. La quantité immédiatement disponible de moteurs de recherche et de banques de mémoire signifient que les enseignants dans les EES privés et publics ne sont plus les seuls et principaux dépositaires et peuvent être remplacés épisodiquement en fonction des modalités de leurs contrats. La pédagogie change également de paradigme au profit de matériels informatiques, de logiciels et d'applications qui sont considérés comme « pédagogiques ». Dans le même ordre d'idées, les professeurs d'université sont progressivement remplacés par des spécialistes qui parfois, sans avoir de connaissances en termes de pédagogie, viennent former des étudiants sur la performativité dans le marché en leur dispensant un savoir-faire. L'enseignement lui-même devient un exercice fragmenté d'un individu qui n'est pas nécessairement au courant de ce qui est enseigné dans la salle de classe adjacente car les programmes modulaires ne permettent pas l'accumulation des connaissances dans un cadre cohérent. Ce qui est clair en revanche est que les enseignants, indépendamment de leurs origines, doivent exercer leur profession dans le cadre de régimes de pouvoir créés par le panoptique de la qualité, les choix des consommateurs et les règles du marché. Qu'elle soit publique ou privée, l'université se détourne donc inévitablement de l'homme cultivé décrit par Bourdieu et valorise des étudiants

individuels en tant qu' « experts » qui deviennent des apprenants nomades qui ne produisent plus de changement mais qui s'adaptent au changement.

Cette orientation vers les marchés observée dans l'enseignement supérieur, bien qu'elle brouille encore davantage la ligne de démarcation entre public et privé, ne sous-entend pas la disparition de l'université traditionnelle. Au contraire, elle construit son existence sur l'idée même d'une université traditionnelle qui, en son absence, entraînerait l'absence de cadre de référence pour détruire et réinventer de nouveaux programmes et de nouvelles réalités. Elle n'implique pas non plus d'explications générales au sein des universités. Fortes d'histoires sociopolitiques complexes et différentes, les universités et leurs enseignants ne reflètent ni n'adhèrent unanimement au programme du marché. Elles font preuve au contraire d'une certaine résistance pour préserver leur rôle de gardien du temple.

Oui, l'université d'antan se réinvente. La question demeure cependant à propos de la distinction entre l'université et le concept d' « enseignement supérieur » plutôt que sur la distinction entre les prestataires publics et privés dans le cadre des règles du marché. Avec la prolifération des prestataires, la principale question est de savoir dans quelle mesure les universités (privées et publiques) continueront d'offrir un enseignement « supérieur » au bénéfice de l'ensemble des sociétés. Je me demande à titre personnel pendant combien de temps je pourrais utiliser les termes université et enseignement supérieur de manière interchangeable comme je l'ai fait dans cet article.

❸ *Des distinctions de plus en plus floues entre les établissements d'enseignement supérieur publics et privés – Le cas du monde arabe*



Par **Abdulrahman Alyoubi**, *Président par intérim* et **Abdelfattah S. Mashat**, *Vice-président chargé du développement*, King Abdulaziz University, Djeddah, Arabie saoudite (asmashat@kau.edu.sa)



Les tendances actuelles révèlent des changements considérables dans le paysage de l'enseignement supérieur. L'expansion des universités privées et la propension à privatiser les universités publiques, du fait de la réduction des aides publiques, ont entraîné une confusion sans précédent, brouillant ainsi les distinctions entre enseignement supérieur public et privé. La situation dans le monde arabe ne fait pas exception.

Au cours des 25 dernières années, le nombre d'universités privées dans le monde arabe a considérablement augmenté. Alors que les universités privées à but non lucratif au Liban datent du 19^{ème} siècle, la Jordanie a ouvert sa première université privée à but lucratif en 1990, suivie par l'Égypte, la Syrie, le Yémen, le Soudan et la région du Golfe. À l'heure

actuelle, on compte plus de 250 universités privées dans le monde arabe. Ceci représente 40% des 600 universités arabes, pour un total de près de 11 millions d'étudiants et près de 250 000 enseignants.

En théorie, les propriétaires des universités privées affirment depuis longtemps vouloir promouvoir la qualité de l'enseignement. En réalité, la situation est bien différente. Pour clarifier l'analyse qui va suivre, nous classons les étudiants qui envisagent de suivre des études supérieures en trois grands groupes, en fonction de leurs résultats : groupes de niveau supérieur, moyen et inférieur. Par ailleurs, nous classons également les membres du corps enseignant en trois catégories, en fonction de la qualité de leur formation universitaire.

Au milieu des années 1950, le concept d'universités publiques a vu le jour dans le monde arabe, attirant les meilleurs étudiants et les meilleurs enseignants. Au milieu des années 1980, d'autres universités publiques, principalement de second rang, ont été créées, accueillant des étudiants et des enseignants de niveau supérieur et moyen. Au début des années 1990, plusieurs universités privées à but lucratif ont été créées, attirant principalement des étudiants de niveau moyen et inférieur et des enseignants qualifiés possédant des compétences moyennes. Depuis le milieu des années 1990, la plupart des universités publiques dans le monde arabe ont dû faire face à des coupes budgétaires et ont été obligées de chercher des sources alternatives de soutien financier. En l'absence du soutien continu du gouvernement, les universités publiques se sont retrouvées en concurrence avec les universités privées à but lucratif. Elles ont donc dû revoir leurs critères d'admission à la baisse, attirant le groupe d'étudiants de niveau moyen et laissant les universités privées accueillir principalement des étudiants ayant obtenu les moins bons résultats et des enseignants souvent sous-qualifiés.

Dans le contexte décrit ci-dessus, et à quelques exceptions près, la majorité des établissements d'enseignement supérieur privés dans le monde arabe sont voués à absorber la demande, de mauvaise qualité ou de qualité médiocre, en bas de la hiérarchie. En outre, les universités arabes privées appliquent des critères d'admission moins stricts. Dans des pays comme la Jordanie, la Tunisie, l'Égypte et la Syrie, les universités privées sont autorisées à accepter des étudiants qui n'ont pas été admis dans des universités publiques. En parallèle, la plupart d'entre elles, pour ne pas dire la totalité, font double emploi les unes avec les autres et avec les établissements publics en proposant des domaines d'études qui nécessitent des investissements minimaux pour des profits considérables.

Obliger les universités publiques à être en concurrence avec les universités privées les a conduites à adopter des moyens créatifs pour admettre des étudiants de niveau inférieur et davantage d'étudiants payant des frais d'inscription (cours du soir, programmes parallèles et internationaux, etc.). Ces « failles », déjà causées par la duplication des programmes, ont rendu de plus en plus floues les distinctions entre les établissements publics et privés.

Contrairement aux arguments présentés ci-dessus, la privatisation ne semble pas rattraper son retard vis-à-vis des universités publiques dans les États du Golfe. Dans ces pays,

les universités publiques continuent d'être intégralement et généreusement soutenues par des fonds publics. En parallèle, certains États du Golfe ont réussi à établir quelques universités à but non lucratif destinées à l'élite des étudiants, comme par exemple l'Université de Sharjah aux Émirats arabes unis et les Universités du Prince Mohammad bin Fahd, Alfaisal et Effat en Arabie saoudite. Ces nouvelles universités peuvent être comparées aux universités publiques de premier plan ou davantage reconnues que les établissements publics de second plan dans leurs propres pays.

Un autre phénomène intéressant concerne les partenariats internationaux, qui sont désormais développés dans certains États du Golfe. Avec l'internationalisation croissante, le Qatar et les Émirats arabes unis ont attiré plus de 50 « filiales » d'universités occidentales pour satisfaire principalement le désir d'un grand nombre d'expatriés en proposant à leurs enfants un enseignement supérieur national ou international de qualité dans leurs pays hôtes. Ce modèle (public sur place et privé ailleurs) ajoute encore à la confusion.

Comme il fallait s'y attendre, cette confusion a créé de très sérieux problèmes, affectant négativement la qualité et les normes de l'éducation. Le nombre d'enseignants qualifiés a diminué, créant un sentiment de frustration dans la profession. Les enseignants sont tiraillés entre revoir à la baisse le niveau d'enseignement pour s'adapter aux étudiants de plus faible niveau ou continuer d'appliquer des critères élevés pour que les bons étudiants restent motivés.

Enfin, si les gouvernements dans le monde arabe n'interviennent pas pour mieux réglementer l'enseignement supérieur, des diplômés inutiles continueront d'être délivrés en nombre et entraîneront inévitablement une érosion encore plus forte de l'enseignement supérieur, qui se traduira à terme par un plus grand nombre de chômeurs.

④ La privatisation de l'enseignement supérieur aux États-Unis



par **Philip G. Altbach**, *Professeur-chercheur et Directeur fondateur du Center for International Higher Education au Boston College, États-Unis*

Comme beaucoup de choses aux États-Unis, l'enseignement supérieur est à la fois complexe et diversifié. Nous devons garder à l'esprit quatre réalités essentielles pour comprendre les tendances en matière de privatisation. Premièrement, la privatisation fait partie d'un débat plus large sur le bien public et le bien privé. L'idée selon laquelle l'enseignement supérieur est un bien privé et devrait donc être payé par l'utilisateur (les étudiants) domine aujourd'hui en grande partie la pensée sociale. Certains qualifient cette tendance de néolibéralisme. Deuxièmement, l'augmentation des effectifs au cours des cinquante dernières années, ainsi que les difficultés financières de la récente « grande dépression », ont mis l'accent sur le financement public. Troisièmement, le secteur de l'enseignement supérieur privé a toujours eu une place importante aux États-Unis. En effet, les collèges et universités privés (y compris les établissements proposant des cursus de deux ans) dépassent le nombre des universités publiques (2 441 contre 1 699), bien que 80% des inscriptions

concernent le secteur public. Enfin, l'enseignement supérieur est la responsabilité des 50 États, et non du gouvernement fédéral, et le financement et les réglementations sont donc en grande partie pris en charge au niveau de l'État. Il est également important de garder à l'esprit que la majorité des États sont contrôlés par des gouverneurs républicains conservateurs et que les législatures n'ont pas été très favorables à l'enseignement supérieur public. Le gouvernement fédéral alloue un financement pour la recherche et les vastes programmes de prêts étudiants, mais guère plus.

La privatisation de l'enseignement supérieur public

Les exigences en termes d'effectifs et les pressions politiques et financières exercées sur les collèges et les universités publics aux cours des dernières décennies ont entraîné la baisse des allocations financières des États dans le domaine de l'enseignement supérieur. Les budgets de nombreuses universités de recherche publiques de premier plan sont pris en charge à hauteur de 20% ou moins par le financement public. Le budget de l'University of Virginia par exemple, qui représente un cas extrême, a été pris en charge uniquement à hauteur de 6% par l'État. Les universités qui ne mènent pas de travaux de recherche et les collèges qui proposent des cursus de deux ans ont reçu un financement de l'État plus important mais ont tout de même dû faire face à de sérieuses coupes budgétaires. Les résultats de ces problèmes de financement ont débouché notamment sur la forte hausse des frais d'inscription imposés aux étudiants, la commercialisation de différentes infrastructures universitaires, comme par exemple les parcs de stationnement et les résidences universitaires, et la monétisation accrue de la propriété intellectuelle. Nous pouvons donc dire que l'enseignement supérieur public devient de plus en plus privatisé.

La commercialisation de l'enseignement supérieur privé

Traditionnellement, l'enseignement supérieur privé a toujours eu une visée non lucrative, et dans bien des cas, les collèges et universités privés fonctionnaient en grande partie comme leurs homologues publics. Aujourd'hui, le secteur de l'enseignement supérieur privé a considérablement évolué. Les meilleurs collèges et universités, à l'abri de la crise en partie grâce à leurs dotations, ont enregistré de bons résultats et un grand nombre d'eux devançant aujourd'hui leurs homologues publics. Une grande partie du secteur privé à but non lucratif se compose cependant de collèges et d'universités imposant de faibles frais d'inscription, et la plupart de ces écoles ont particulièrement souffert et certaines ont fermé.

L'émergence de l'enseignement supérieur à but lucratif, en particulier au cours des dernières décennies, a ajouté une nouvelle dimension à l'enseignement supérieur américain. Près de 12% des étudiants américains s'inscrivent dans des écoles à but lucratif et ce nombre est en baisse depuis 2011 en raison de plusieurs scandales et d'une réglementation accrue du gouvernement. Même si seulement 12% de ces inscriptions représentent 25% des prêts étudiants du gouvernement, et un pourcentage encore plus élevé de défauts de paiement. Les enquêtes réalisées par le gouvernement ont révélé des pratiques de recrutement suspectes, un mauvais enseignement et d'autres problèmes.

Beaucoup d'établissements à but lucratif sont détenus par des grandes entreprises et sont cotés en bourse. L'University of Phoenix, l'une des plus importantes universités à but lucratif du pays, a enregistré une baisse significative de ses inscriptions et a été récemment rachetée par des investisseurs en capital-risque. Certains observateurs prévoient que le secteur à but lucratif, qui propose des programmes professionnels adaptés pour des étudiants à temps partiel, créerait une concurrence importante pour les établissements traditionnels, mais en règle générale, ceci n'a pas été le cas.

La privatisation et la commercialisation de l'internationalisation

Les pressions financières ont également porté préjudice aux efforts de nombreux collèges et universités américains en matière d'internationalisation. Les étudiants originaires d'autres pays sont devenus une nécessité financière pour de nombreux établissements, y compris les écoles les mieux classées. Les frais d'inscription des étudiants internationaux entraînent des rentrées d'argent significatives. Les universités

américaines utilisent de plus en plus des agents basés à l'étranger pour recruter des étudiants et s'associent à des entreprises à but lucratif pour proposer des programmes linguistiques et autres et ainsi gagner de l'argent. Parallèlement, les efforts visant à intégrer des étudiants internationaux qui ne produisent pas de revenus s'étiolent. Plusieurs États, notamment les États de Washington et de New York, ont envisagé d'imposer des frais d'inscription supplémentaires aux étudiants internationaux pour générer davantage de revenus.

Des réalités complexes

Il est clair que le paysage de la privatisation dans l'enseignement supérieur américain est extrêmement complexe. Ceci porte de plus en plus atteinte au secteur académique public sous bien des aspects. Les gouvernements des États orientent de plus en plus leurs systèmes publics vers la privatisation. Le secteur privé traditionnel à but non lucratif a ses propres problèmes et les nouveaux établissements à but lucratif compliquent encore davantage la situation.

BIBLIOGRAPHIE SUR LE SUJET : LA DISTINCTION ENTRE ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PUBLIC OU PRIVÉ S'ESTOMPE

Pour une bibliographie plus complète sur le sujet, consultez le site: <http://www.hedbib.iau-aiu.net/>

INTERNATIONAL:

Higher education as a public good: critical perspectives on theory, policy and practice / Ourania Filippakou, Gareth Williams, Eds, New York: Peter Lang, 2015. (Global studies in education, 27) – ISBN 978-1-4331-2165-4.

ASIA:

Developmental patterns of privatization in higher education: a comparative study / Laleh Jamshidi, Hamidreza Arasteh, Abdolrahim NavehEbrahim, Hassanreza Zeinabadi, Palle Damkjaer Rasmussen. In: Higher Education: the international journal of higher education and educational planning, v.64, no. 6, pp. 789-803, 2012

AFRICA:

Current issues in Ethiopian private higher education institutions: opportunities and challenges / Wossenu Ximam, Mulu Nega /

Forum for Social Studies (Ethiopia) [FSS]. Addis Ababa: FSS, 2012. (FSS Research Report, 009). ISBN 978-99944-50-46

ASIA AND THE PACIFIC:

Private higher education across Asia: expanding access, searching for quality / Asian Development Bank . Mandaluyong City, Philippines: Asian Development Bank, 2012 . 39 p. ISBN 78-92- 9092-700-6. Online ISBN 978-92-9092-701-3

EUROPE AND NORTH AMERICA:

Evolving privatization in Eastern and Central European higher education / Daniel Levy. In: European Education, v. 46, no. 3, pp.7-30, 2014 – ISSN 1056-4934 –

Innovative approaches to education in the private higher education sector / OECD Centre for Educational Research and

Innovation [CERI]. Innovative approaches to education in the private higher education sector, Madrid, 2013. Paris: OECD, 2013.

Profiting higher education? What

students, alumni and employers think about for-profit colleges / Public Agenda Foundation [USA]. New York: Public Agenda, 2014.

LATIN AMERICA AND THE

CARIBBEAN:

Financing higher education in Latin America / Ana M. García de Fanelli. In: International Higher Education, Winter 2014, no. 74, pp. 22-24 – ISSN 1084-0613.

FOCUS SUR LA SITUATION DES RÉFUGIÉS

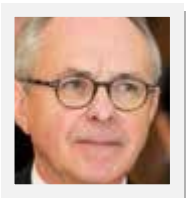
Un appel à l'action pour répondre à la crise des réfugiés

De nombreuses initiatives sont mises en places à différents niveaux d'action pour répondre à la crise humanitaire des réfugiés fuyant leur foyer dans l'espoir de trouver la paix et la sécurité ailleurs. Les établissements d'enseignement supérieur et leurs associations se mobilisent aussi.

Nous avons le plaisir de partager ici quelques-unes de ces initiatives, dont certaines sont liées au [Pacte Mondial des Nations Unies](#), d'autres de façon plus directe à [l'ONU](#) ou à [l'Europe](#). L'Association Européenne des Universités (EUA) développe un portail pour répertorier les initiatives de soutien aux réfugiés menées par les établissements d'enseignement supérieur européens. Ce portail est accessible [en ligne](#).

L'AIU serait également ravie de partager vos initiatives sur le site de l'Association, alors n'hésitez pas à nous envoyer les informations concernant vos actions !

● Intégrer les réfugiés (syriens) dans l'éducation – L'éducation : la réponse de l'Europe face aux défis mondiaux



par **Stefan Delplace**, Secrétaire général honoraire, EURASHE, Membre associé de l'AIU

Témoignage d'un étudiant syrien :



« Si je ne suis pas accepté à l'université cette année, je retournerai en Syrie me battre. Au

moins, je fera quelque chose d'utile au lieu de rester assis toute la journée à ne rien faire ». (réfugié syrien, déclaration recueillie par SPARK dans la région de Gaziantep, été 2014).

Cela fait plus de quatre ans que l'enseignement supérieur syrien s'éteint progressivement, en raison notamment de la guerre civile et du récent conflit armé avec Daesh (l'État islamique). Aujourd'hui, on estime que seulement 5% de la population âgée entre 18 et 24 ans suit des études supérieures.

Après une longue période d'immobilisme, la situation des étudiants réfugiés syriens est désormais largement relayée dans les médias en Europe et dans le monde. Le « Fonds régional d'affectation spéciale de l'UE », établi par la Commission européenne en 2015 en réponse à la crise syrienne, vise également à soutenir le rôle de l'enseignement (supérieur) dans le cadre de la reconstruction de la Syrie. Cependant, en règle générale, les étudiants syriens semblent toujours exclus des systèmes d'enseignement supérieur européens en dépit des différentes mesures prises par les universités européennes et leurs consortia pour allouer des bourses aux étudiants universitaires étudiant en Europe, dans le cadre du programme ERASMUS + de l'UE.

Les enjeux sont pourtant très importants, comme l'a montré la conférence « Higher Education in Emergencies » organisée par la plateforme mondiale pour les réfugiés syriens, une initiative multipartite de la Fondation Sampaio, avec le soutien de partenaires institutionnels aux niveaux européen et mondial. Les discussions ont souligné clairement que l'importance de l'éducation dans les conflits humanitaires, en particulier de l'enseignement supérieur, était souvent sous-estimée, même s'il est reconnu qu'elle contribue à la reconstruction des infrastructures organisationnelles et sociétales d'un pays.

En parallèle, différents programmes de bourses ont été établis par un certain nombre d'organisations pour répondre à l'« urgence académique » résultant du conflit armé en Syrie, dans l'optique de réunir des organismes de financement capables d'allouer des bourses d'études (et prochainement de recherche) aux étudiants réfugiés syriens pour leur permettre d'étudier dans des universités européennes.

L'ONG SPARK, forte de plus de 20 ans d'expérience dans le développement de l'éducation dans des zones de conflit du monde entier, souhaitait mettre l'accent sur l'éducation offerte dans la région en créant six centres de formation professionnelle dans une Syrie dirigée par l'opposition et en travaillant avec les établissements d'enseignement supérieur situés dans les pays voisins de la Syrie, à savoir la Turquie, le Liban, la Jordanie et l'Irak, qui accueillent actuellement des millions de réfugiés.

À travers le financement de l'UE, le projet dirigé par l'ONG SPARK offrira une éducation à plus de 10 000 étudiants syriens et personnes déplacées dans la région via la formation à distance et les ressources éducatives libres.

Les partenaires de cette initiative multipartite sont la Fondation Luminus, l'European Student Union et l'EURASHE, l'European Association for Institutions in Higher Education. Dans le cadre de ce projet pilote, Luminus peut s'appuyer sur son expertise pour délivrer des qualifications professionnelles aux étudiants réfugiés syriens basés au Liban. En tant que

principaux acteurs du processus de réforme de l'enseignement supérieur en Europe, l'EURASHE et l'ESU peuvent s'appuyer sur l'expertise de l'Europe pour s'engager auprès des communautés académiques et étudiantes. L'EURASHE sera responsable du renforcement des capacités dans les universités partenaires en Syrie et dans les pays voisins accueillant des étudiants réfugiés, et l'ESU sera chargée de développer la représentation participative des étudiants en Syrie.

En prévision du financement européen alloué dans le cadre de cette initiative saluée par les acteurs locaux et régionaux, le ministre néerlandais des Affaires étrangères a annoncé que le financement de la SPARK allait permettre à 2 000 réfugiés étudiant dans les EES de la région d'obtenir un premier stage en entreprise. La réponse a été immédiate et s'est accompagnée de l'inscription de milliers d'étudiants sur le site Internet www.he4s.eu (<http://www.he4.eu>).

La question des réfugiés syriens nécessite des approches innovantes, notamment au vu du nombre de personnes impliquées et de l'impasse dans laquelle se trouve l'Europe face à la crise. Une approche commune visant à harmoniser la reconnaissance des qualifications des réfugiés est nécessaire pour garantir leur accès à l'enseignement supérieur et au marché du travail au niveau européen. Dans la mesure où les réfugiés ont quitté le pays sans preuves écrites de leurs qualifications, l'approche ci-dessus est irréalisable.

Un projet de numérisation des diplômes et des qualifications des étudiants pourrait apporter une solution au problème, grâce à l'aide des universités du pays hôte.

Le Forum pour le développement de la résilience organisé en Jordanie en novembre 2015 a révélé une attention accrue portée à l'accueil, aussi bien de la part du monde de l'entreprise que du monde politique.

Le peu d'argent nécessaire pour permettre aux initiatives locales (c'est-à-dire régionales) de s'enraciner, grâce au soutien déjà disponible en termes de logistique et au regard de la disponibilité des professeurs et membres du personnel universitaire au chômage, est actuellement repris en raison d'interventions bureaucratiques et d'un désaccord politique au niveau européen.

Ceux qui restent à l'écart et qui espèrent que la menace syrienne disparaîtra ne semblent pas se rendre compte que c'est précisément ce type d'attitudes qui attise les idées extrémistes (aussi bien en Europe que dans la région).

2 RECONNAÎTRE LES QUALIFICATIONS DES RÉFUGIÉS



par **Sjur Bergan**, Chef de la Division de l'éducation du Conseil de l'Europe et co-auteur de la Convention de Lisbonne sur la reconnaissance



En 2015, près d'un million de réfugiés ou de personnes demandant le statut de réfugiés ont rejoint l'Europe. Le nombre total de réfugiés accueillis par l'un des États membres du Conseil de l'Europe (la Turquie) avoisine désormais les trois millions de personnes. Beaucoup d'entre eux sont titulaires de diplômes d'enseignement supérieur mais rencontrent des difficultés pour faire reconnaître leurs qualifications dans leur pays hôte.

Les qualifications sont comparables au fait de parler une langue : si l'on ne pratique pas, nous perdons la capacité de la parler correctement. Si les réfugiés ne peuvent pas utiliser leurs qualifications, ils finiront par les perdre, ce qui entraînera des désillusions pour certains et se traduira dans certains cas par un extrémisme violent. Si les réfugiés peuvent utiliser les qualifications qu'ils ont déjà pour travailler ou poursuivre leurs études, ils seront motivés et obtiendront davantage de qualifications et d'expérience. Ceci profiterait à leurs pays hôtes mais aussi à leurs pays d'origine si les réfugiés peuvent retourner chez eux. Ceci est également bien sûr positif pour les réfugiés eux-mêmes : nous connaissons tous les effets du chômage de longue durée et la situation d'un réfugié est encore plus difficile.

Le 1^{er} mars, le Conseil de l'Europe a organisé une conférence sur la reconnaissance des qualifications des réfugiés au siège de l'UNESCO, en coopération avec l'UNESCO. La conférence a réuni des experts de la reconnaissance, des ONG spécialisées dans l'enseignement supérieur (dont l'AIU), des professionnels et des pouvoirs publics. La participation de deux réfugiés syriens a été particulièrement importante.

La Convention¹ de Lisbonne sur la reconnaissance, qui a désormais été ratifiée par 53 pays, impose aux États de « prendre toutes les mesures réalisables et raisonnables » pour évaluer les qualifications des réfugiés « de manière équitable et rapide ». Le problème concerne en particulier les réfugiés qui, pour de bonnes raisons, n'ont pas les documents qui justifient l'obtention de leurs qualifications ou qui ont obtenu leurs qualifications pour des programmes qui ne sont pas très connus en Europe. Dans ces cas, les évaluateurs des qualifications doivent poser des questions supplémentaires mais les établissements peuvent ne pas vouloir aider les réfugiés, les communications peuvent avoir été interrompues ou les archives détruites.

Les pays et les établissements européens doivent donc adopter une approche plus flexible pour permettre de reconnaître les qualifications des réfugiés même lorsqu'il est impossible de justifier l'obtention desdits diplômes. Le Conseil de l'Europe charge de la reconnaissance, à travers le Comité de la Convention de Lisbonne sur la reconnaissance et les réseaux ENIC et NARIC, pour formuler non seulement une recommandation et travaillera avec les autorités des États membres en politique mais définir également des bonnes pratiques.

Dans la mesure où de nombreux pays européens doivent faire face à un nombre accru de réfugiés, il est important de mutualiser les ressources. Il est notamment important de trouver des solutions pour que l'évaluation des qualifications des réfugiés dans un pays puisse être acceptée par d'autres pays. L'une des options consiste à développer un format commun d'un document qui pourrait être utilisé pour évaluer les qualifications non documentées ou partiellement documentées des réfugiés. L'évaluation serait basée sur un entretien avec l'évaluateur des qualifications et devrait être également valide lorsque les réfugiés se déplacent en Europe pour qu'il n'y ait pas besoin de faire une nouvelle évaluation. NOKUT, le réseau ENIC/NARIC en Norvège, mène actuellement un projet pilote qui semble prometteur sur ce « passeport ».

Parallèlement, nous devons tenir compte des aspects politiques de la question. Il est techniquement possible d'évaluer des qualifications non documentées mais nous devons avoir la volonté de le faire. Le Conseil de l'Europe travaillera également sur cet aspect politique, et la reconnaissance des qualifications des réfugiés est incluse dans le projet de plan d'action sur la construction de sociétés inclusives. Les gouvernements devraient envoyer des signaux clairs aux autorités en charge de la reconnaissance et aux établissements d'enseignement pour que les qualifications des réfugiés soient reconnues le plus équitablement et le plus facilement possible. La façon dont nous accueillons les réfugiés en dit également long sur le type de sociétés que nous sommes. L'Europe doit accueillir les réfugiés de 2015-2016 avec la même générosité que celle affichée à l'égard des réfugiés hongrois après 1956, des « boat people » vietnamiens dans les années 1970 et des réfugiés de l'ex-Yougoslavie dans les années 1990. Ces exemples ne sont pas choisis au hasard : ce sont tous des exemples d'une intégration réussie.

⑤ Passeport européen des qualifications pour les réfugiés : Une approche multinationale en faveur de la reconnaissance des qualifications des réfugiés



par **Stig Arne Skjerven**, Directeur de la formation des étrangers, **Marina Malgina**, Chef de section, et **Joachim Gümüs Kallevig**, Chef de section, **NOKUT** (Agence norvégienne pour l'assurance qualité dans l'éducation / ENIC-NARIC norvégien) (Stig.Arne.Skjerven@nokut.no)



Avant-propos

L'arrivée massive de réfugiés et de migrants en Europe a participé à inscrire la migration et l'intégration à l'ordre du jour des programmes politiques et dominera l'élaboration des politiques en Europe pour les années à venir. Pour répondre à ce défi, l'Europe doit adopter une approche politique rapide, efficace et durable en matière de migration. L'intégration des migrants dans les pays hôtes et dans toute l'Europe est un processus crucial et s'accompagne de demandes et d'effets immédiats et à long terme.

Une nécessité immédiate concerne la qualité des données sur la formation antérieure et l'expérience des réfugiés en termes d'emploi. Les données sur la population des réfugiés sont un facteur clé pour planifier et faciliter l'efficacité des activités d'intégration au niveau de la société. Pour les individus, l'évaluation précoce de la formation et de l'orientation professionnelle antérieures est un élément important du processus d'intégration.

La vision à long terme des politiques de migration peut se matérialiser à travers une approche multinationale coordonnée, à commencer par une évaluation normalisée et rapide des diplômes.

Le rôle de la reconnaissance dans les processus d'intégration

Les centres ENIC-NARIC jouent un rôle clé dans la facilitation de la mobilité et de l'intégration en proposant une évaluation des qualifications étrangères. Ces centres ont une compétence unique pour interpréter les diplômes étrangers. L'Article VII de la Convention de Lisbonne sur la reconnaissance (CLR) stipule que les parties signataires de la convention doivent établir des procédures garantissant la reconnaissance équitable des qualifications des réfugiés, des personnes déplacées ou des personnes se trouvant dans une

situation assimilable à celle des réfugiés.

L'évaluation précoce et efficace des qualifications et des compétences des réfugiés, y compris pour les personnes ne disposant pas de la documentation justificative adéquate, permettra à la société et aux individus de bénéficier d'un processus d'intégration rapide et efficace. L'OCDE considère spécifiquement l'évaluation des qualifications comme la base d'une intégration réussie.

Depuis 2005, le centre norvégien ENIC-NARIC, NOKUT, travaille sur l'élaboration et l'application de procédures de reconnaissance pour les réfugiés. En 2013, NOKUT a défini une procédure de reconnaissance pour les personnes ne disposant pas de la documentation suffisante et qui résident en Norvège de manière permanente. La situation actuelle démontre que les nouveaux arrivants ont besoin d'une opportunité similaire. En février 2016, NOKUT a initié un projet pilote pour tester une nouvelle méthodologie visant à inclure toutes les personnes se trouvant dans une situation assimilable à celle des réfugiés.

Établir une procédure de reconnaissance adéquate pour ce groupe d'individus prend du temps et nécessite des moyens. Dans la mesure où de nombreux réfugiés continueront de se déplacer dans toute l'Europe, il est nécessaire de définir un cadre européen global pour faire face à cette situation.

La nécessité d'établir un passeport européen des qualifications pour les réfugiés

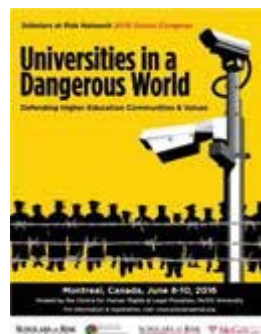
En septembre 2015, NOKUT et UK NARIC ont proposé la création d'un passeport européen des qualifications pour les réfugiés. Inspiré du passeport Nansen délivré aux réfugiés à partir de 1922, il établira un cadre multinational en Europe qui permettra d'accélérer la procédure d'évaluation du parcours scolaire et universitaire des réfugiés, tout en améliorant leur mobilité dans le marché unique européen.

Le résultat de l'évaluation est un document consultatif contenant des informations sur les qualifications des réfugiés. Le document permettra aux autorités compétentes dans n'importe quel pays européen d'organiser le travail et l'éducation ultérieurs. La passeport de reconnaissance européen pour les réfugiés est valide pendant une période limitée (trois ans) et permet aux réfugiés de l'utiliser dans plusieurs pays.

Conclusion

La situation actuelle des réfugiés n'est pas une crise qui s'apprête à disparaître. Nous faisons face à une nouvelle réalité, qui marquera durablement l'Europe. Ceci exige une approche multinationale coordonnée à long terme en termes de sélection, d'évaluation et de reconnaissance des qualifications des réfugiés. Le passeport européen des qualifications pour les réfugiés pourrait s'avérer une mesure très importante pour les réfugiés, nos universités, le marché du travail et la société dans son ensemble.

Contribuer à définir la réponse de l'enseignement supérieur à la crise des réfugiés : la Conférence de Scholars at Risk



A l'occasion de son Congrès Mondial 2016 sur *les Universités dans un monde dangereux : défendre les communautés et les valeurs de l'enseignement supérieur*, qui se tiendra à Montréal, Canada, du 8 au 10 juin, Scholars at Risk (SAR) se propose de sonder la réponse donnée à la crise des réfugiés,

notamment de la part des établissements de l'enseignement supérieur et des associations.

Les contributions feront l'objet d'une session plénière sur « le soutien de l'enseignement supérieur face à la crise des réfugiés » et permettront d'esquisser le compte rendu et le plan d'action post-conférence. Le Congrès mondial 2016 est ouvert aux établissements, aux universitaires et aux étudiants intéressés.

Répondre à l'enquête :

www.scholarsatrisk.org/refugee_survey

Programme et inscription :

www.scholarsatrisk.org/Montreal2016

DEVENEZ MEMBRE ACTIF DE L'AIU

Pour bénéficier de tous les services et opportunités offerts et soutenir les valeurs portées par cette association unique et mondiale !

- ⇒ Prenez part aux conférences, séminaires et communautés d'experts
- ⇒ Faites du networking et partagez vos expériences
- ⇒ Publiez vos papiers
- ⇒ Profitez des bourses et des services accordés par l'AIU
- ⇒ Tirez profit des déclarations de l'AIU

**ENGAGEZ-VOUS,
REJOIGNEZ L'AIU :**
www.iau-aiu.net/content/join



LISTE ANNOTÉE D'UNE SÉLECTION DE PUBLICATIONS REÇUES PAR L'AIU

DOCTORAL EDUCATION IN SOUTH AFRICA: POLICY, DISCOURSE AND DATA

par Nico Cloete, Johann Mouton, Charles Sheppard, Eds., *African Minds, Cape Town: African Minds*, 2015. 283 p. - ISBN 978-1-928331-00-1. Online: ISBN 978-1-928331-07-0



Ce livre offre une analyse approfondie des questions qui influent sur la croissance, l'efficacité, la qualité et la transformation de la formation

doctorale en Afrique du Sud. Il s'appuie sur des études conduites par le Centre for Higher Education Trust (CHET) et le Centre for Research on Evaluation, Science and Technology (CREST) au cours des dix dernières années. Le premier chapitre présente les contextes mondial, africain et sud-africain dans lesquels s'inscrit la demande accrue de doctorats et fait référence aux travaux de recherche de l'AIU sur les approches innovantes en matière de formation doctorale. Les chapitres 2 à 5 portent sur l'histoire, les politiques et les statistiques de la formation doctorale en Afrique du Sud et s'articulent autour de quatre thèmes : quantité, efficacité, transformation et qualité. Le chapitre 6 analyse une étude qualitative de 25 départements « productifs en matière de doctorat » dans les sciences sociales et humaines dans 13 universités sud-africaines et examine une enquête nationale de 330 directeurs de recherche doctorales « productifs » en Afrique du Sud. Le chapitre 7 suggère des moyens d'améliorer le modèle de la formation doctorale en Afrique du Sud. Les auteurs considèrent qu'un changement de paradigme est requis en Afrique du Sud, et plus généralement en Afrique, pour remplacer un corps professoral et un personnel vieillissants dans un domaine de l'enseignement supérieur en pleine expansion, stimuler la recherche et générer des compétences de haut niveau. Le livre s'achève en soulignant les défis politiques clés à prendre en compte aux niveaux continental, national et

institutionnel.

<http://siyaphumelela.org.za/wp-content/uploads/2015/04/Doctoral-Education-in-South-Africa-WEB-3.pdf>

EVERYTHING FOR SALE? THE MARKETISATION OF UK HIGHER EDUCATION

par Roger Brown, Helen Carasso, *Abingdon, New York: Routledge; Society for Research into Higher Education*, 2013, 238 p. (Research into Higher Education). ISBN 978-0-415-80979-5. Online ISBN 978-0-203-07116-8



Everything for Sale?
THE MARKETISATION OF UK
HIGHER EDUCATION



Cet ouvrage analyse la politique d'enseignement supérieur au Royaume-Uni de 1979, l'année où il a été annoncé que les étudiants non britanniques devaient payer l'intégralité des frais d'inscription à l'université, à aujourd'hui. Il présente la chronologie de l'évolution de l'enseignement supérieur, qui était auparavant considéré en grande partie comme un bien public et qui est devenu progressivement un bien privé achetable, et analyse principalement l'impact des changements de financement sur le secteur. Le livre propose une analyse politique approfondie et passe en revue des ouvrages détaillant des études empiriques et des témoignages personnels sur l'impact de la commercialisation.

HIGHER EDUCATION IN SOCIETIES: A MULTI SCALE PERSPECTIVE

par Gaële Goastellec, France Picard, Eds. *Rotterdam: Sense Publishers*, 2014, 214 p. (Higher Education Research in the 21st Century) - ISBN 978-94-6209-744-5. Online ISBN 978-94-6209-746-9



Structuré autour du concept central de contrat social, des chercheurs interdisciplinaires

originaires de France, du Portugal, de Norvège, de Suisse, du Royaume-Uni et du Canada analysent la nouvelle mission de l'enseignement supérieur et de la recherche, dont on considérait auparavant qu'ils visaient uniquement à produire une élite et qui s'imbriquent aujourd'hui pleinement dans la société. Le livre est le résultat de la Conférence du Consortium of Higher Education Researchers (CHER) organisé à l'Université de Lausanne en Suisse en 2014.

HIGHER EDUCATION RECONSIDERED: EXECUTING CHANGE TO DRIVE COLLECTIVE IMPACT

par Jason Lane, Ed. *Albany, New York: SUNY Press*, 2015, 226 p. (Critical Issues in Higher Education) - ISBN 978-1-4384-5952-3



Ce livre examine la manière dont les établissements d'enseignement supérieur peuvent faciliter le changement pour atteindre des objectifs communs.

Les contributeurs, les leaders de l'enseignement supérieur, l'industrie et le secteur social aux Etats-Unis offrent des exemples de changement encourageant un impact collectif. Le livre est le résultat d'une conférence éponyme organisée à l'Université d'État de New York en 2014. Les principaux thèmes sont présentés ci-après : 1. Développer un partenariat intersectoriel, en engageant à la fois ceux qui font partie et ceux qui ne font pas partie de l'université ; 2. Sélectionner des indicateurs de résultats communs, fiables et mesurables ; 3. Établir une coopération et une collaboration entre les organisations, les départements et les campus pour travailler sur le développement mutuel de meilleures pratiques ; et 4. Institutionnaliser les pratiques efficaces pour assurer un changement durable.

LEADERSHIP AND COOPERATION IN ACADEMIA: REFLECTING ON THE ROLES AND RESPONSIBILITIES OF UNIVERSITY FACULTY AND MANAGEMENT

par Roger Sugden, Marcela A. Valania, James R. Wilson, Cheltenham, UK, Northampton, USA: Edward Elgar, 2013, 298 p. ISBN 978-1-78100-181-3



Présentant un point de vue principalement européen, ce livre examine les divers problèmes auxquels sont confrontés les universités aujourd'hui et la manière dont ceci

influe sur les rôles et les responsabilités des professeurs et directeurs d'université. Le livre débute par un ensemble de contributions portant sur les conceptions et les types d'universités, qui examinent les tensions existantes entre les différents rôles des universités : rôle de recherche, d'enseignement et rôle social. Une étude de cas sur la création de nouvelles universités dans la Grande-Bretagne des années 1960 vise à montrer que ces universités ont perdu de vue leur mission originale, à la fois « expérimentale et innovante ». Plusieurs chapitres retracent et critiquent le développement de la massification, de la commercialisation et de la privatisation des universités, préconisant à la place une logique d'« intérêt public » à travers laquelle l'université est conçue comme un établissement public et la production de connaissances comme un bien public. Les chapitres suivants examinent les défis financiers de l'enseignement supérieur suite à la crise financière aux États-Unis et dans huit pays européens et analysent comment les directeurs d'université peuvent encore mieux inciter le personnel à s'engager dans l'internationalisation « intégrée ». Un examen des changements actuels opérés dans le monde universitaire, qui préconise davantage de collégialité et de soutien entre pairs plutôt que l'évaluation par les pairs ; les rôles de collaboration des universités dans la création de connaissances locales et régionales sont détaillés dans les derniers chapitres du livre. Une étude

de cas de recherche-action impliquant des chercheurs et des agents du développement régional dans le Pays basque espagnol est détaillée.

LEADING RESEARCH UNIVERSITIES IN A COMPETITIVE WORLD

par Robert Lacroix, Louis Maheu, Montreal: McGill-Queens University Press, 2015, 281p. - ISBN 978-0-7735-4477-2



Ce livre examine la place des universités de recherche dans les systèmes d'enseignement supérieur d'un point de vue comparatif. Le premier chapitre suggère une

définition de l'université de recherche et évoque certaines étapes importantes de sa récente histoire. Deux classements mondiaux des universités (Classements mondiaux des universités de Times Higher Education et Classement académique des universités mondiales) sont utilisés pour comparer les différences nationales et sélectionner les universités de recherche de « premier plan ». Les résultats révèlent une répartition inégale des universités de recherche, dont la majorité sont situées aux États-Unis, en Allemagne, en France, au Japon, en Australie, au Royaume-Uni et au Canada. Le livre se concentre principalement sur ces pays, avec quatre chapitres analysant la configuration des universités de recherche dans les systèmes d'enseignement supérieur en France, au Royaume-Uni, au Canada et aux États-Unis. Utilisant un modèle macroéconomique des sept pays pour rendre compte de leur prédominance, les auteurs concluent que la réussite des universités de recherche est due à la quantité des ressources, à la flexibilité institutionnelle résultant de la diversité des sources de financement, et à la manière dont les universités acquièrent leurs ressources humaines, matérielles et financières.

MOOCS: HIGH TECHNOLOGY AND HIGHER LEARNING

par Robert A. Rhoads, Baltimore: John Hopkins University Press, 2015, 168 p. (Reforming Higher Education: Innovation and the Public Good) - ISBN 978-1-4214-1779-0

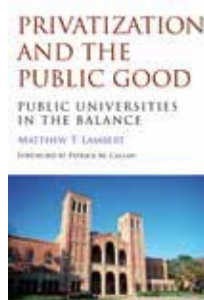


Ce livre offre une analyse des MOOC dans un cadre culturel, économique et politique en examinant les facteurs qui ont contribué à leur développement aux

États-Unis. L'auteur affirme que les mouvements OpenCourseWare (OCW) et MOOC ont eu un impact significatif sur la numérisation des connaissances et ont contribué à multiplier les façons dont les étudiants et les enseignants interagissent et développent des idées de manière collaborative. Il analyse également d'un regard critique la vaste couverture médiatique des MOOC tout en examinant des études empiriques sur le contenu des MOOC, le système organisationnel soutenant le mouvement OCW/MOOC et les préoccupations du personnel de l'enseignement supérieur.

PRIVATIZATION AND THE PUBLIC GOOD: PUBLIC UNIVERSITIES IN THE BALANCE

par Matthew T. Lambert, Cambridge, Mass.: Harvard Education Press, 2014, 344 p. - ISBN 978-1-61250-732-3

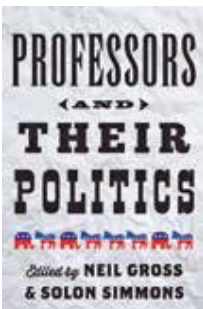


Ce livre examine une série de développements relatifs à la privatisation de l'enseignement supérieur public aux États-Unis, incluant notamment le

renforcement de l'autonomie institutionnelle, la hausse des frais d'inscription, la diminution des dotations, les sources de revenus alternatives comme la philanthropie et les nouvelles entreprises commerciales, et la modification des rapports de gouvernance. Ces évolutions, selon les auteurs, ont entraîné un avenir incertain pour les établissements d'enseignement supérieur publics dans tout le pays, leur posant des questions et des défis qu'il n'avaient jamais connus jusqu'ici.

PROFESSORS AND THEIR POLITICS

par Neil Gross, Solon Simmons, Eds.,
Baltimore: John Hopkins University
Press, 2014, 365 p. - ISBN 978-1-4214-
1334-1

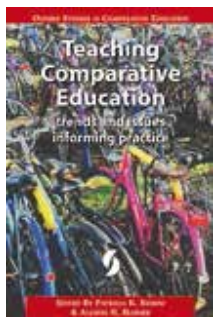


Basé sur une recherche quantitative et qualitative, ce livre traite principalement de la sociologie de l'enseignement supérieur et des intellectuels aux

États-Unis. Des sociologues, des historiens et autres chercheurs de renom présentent des études qui analysent la relation entre politique et enseignement supérieur. La première partie résume les points de vue sociaux et politiques des professeurs et se base sur des données tirées d'une enquête nationale à grande échelle conduite par les auteurs en 2006. La deuxième partie répond aux positions conservatrices du parti pris libéral au sein des universités. Les chapitres comprennent une analyse comparative internationale des opinions politiques des universitaires ; et examinent s'il existe un parti pris politique concernant les admissions dans les universités américaines. Dans la troisième partie intitulée « L'expérience des étudiants », les contributeurs examinent l'impact de l'expérience d'apprentissage sur les attitudes politiques et la participation citoyenne des étudiants. La quatrième partie analyse deux périodes critiques dans l'histoire de l'université moderne américaine : le développement du « libéralisme académique » pendant la période d'après-guerre et l'activisme sur les campus étudiants dans les années 1960. Elle est suivie de deux chapitres qui examinent le cadre politique et institutionnel dans lequel deux disciplines, les études ethniques et les relations internationales, se sont développées. Les auteurs placent les conclusions du livre dans le cadre des débats politiques actuels et appellent à une nouvelle sociologie politique de l'enseignement supérieur.

TEACHING COMPARATIVE EDUCATION: TRENDS AND ISSUES INFORMING PRACTICE

par Patricia K. Kubow, Allison H. Blosser, Eds.,
Didcot, Oxford: Symposium Books,
2016, 212 p. - ISBN 978-1-873927-82-3



Ce livre examine les différents manières dont l'éducation comparée est enseignée ou préconisée dans la formation des enseignants au sein des établissements

d'enseignement supérieur du monde entier. L'une des préoccupations soulevées par les auteurs dans différents pays, dont l'Allemagne, Singapour, le Royaume-Uni et les États-Unis, est l'approche utilitaire adoptée dans la formation des enseignants et dans lequel ce qui est valorisé est ce qui est mesurable. Les implications sur la manière dont l'éducation comparée devrait être enseignée est examinée à la lumière des tendances idéologiques, socioculturelles, politiques et économiques qui influencent l'éducation dans le monde entier. Les principales questions posées dans le livre incluent notamment : Quels sont les défis et les opportunités de l'éducation comparée et de sa pratique aujourd'hui et à l'avenir ?

UNIVERSITY PRIORITIES AND CONSTRAINTS

par Luc E. Weber, James J. Duderstadt, Eds.,
Glion Colloquium, London, Paris, Geneva: Economica, 2016, 346 p. - ISBN
978-2-7178-6857-9

University Priorities
and Constraints

Luc E. Weber
James J. Duderstadt (eds.)



Economica



Ce livre examine le nouveau rôle et les nouvelles responsabilités des universités, en particulier des universités de recherche, dans le cadre de la mondialisation et de la transition opérée

dans l'enseignement supérieur. Il s'appuie sur les thèmes abordés lors du 10^{ème} Colloque Glion organisé en 2015. Les recteurs et présidents d'universités du monde entier examinent toute une série de questions qui sont au cœur du paysage académique d'aujourd'hui. Ces questions incluent la liberté académique et l'autonomie des universités ; le rôle de l'université dans le développement économique régional ; les responsabilités sociales et politiques des universités orientées vers la recherche ; l'innovation et la collaboration industrie

-université ; les stratégies institutionnelles en matière de recherche ; les modèles financiers et économiques ; et l'impact des MOOC et de la technologie sur l'apprentissage et la diffusion des connaissances.

THE NEW FLAGSHIP UNIVERSITY: CHANGING THE PARADIGM FROM GLOBAL RANKING TO NATIONAL RELEVANCY

par John Aubrey Douglass, Ed., 2016,
ISBN: 978-1-137-50048-9



Cet ouvrage présente une vision élargie destinée aux universités nationales de premier plan et propose une alternative aux classements mondiaux et aux

universités de classe mondiale qui retiennent actuellement l'attention de nombreuses universités et de nombreux ministères. Le nouveau modèle phare examine les approches qui s'offrent aux universités pour redéfinir leurs missions et leurs cultures académiques, et poursuivre certaines spécificités organisationnelles destinées à augmenter leur pertinence dans les sociétés qui leur donnent vie. Dans cette quête, les normes internationales d'excellence axées en grande partie sur la productivité de la recherche ne sont pas ignorées mais sont considérées comme un objectif unique soutenant la productivité et l'objectif social plus large d'une université, et non comme une fin en soi. Les chapitres des différents auteurs du livre détaillent le rôle historique et actuel des universités nationales de premier plan en Asie, en Amérique du Sud, en Russie et en Scandinavie, et envisagent comment le nouveau modèle phare pourrait être appliqué et développé.

De plus amples informations sur le livre, notamment des extraits de chapitres, la présentation des thèmes clés, des comptes rendus et des articles connexes parus dans *University World News* et d'autres sources, sont disponibles sur le site Web du CSHE [New Flagship University](http://www.cshe.utoronto.ca/new-flagship-university).

CALENDRIER DES ÉVÈNEMENTS

Mai 2016

- 02-04 *Rome, Italy*
6th UNICA GREEN Workshop – Towards Carbon-Neutral Universities
www.unica-network.eu
-
- 03-05 *Cape Town, South Africa**
Going Global 2016 – Building nations and connecting cultures: education policy, economic development and engagement
www.britishcouncil.org/going-global
-
- 13 *Prague, Czech Republic*
Coimbra Group-UNICA-EUROPEUM Rectors Conference “Legacy of Charles IV, Education and Academic Freedoms, Innovation and Open Society”
www.unica-network.eu/event/coimbra-group-unica-europeum-rectors
-
- 25-27 *Barcelona, Spain*
Third Arab-Euro Conference on Higher Education – Opportunities and Challenges for Arab and European universities in fulfilling their societal mission
www.ub.edu/aeche/aeche3/index.html
-
- 17-20 *Durban, South Africa**
Southern African Research and Innovation Management Association (SARIMA) Conference – Leveraging resources to position southern Africa’s Research and Innovation globally
www.sarimaconference.co.za/
-
- 22-24 *Suva, Fiji*
International Network for Quality Assurance Agencies in Higher Education (INQAAHE) Forum 2016
www.inqaahe.org/main/events-and-proceedings
-
- 26-27 *Panama City, Panama*
VIII Congreso Universitario Centroamericano – Higher education and Regional Integration
www.cuc8-csuca.org/

Juin 2016

- 29 may
-03 *Denver, United States of America*
NAFSA 2016 Annual Conference – Building capacity for global learning
www.nafsa.org/Attend_Events/Annual_Conference/
-
- 01-03 *Dublin, Ireland*
48th European University Continuing Education Network (eucen) Conference – Crossing borders through Lifelong learning: enhancing quality and equity in higher education
www.eucen.eu/post/48th-eucen-conference-dublin-ie-01-03-june-2016
-
- 07-10 *Montreal, Canada*
Scholars at Risk Network 2016 Global Congress
<http://scholarsatrisk.nyu.edu/Education-Advocacy/Conferences.php>
-
- 08-09 *Abidjan, Côte d’Ivoire*
2nd African Ministerial Forum on ICT Integration in Education and Training
www.africaictedu.org/
-
- 13-15 *Siena, Italy*
International Sustainable Campus Network (ISCN) 2016 Conference
www.international-sustainable-campus-network.org/
-
- 27-29 *Gibraltar, United Kingdom*
2016 UE4SD Conference – Universities as Beacons of Change: Education for Sustainability lighting up pathways for a new world
www.ue4sd.eu/gibraltar

Juillet 2016

- 05-07 *Barcelona, Spain*
9th International Conference on University Teaching and Innovation (CIDUI) – Teaching And Learning Innovation Impacts
www.cidui2016.cidui.org
-
- 27-29 *Accra, Ghana*
ACU Conference of University Leaders 2016 – Defining the responsible university: society, impact and growth
www.acu.ac.uk/calendar/event/view?id=49

CALENDRIER DES ÉVÈNEMENTS

Août 2016

- 22-26 *Dublin, Ireland*
ECER 2016 Leading Education: The Distinct Contributions of Educational Research and Researchers
www.eera-ecer.de
-
- 24-26 *Cape Town, South Africa*
Graduate Women International 32nd Triennial Conference 2016 – ‘At the crossroads of education, gender and human rights’
<http://gwiconference.org/>

Septembre 2016

- 13 aug *Birmingham, UK*
-03 **38th EAIR Forum 2016 – Only Connect: Collaboration, cooperation and capacity building through HE partnerships**
www.eairweb.org/forum2016/
-
- 13-16 *Liverpool, United Kingdom*
28th Annual EAIE Conference – “Imagine...”
www.eaie.org/liverpool.html
-
- 14-16 *Cambridge, United States of America*
World Symposium on Sustainability at Universities – “Designing Tomorrow’s Campus: Resiliency, Vulnerability, and Adaptation”
<https://sustainability.mit.edu/wssd2016>
-
- 19-21 *Rome, Italy*
EADTU Conference – Enhancing European Higher Education; “Opportunities And Impact Of New Modes Of Teaching”
<http://conference.eadtu.eu/>
-
- 23-25 *Washington DC, USA*
2016 IIE Summit – Generation Study Abroad
www.iie.org/en/Programs/GSA-Summit

Novembre 2016

- 08-11 *ANUIES International Conference**
www.anui.es.mx
-
- 13-16 *Bangkok, Thailand*
IAU 15th General Conference on Higher Education – A Catalyst for Innovative and Sustainable Societies
www.etaouches.com/iau2016
-
- 23-25 *Cape Town, South Africa*
International Consortium for Educational Development (ICED) Conference 2016 – Ethics, Care and Quality in Educational Development
<http://iced-2016.co.za/>

Décembre 2016

- 04-09 *Medellin, Colombia*
3rd session of IAU Leading Globally Engaged Universities (LGEU) programme
www.iau-aiu.net/content/leading-globally-engaged-universities-lgeu

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES UNIVERSITÉS – / BUREAU INTERNATIONAL DES UNIVERSITÉS. AU SERVICE DES MEMBRES INSTITUTIONNELS ET ORGANISATIONNELS ET LA COMMUNAUTÉ DE L’ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DANS SON ENSEMBLE, L’AIU OFFRE UN FORUM DESTINÉ À CRÉER UNE COMMUNAUTÉ MONDIALE DE L’ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. ELLE VISE À PROMOUVOIR L’ÉCHANGE D’INFORMATIONS, D’EXPÉRIENCES ET D’IDÉES, TOUT EN CONTRIBUANT PAR LA RECHERCHE, PAR LES PUBLICATIONS ET LES RÉUNIONS À FAIRE PROGRESSER LE DÉBAT SUR LA POLITIQUE DE L’ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

Maison de l’UNESCO, 1, rue Miollis – F-75732, Paris cedex 15 – France Tel : + 33 1 45 68 48 00 – Fax : + 33 1 47 34 76 05
Adresses électroniques : iau@iau-aiu.net – Site Internet : www.iau-aiu.net/fr

13-16 Nov 2016
Bangkok, Thailand

IAU 15TH GENERAL CONFERENCE

HIGHER EDUCATION: A CATALYST FOR INNOVATIVE AND SUSTAINABLE SOCIETIES

The world is marked by deep and rapid change and an urgent need to find solutions to major global challenges identified in the **UN 2030 Agenda for Sustainable Development**. IAU is convening prominent speakers from around the world to examine the involvement of higher education in pursuing this agenda and serving society. IAU seize the opportunity of meeting in Bangkok to place a particular focus on developments in the ASEAN region.

MORE INFORMATION AND REGISTRATION:

www.etches.com/lau2016

lau@lau-aiu.net

Hosted by a consortium of three Thai universities:

Chulalongkorn University (conference venue) • Thammasat University • Suranaree University of Technology

PROGRAMME:

- Is higher education a catalyst for innovation and sustainable societies?
- How do higher education curriculum, research, and leadership contribute to innovation and sustainable development?
- How does higher education mobilize for a better future?

A range of breakout sessions will be organized to address different topics and present specific case studies within the following general streams:

- Higher education in the UN Agenda 2030 for Sustainable Development
- Innovation and sustainable development: the contribution of higher education
- Meeting the expectations of society: Innovation in higher education
- IAU engagement to promote innovation and sustainable development

